

1926

ANNUAIRE DE PLOUER

(SOUVENIRS DE L'ANNEE 1925)

Edité par " L'ÉCHO DE PLOUER "



DINAN

IMPRIMERIE DE L'UNION MALOUINE ET DINANNAISE

7, Rue de l'Horloge

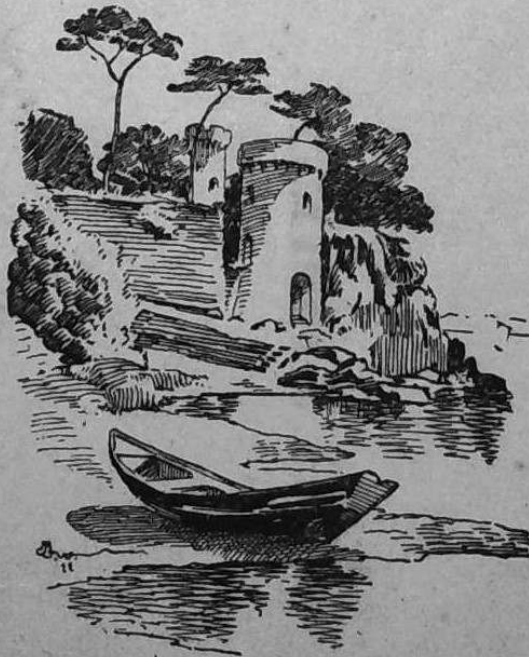
1925

1926

ANNUAIRE DE PLOUER

(SOUVENIRS DE L'ANNÉE 1925)

— xx —
Edité par " L'ÉCHO DE PLOUER "

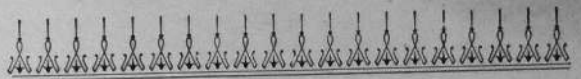


DINAN

IMPRIMERIE DE L'UNION MALOINE ET DINANNAISE.

7, Rue de l'Horloge

—
1925



PRÉFACE

Un nouvel Annuaire ?.. Mais assurément.

La hausse incessante du papier et celle de la main-d'œuvre donnent lieu à réflexion à notre époque ; aussi, l'an dernier, notre coup d'essai était-il mélangé de crainte... Voilà pourquoi nous n'osions en faire trop et ce fut la cause de la modicité du contenu.

Cette année, l'enfant a grandi, il a belle allure, il peut parler de toutes sortes de choses. Les éphémérides, les fêtes, les foires, les marchés, les changements survenus dans l'année, les naissances, les mariages, les décès, l'administration, l'histoire du vieux Plouër... il connaît tout ; il vous en parlera avec une facilité étonnante. Son écriture est grande, son papier splendide : les anciens, même sans recourir aux lunettes, pourront le lire.

Un bon livre est un bon compagnon, il est bien reçu quand il paraît : l'Annuaire de 1926 attend ce bon accueil.

Cet annuaire est nécessaire pour montrer la vitalité de nos œuvres paroissiales. Plusieurs sont de création récente : l'Annuaire les fera mieux connaître et amènera dans leur sein de nouveaux adhérents. Nos chers marins surtout seront heureux de constater que nous avons fait de bonne besogne en leur absence ; tandis qu'ils gagnaient le pain de la famille sur un champ de bataille dangereux, nous autres, plus en sécurité, nous organisions mieux la pêche des hommes. Notre

capture joyeuse, active et énergique, augmente et se perfectionne ; nous nous en réjouissons dans le Seigneur et nos lecteurs partageront avec nous cette joie légitime.

L'abbé A. Carré.



Janvier le Verseau

Les jours croissent de 22 m. le matin et de 42 m. le soir

D. Q. le 7, à 7 h. 22.
N. L. le 14, à 6 h. 35.

P. Q. le 20, à 22 h. 31
P. L. le 28, à 21 h. 35.

Ce mois est consacré à la Sainte Enfance de Jésus.

1 ven	Circoncis. de N.-S.	Messe du Sacré-Cœur.
2 sam	St Basile.	
3 DIM	Ste Geneviève.	Communion mens. Av. la grand' messe, ch. du <i>Veni Creator</i> , p ^r attirer les bénédictions du Ciel sur la nouvelle année.
4 lun	St Rigobert.	
5 mar	St Siméon.	
6 mer	Epiphanie.	
7 jeu	Ste Famille.	
8 ven	St Lucien.	
9 sam	St Marcellin.	
10 DIM	Oct. de l'Epiph.	Ap. Vêpres, fête de la Ste Enfance. Tirage des parrains et marraines. Procession. Bénédiction des enfants.
11 lun	St Hygin.	
12 mar	St Arcade.	
13 mer	Oct. de l'Epiph.	
14 jeu	St Hilaire.	
15 ven	St Paul, ermite.	
16 sam	St Marcel.	
17 DIM	St Antoine.	Dimanche eucharistique.
18 lun	Chaire de St Pierre	
19 mar	St Marius.	
20 mer	St Sébastien.	
21 jeu	Ste Agnès.	
22 ven	St Vincent.	
23 sam	St Raymond.	
24 DIM	St Timothée.	Foire à Ploubalay.
25 lun	Conv. de St Paul.	
26 mar	St Polycarpe.	
27 mer	St J. Chrysost.	
28 jeu	St Charlemagne.	
29 ven	St Fr. de Sales.	
30 sam	Ste Martine.	
31 DIM	Septuagésime.	

Février Les Poissons

Les jours croissent de 47 minutes le matin et de 45 minutes le soir

D. Q. le 5, à 23 h. 25.
N. L. le 12, à 17 h. 20.

P. Q. le 19, à 12 h. 36
P. L. le 27, à 16 h. 51.

Ce mois est consacré au Saint Cœur de Marie

1 lun	St Ignace.	
2 mar	<i>Purification.</i>	Fête de dév. Gr. messe. Bénéd.
3 mer	St Blaise.	des cierges. Procession.
4 jeu	St André Corsini.	
5 ven	Ste Agathe.	Messe du Sacré-Cœur.
6 sam	St Tite.	
7 DIM	<i>Sexagésime.</i>	Communion mensuelle.
8 lun	St Jean de Matha.	Foire à Plouër.
9 mar	St Cyrille d'Alex.	
10 mer	Ste Scholastique.	
11 jeu	7 Fond. des Serv.	
12 ven	Ap N.-D. de Lourdes.	
13 sam	St Valentin.	
14 DIM	<i>Quinquagésime.</i>	
15 lun	Sts Faustin et J.	
16 mar	<i>Mardi-Gras.</i>	Ouv. t. prohibé pr sol. des mariag.
17 mer	<i>Cendres.</i>	Grand'messe.
18 jeu	St Siméon.	
19 ven	St Conrad.	
20 sam	St Eleuthère.	
21 DIM	<i>I^{er} de Carême.</i>	Dimanche eucharistique.
22 lun	Ch. St Pierre à A.	
23 mar	St Pierre Damien.	
24 mer	St Mathias.	Quatre-Temps.
25 jeu	St Taraise.	Foire du Liège à Dinan.
26 ven	St Nestor.	Quatre-Temps.
27 sam	Ste Honorine.	Quatre-Temps.
28 DIM	<i>II^e de Carême.</i>	

Mars Le Bélier

Les jours croissent de 1 h. 2 m. le m. et de 46 m. le soir

D. Q. le 7, à 11 h. 49
N. L. le 14 à 3 h. 20.

P. Q. le 21 à 5 h. 12
P. L. le 29 à 10 h.

Ce mois est consacré à Saint Joseph

1 lun	Ste Eudoxie.	
2 mar	St Simplicie.	
3 mer	St Marin.	
4 jeu	St Casimir.	Déliège à Dinan.
5 ven	St Adrien.	Messe du Sacré-Cœur.
6 sam	SS. Pèrpetue et F.	
7 DIM	<i>III^e de Carême.</i>	Communion mensuelle.
8 lun	St Jean de Dieu.	
9 mar	Ste Franç. Rom.	
10 mer	SS. 40 Martyrs.	
11 jeu	<i>Mi-Carême.</i>	Foire à Dinan.
12 ven	St Grég. le Gr.	
13 sam	St Roger.	
14 DIM	<i>IV^e de Carême.</i>	
15 lun	St Zacharie.	
16 mar	St Cyriaque.	
17 mer	St Patrice.	
18 jeu	St Cyr. de Jérus.	Foire à Dinan.
19 ven	St Joseph.	Messe à la ch. St-Joseph. Exp. et
20 sam	St Wulfran.	Salut du T. S. S.
21 DIM	<i>Passion.</i>	Dimanche eucharistique.
22 lun	Ste Léa.	Auj. commence le Printemps.
23 mar	St Eusèbe.	
24 mer	St Gabriel.	
25 jeu	<i>Annonciation.</i>	Fête de dévotion.— Foire à Dinan
26 ven	7 Doul. de la B.V.M	
27 sam	St Jean Damasc.	
28 DIM	<i>Rameaux.</i>	Bénéd. des Rameaux. Procession.
29 lun	St Jonas.	Chant de la Passion.
30 mar	St Amédée.	Jeûne et abstinence.
31 mer	St Guy.	

Avril



le Taureau

Les jours croissent de 56 m. le matin et de 42 m. le soir

D. Q. le 5, à 20 h. 50.
N. L. le 12, à 12 h. 56

P. Q. le 19, à 23 h. 23.
P. L. le 28, à 0 h. 17.

Ce mois est consacré au Sauveur du Monde.

1 jeu	<i>Jeudi-Saint.</i>	Pas d'abst. Off. mat. et réun. soir.
2 ven	<i>Vendredi-Saint.</i>	J. et abst. Off. mat. et réun. soir.
3 sam	<i>Samedi-Saint.</i>	Off. le matin. Conf. Le jeûne et l'abst. cessent à partir de midi.
4 DIM	PAQUES. Solen. des Solen.	Communion mens. Fin du temps
5 lun	St Vincent Ferr.	prohibé p ^r solen. des mariages.
6 mar	St Célestin.	Foire à Pleudihen.
7 mer	St Clotaire.	
8 jeu	St Albert.	
9 ven	Ste Marie Egy.	
10 sam	St Macaire.	
11 DIM	<i>Quasimodo.</i>	
12 lun	St Jules.	
13 mar	Ste Ida.	
14 mer	SS. Tiburce et Val.	
15 jeu	Can. de St Guill.	
16 ven	St Paterne.	
17 sam	St Anicet.	
18 DIM	<i>1^r après Pâques.</i>	Dimanche eucharistique.
19 lun	St Léon.	
20 mar	St Sulpice.	
21 mer	Sol. de St Joseph.	
22 jeu	SS. Soter et Caius.	
23 ven	St Georges.	
24 sam	St Fidèle de S.	
25 DIM	St Marc.	
26 lun	SS. Clet et Marc.	
27 mar	St Anthime.	
28 mer	St P. de la Croix.	
29 jeu	St Pierre, mart.	
30 ven	Ste Catherine.	

Mai



LES
Gémeaux

Les jours croissent de 38 minutes le matin et de 39 minutes le soir

D. Q. le 5 à 3 h. 13.
N. L. le 11, à 22 h. 55

P. Q. le 19 à 17 h. 48.
P. L. le 27 à 11 h. 49

Ce mois est consacré à la reine des Vierges

1 sam	St Brieuc.	
2 DIM	SS. Philippe et J.	Communion mensuelle.
3 lun	Inv. Ste Croix.	
4 mar	Ste Monique.	
5 mer	St Pie V.	
6 jeu	St Jean P.-Lat.	Foire à Plouër.
7 ven	St Stanislas.	Messe du Sacré-Cœur.
8 sam	App. St Michel.	
9 DIM	<i>St Jeanne d'Arc.</i>	Fête Nat. Feu d'art. traditionnel.
10 lun	Rogations.	Procession. Messe à l'ég. paroiss.
11 mar	Rogations.	Procession. Messe à N.-D. Souh.
12 mer	Rogations.	Procession. Messe à la ch. du ch.
13 jeu	<i>Ascension.</i>	
14 ven	St Boniface.	
15 sam	St J.B. de la S.	
16 DIM	St Ubald.	Dimanche eucharistique.
17 lun	St Pascal Baylon.	
18 mar	St Venant.	
19 mer	St Yves.	
20 jeu	<i>St Bernard. de S.</i>	
21 ven	St Hospice.	
22 sam	St Emile.	
23 DIM	<i>Pentecôte.</i>	
24 lun	St Donatien.	Foire à Ploubalay.
25 mar	St Urbain.	Quatre-Temps.
26 mer	St Ph. de Néri.	
27 jeu	St Bède.	Quatre-Temps.
28 ven	St Augustin.	Quatre-Temps.
29 sam	S ^r M.-Mad. de Paz.	
30 DIM	<i>Trinité.</i>	1 ^o ap. la Pent. Apr. Vêpres. proc.
31 lun	<i>N.-D. d'Espérance.</i>	de cl. du Mois de Mar. à N.D.S.

Juin



L'Écrevisse

Les jours croissent de 2 minutes le matin et de 13 minutes le soir

D. Q. le 3 à 8 h. 9 | P. Q. le 18 à 11 h. 14
N. L. le 10 à 10 h. 8 | P. L. le 25 à 21 h. 13

Ce mois est consacré au Saint-Sacrement

1 mar	St Thibaud.	
2 mer	St Marcellin et c.	
3 jeu	<i>Fête-Dieu.</i>	
4 ven	St Fr. de Caracc.	Messe du Sacré-Cœur.
5 sam	St Boniface.	
6 DIM	<i>Sol. Fête-Dieu.</i>	
7 lun	St Lié.	II ^e ap. la Pent. Commun. mens. Proc. du T.S.S. ap. la gr.messe. Salut chaque soir de la sem.
8 mar	St Médard.	
9 mer	SS. Prime et Fél.	
10 jeu	Ste Marguerite.	
11 ven	<i>S. Cœur de Jésus.</i>	
12 sam		G. messe. Exp. S.-S. Vép. Proc.
13 DIM	St Ant. de Pad.	
14 lun	St Basile.	III ^e ap. la Pentecôte. Process. du T. S. S. après les Vêpres.
15 mar	Ste Modeste.	
16 mer	St Cyr.	
17 jeu	St Hervé.	
18 ven	St Ephrem.	
19 sam	Ste Julienne.	
20 DIM	St Sylvere.	IV ^e ap. la Pentecôte. Dimanche eucharistique.
21 lun	St L. de Gonzague.	Aujourd'hui commence l'été.
22 mar	St Paulin.	Vig. de St J.-Baptiste (sans jeûne).
23 mer	St Zénon.	
24 jeu	<i>St Jean-Baptiste.</i>	
25 ven	St Guillaume, abbé.	
26 sam	SS. Jean et Paul.	
27 DIM	N.D. du Perp. Sec.	V ^e après la Pentecôte.
28 lun	St Irénée.	Vig. des Sts Apôtres (s. jeûne).
29 mar	SS. Pierre et Paul.	
30 mer	Com. de St Paul.	

Juillet



Le Lion

Les jours diminuent de 31 minutes le matin et de 26 minutes le soir

D. Q. le 2 à 13 h. 2 | P. Q. le 18 à 2 h. 55
N. L. le 9 à 23 h. 06 | P. L. le 25 à 5 h. 13

D. Q. le 31, à 19 h. 25

Ce mois est consacré au Sacré-Cœur de Jésus

1 jeu	Pr. Sang de N.-S.	
2 ven	Visit. de N.-D.	Messe du Sacré-Cœur.
3 sam	St Léon II.	
4 DIM	Ste Berthe.	VI ^e ap. la Pentec. Comm. mens. Solennté de SS. Pierre et Paul, patrons de la par. Procession.
5 lun	St Isaie.	
6 mar	Ste Lucie.	
7 mer	SS. Cyrille et M.	
8 jeu	Ste El. de Portug.	
9 ven	Ste Rufine.	
10 sam	St Norbert.	
11 DIM	St Pie I.	VII ^e ap. la Pentecôte.
12 lun	St Jean Gualbert.	
13 mar	St Anaclel.	
14 mer	St Bonaventure.	
15 jeu	St Henri.	
16 ven	N.-D. Moni Carm.	
17 sam	St Alexis.	
18 DIM	St C. de Lellis.	VIII ^e ap. la Pentecôte. Dimanche eucharistique.
19 lun	St Vinc. de Paul.	
20 mar	St Jér. Emilien.	
21 mer	Ste Praxède.	
22 jeu	Ste Madeleine.	Foire à Evran.
23 ven	St Apollinaire.	
24 sam	Ste Christine.	
25 DIM	St Jacques le M.	IX ^e ap. la Pentecôte.
26 lun	<i>Ste Anne.</i>	
27 mar	Ste Nathalie.	
28 mer	St Samson.	
29 jeu	<i>St Guillaume.</i>	
30 ven	St Abdon.	
31 sam	St Ignace L.	

Août



la Vierge

Les jours diminuent de 42 min. le matin et de 54 min. le soir

N. L. le 8, à 13 h. 49
P. Q. le 16, à 16 h. 39

P. L. le 23, à 12 h. 38
D. Q. le 30, à 4 h. 40

Ce mois est consacré à la reine des cieux

1 DIM	St Pierre-es-Liens.	X ^e ap. la Pentec. Comm. mens.
2 lun	St A. de Liguori.	
3 mar	Inv. Corps St-Ét.	
4 mer	St Dominique.	
5 jeu	N.-D. des Neiges.	
6 ven	<i>Transfiguration.</i>	Messe du Sacré-Cœur.
7 sam	St Gaëtan.	
8 DIM	St Cyriaque.	XI ^e ap. la Pentecôte.
9 lun	B. Curé d'Ars.	
10 mar	St Laurent.	
11 mer	Ste Suzanne.	
12 jeu	Ste Claire.	
13 ven	St Hippolyte.	
14 sam	St Eusebe.	Vigile sans jeûne ni abstinence.
15 DIM	<i>Assomption.</i>	XII ^e ap. la Pentec. Apr. Vêpres,
16 lun	St Joachim.	proc. sol. à N.-D.-S. (elle remp.
17 mar	St Hyacinthe.	celle du dim. eucharistique).
18 mer	Ste Hélène.	
19 jeu	St Donat.	
20 ven	St Bernard.	
21 sam	Ste J. de Chantal.	
22 DIM	<i>Oct. de l'Assompt.</i>	XIII ^e ap. la Pent. Av. la g. messe,
23 lun	St Ph. Bénéti.	chant du <i>Veni Creator</i> p ^r attir.
24 mar	St Barthélémy.	les gr. du ciel sr les retr. eccl.
25 mer	St Louis, roi.	
26 jeu	St Zéphyrin.	
27 ven	St Jos. Calasanz.	
28 sam	St Augustin.	
29 DIM	<i>Déc. de St J.-B.</i>	XIV ^e ap. la Pent.
30 lun	Ste Rose.	
31 mar	St Raymond N.	

Septembre



la Balance

Les jours diminuent de 41 m. le matin et de 1 h. 2 m. le soir

N. L. le 7, à 5 h. 45
P. Q. le 15, à 4 h. 27

P. L. le 21, à 20 h. 19
D. Q. le 28, à 17 h. 48

Ce mois est consacré à l'archange Saint-Michel

1 mer	St Gilles.	
2 jeu	St Etienne, roi.	
3 ven	Ste Sabine.	Messe du Sacré-Cœur.
4 sam	Ste Rosalie.	
5 DIM	<i>St Laur. Just.</i>	XV ^e ap. la Pentec. Comm. mens.
6 lun	St Zacharie.	
7 mar	St Cloud.	
8 mer	<i>Nat. de la B.V.M.</i>	Fête de dévotion.
9 jeu	Ste Osmane.	
10 ven	St Nicolas de T.	
11 sam	St Hyacinthe.	
12 DIM	<i>St Nom de Marie.</i>	XVI ^e apr. la Pentecôte.
13 lun	St Maurille.	
14 mar	Ex. Ste Croix.	Foires à Plumaudan et Pleboulle
15 mer	7 Douleurs B.V.B.	Quatre-Temps. [Montbran.
16 jeu	Déd. Bas. Cath.	
17 ven	Stigm. St Fr.	Quatre-Temps.
18 sam	St Jh de Cupert.	Quatre-Temps.
19 DIM	<i>St Janvier.</i>	XVII ^e ap. la Pent. Dim. euchar.
20 lun	St Eustache.	
21 mar	St Mathieu.	Foire à Ploubalay.
22 mer	St Th. de Villen.	
23 jeu	St Lin.	Commencement de l'automne.
24 ven	N.-D. de la Merci.	
25 sam	St Firmin.	
26 DIM	Ste Justine.	XVIII ^e après la Pentecôte.
27 lun	SS. Côme et Dam.	
28 mar	St Wenceslas.	
29 mer	<i>St Michel, arch.</i>	
30 jeu	St Jérôme.	

Octobre le Scorpion

Les jours diminuent de 46 min. le matin et de 59 min. le soir

N. L. le 6, à 22 h. 13 | P. L. le 21, à 5 h. 15
P. Q. le 14, à 14 h. 28 | D. Q. le 28, à 10 h. 57

Ce mois est consacré aux Saints Anges Gardiens

1 ven	St Rémi.	Messe du Sacré-C. Chaque soir, à 6 h., pr., chap. et Sal. T.S.S.	
2 sam	SS. Anges Gard.		
3 DIM	<i>Sol. du St Rosaire.</i>	XIX ^e ap. la Pentec. Comm. mens. Après Vêpres, proc. à N.-D. S.	
4 lun	St Fr. d'Assise.		
5 mar	St Placide.		
6 mer	St Bruno.		
7 jeu	Le St Rosaire.		
8 ven	Ste Brigitte.		
9 sam	St Denis l'A.		
10 DIM	St Clair, év.		XX ^e après la Pentecôte.
11 lun	St Probe.		
12 mar	St Séraphin.		
13 mer	St Edouard.		
14 jeu	St Calixte.		
15 ven	Ste Thérèse.		
16 sam	App. de St Mich.		
17 DIM	Ste Hedwige.	XXI ^e ap. la Pent. Dim. eucharist.	
18 lun	St Luc, évang.		
19 mar	St Pierre d'Alc.		
20 mer	St Jean de K.		
21 jeu	Tr. Rel. St Br.		
22 ven	St Marc.		
23 sam	St Hilarion.		
24 DIM	St Magloire.	XXII ^e ap. la Pentecôte.	
25 lun	St Chrysante.		
26 mar	St Evariste.		
27 mer	Ste Valentine.		
28 jeu	SS. Sim. et Jude.		
29 ven	St Narcisse.		
30 sam	St Marcel.		
31 DIM	St Quentin.	Vigile de la Toussaint (jeûné). XXIII ^e après la Pentecôte.	

Novembre Sagittaire

Les jours diminuent de 44 minutes le matin et de 35 min. le soir

N. L. le 5, à 14 h. 34 | P. L. le 19, à 16 h. 21
P. Q. le 12, à 23 h. 02 | D. Q. le 27, à 7 h. 15

Ce mois est consacré aux âmes qui souffrent en Purgatoire

1 lun	TOUSSAINT.	Off. dim. Ap. vèp., proc. cinet. Le mat., serv. sol., proc. cinet. Messe du Sacré-Cœur.
2 mar	<i>Trépassés.</i>	
3 mer	St Hubert.	
4 jeu	St Charles.	
5 ven	St Zacharie.	
6 sam	Déd. des Egl. de France	
7 DIM	St Florent.	XXIV ^e ap. la Pent. Comm. mens.
8 lun	Oct. de la Touss.	
9 mar	St Théodore.	
10 mer	St André Avell.	
11 jeu	St Martin de T.	
12 ven	St René.	
13 sam	St Brice.	
14 DIM	Ste Philomène.	XXV ^e ap. la Pentecôte.
15 lun	St Malo, év.	
16 mar	Ste Edme.	
17 mer	St Grég. Thaum.	
18 jeu	St Eudes.	
19 ven	Ste Elisabeth.	
20 sam	St Félix de Val.	
21 DIM	Présent. B.V.M.	XXVI ^e ap. la Pent. Dim. euch.
22 lun	Ste Cécile.	
23 mar	St Clément.	
24 mer	St J. de la Croix.	
25 jeu	Ste Catherine.	
26 ven	St Sylvestre.	
27 sam	St Virgile.	
28 DIM	<i>Pr de l'Avent.</i>	Commenc. de l'année ecc. Ouverture du temps prohibé pour la solennité des mariages.
29 lun	St Saturnin.	
30 mar	St André.	

Décembre



LE

Capricorne

Du 1 au 9, les jours diminuent de 8 m. le matin et de 3 m. le soir
puis ils augmentent de 9 minutes le soir

N. L. le 5, à 6 h. 12
P. Q. le 12, à 6 h. 47

P. L. le 19, à 6 h. 9
D. Q. le 27, à 4 h. 59

Ce mois est consacré à l'Immaculée Conception de Marie

1 mer	St Eloi.	Foire à Plouër.
2 jeu	Ste Bibiane.	
3 ven	St Fr. Xavier.	
4 sam	Ste Barbe.	Messe du Sacré-Cœur.
5 DIM	<i>III^e de l'Avent.</i>	Communion mensuelle.
6 lun	St Nicolas.	
7 mar	St Ambroise.	Vig. sans jeûne ni abstin.
8 mer	<i>Immac.-Conc.</i>	
9 jeu	Ste Léocadie.	
10 ven	St Melchiale.	
11 sam	St Damase.	
12 DIM	<i>III^e de l'Avent.</i>	
13 lun	Ste Lucie.	
14 mar	St Nicaise.	Quatre-Temps.
15 mer	St Mesmit.	
16 jeu	St Eusèbe.	Quatre-Temps.
17 ven	St Judaël.	Quatre-Temps.
18 sam	St Gatien.	
19 DIM	<i>IV^e de l'Avent.</i>	Dimanche eucharistique.
20 lun	St Philogone.	
21 mar	St Thomas.	
22 mer	St Flavien.	
23 jeu	Ste Victoire.	
24 ven	Ste Emilienne.	Vig. de Noël, jeûne et abstin.
25 sam	NOËL.	Fin du t. proh. p ^r sol. des mar.
26 DIM	St Etienne.	
27 lun	St Jean.	Ap. gr.-messe, chant du <i>Te Deum</i> .
28 mar	<i>SS. Innocents.</i>	
29 mer	St Thom. de C.	
30 jeu	St Sabin.	
31 ven	St Sylvestre.	

DIEU SOIT LOUÉ :



Renseignements & Souvenirs

De fondation très ancienne, la paroisse de Plouër (*Plou-ar, peuple de la rivière*), dépend du doyenné de Saint-Malo de Dinan et de l'archiprêtre de Saint-Sauveur.

Recteur : M. l'abbé P. DESVAUX (1907).

Vicaires : M. l'abbé A. CARRÉ (1922) ; M. l'abbé FOURNEL (1924).

Prêtre habitué : M. l'abbé G. BURGOT, chef de l'Harmonie Paroissiale.

Sacristain : M. Auguste LEMARCHAND.

Conseil Paroissial

Pour l'administration temporelle de la Paroisse, M. le Recteur est assisté de Conseillers paroissiaux.

Ces Conseillers paroissiaux, désignés par Mgr l'Evêque, sur la présentation de M. le Recteur, sont au nombre de sept à Plouër. Ils sont nommés pour une durée de six années. Le renouvellement se fait tous les trois ans par moitié et par rang d'ancienneté, sauf pour le Recteur et le Vicaire, qui sont membres de droit. Le mandat peut être renouvelé. Chaque renouvellement et nomination nouvelle se fera par désignation de Monseigneur l'Evêque, sur présentation de M. le Recteur, après avis des conseillers restants.

Membres : M. LE RECTEUR ;
MM. l'abbé BURGOT ;
l'abbé CARRÉ, vicaire ;
Alain DESGUETZ ;
Julien SIMON ;
Auguste MOREL ;
Edouard DELACHIEUNE.

Perception des bancs

Messieurs J. Simon et A. Desguetz se tiennent à la sacristie, entre les exercices, pendant les Adorations Paroissiales, pour recevoir l'argent des places de bancs.

Propagation de la Foi

M. le Recteur et MM. les Vicaires sont chargés de cette œuvre de première importance. Malgré les appels de Monseigneur Notre Evêque pour le Grand Séminaire, cette Association n'a pas vu diminuer les aumônes qu'elle reçoit annuellement. Avec plaisir, nous avons constaté que notre paroisse a augmenté de 207 francs ses cotisations. Sans doute, nous le devons aux nouveaux groupes de la Meltrie-Paumerais, de la Ville-Main, de la Chiennais, de la Vallée, du Port-Saint-Hubert et de la Rusais. En 1922, Plouër avait le 119^e rang du diocèse, en 1923 le 109^e et en 1924 le 73^e. Espérons que, cette année, le mouvement ascensionnel continuera.

Merci à tous les membres, et tout spécialement aux dizainières si dévouées.

M. le Recteur se charge spécialement des œuvres suivantes :

- Œuvre de la Sainte-Enfance ;
- Œuvre de l'Apostolat de la Prière ;
- Œuvre de Saint François de Sales ;
- Œuvre du Denier du Culte ;
- Ligue Patriotique des Françaises (M. l'abbé Duchêne, aumônier de la Victoire, à Dinan, en est l'aumônier pour l'arrondissement de Dinan).

Association Diocésaine ;

Congrégation des Enfants de Marie.

Prière de s'adresser à lui également pour tout ce qui concerne les baptêmes, les mariages, les services et enterrements.

Jeunesse Catholique

Le groupe d'A. C. J. F. de Plouër comprend plus d'une trentaine de membres, sans compter l'Avant-Garde.

Aumônier : M. l'abbé FOURNEL.

Président : M. Joseph SAUVAGE, des Vaux-Carheil.

Vice-Président : M. Pierre FOUCHER, du Petit-Palais.

Trésorier : M. Edouard DELACHIEUNE, du Port-Saint-Hubert.

Secrétaire : M. Joseph LECHEN, de la Herdiais.

Le compte-rendu de la réunion du 28 mars 1925 montrera la vitalité du groupe.

M. le chanoine Heurtel, docteur en droit canonique, directeur des Œuvres, secrétaire de l'Union Diocésaine, secrétaire à l'Evêché (etc.), présidait la réunion des jeunes gens de la Jeunesse Catholique.

La prière récitée, la séance s'ouvre par le rapport du vice-président. Avec beaucoup de tact, de délicatesse et de talent réel, M. P. Foucher nous montre la renaissance de l'A. C. J. F. dans notre diocèse depuis la guerre, l'impulsion que lui a donnée son général en chef, M. le chanoine Heurtel, et la première place obtenue en Bretagne par la jeunesse de notre diocèse.

Le groupe de Plouër est en pleine activité, il réalise des progrès remarquables et remarquables qui ne manqueront pas de porter des fruits durables pour les membres eux-mêmes et pour la sphère dans laquelle ils agissent, grâce à leur chef dévoué et aux autres concours toujours assurés... Quand M. le Directeur reviendra, il lui sera facile de le constater...

Des bravos éclatent très fournis, car le groupe est là au complet : ILS SONT 39.

A son tour, M. l'abbé Fournel remercie de tout cœur M. le Directeur d'être venu apporter ses encouragements et ses conseils autorisés aux jeunes gens de la paroisse. *Piété, étude, action*, c'est la devise du

groupe. Outre les grandes fêtes, deux fois par mois nos jeunes assistent en corps aux offices, le premier et le troisième dimanche du mois, une fois pour la communion et une autre, aux Vêpres, pour escorter le Saint-Sacrement à la procession. Deux fois par mois l'étude des questions actuelles est pratiquée. Les services rendus ne se comptent plus : *Harmonie Paroissiale, Chorale, Séances dramatiques et musicales, Propagande pour l'Union Diocésaine...* ne sont-ce pas là des œuvres connues et admirées de tous ? Un groupe qui agit de la sorte est bien vivant. Monseigneur Serrand sera heureux de connaître les résultats obtenus et, suivant le désir exprimé par l'orateur, Sa Grandeur ne manquera pas d'accorder ses meilleures bénédictions.

M. le Chanoine se lève. Avec son franc sourire, sa bonne humeur, sa clarté, sa facilité de parole, son amour de la jeunesse, il a vite conquis tous les cœurs. Que le groupe de Plouër fasse parler de lui dans la *Jeune Bretagne*, organe provincial de l'A. C. J. F. de Bretagne ; il est bon que les autres paroisses sachent ce qui se fait ici, non pour que la jeunesse de Plouër en tire de la vaine gloire, mais pour servir d'enseignement à beaucoup... Il faut, après la piété, l'étude. *Que chacun soit à la hauteur de sa tâche ; ... il ne suffit pas de se faire tolérer, mais on doit se faire respecter ; dans son milieu, on ne doit jamais se trouver dans la « confrérie des Saules pleureurs », ni dans celle des « Bras croisés »...*

Visiblement heureux d'avoir pris contact avec nos bons jeunes gens, aux figures éveillées, M. le Directeur promet de suivre leurs progrès et d'orienter leurs efforts afin d'obtenir les fruits les meilleurs et les plus abondants.

M. le Recteur ne cache pas sa satisfaction de voir ses jeunes gens étudier la Religion, l'Histoire sainte, l'Évangile et le catéchisme... C'est le meilleur moyen

pour vaincre le respect humain et pour combattre les théories des impies et des méchants.

Gardez, chers jeunes gens, un bon souvenir de cette soirée ; soyez assidus à vos réunions, arrivez-y à l'heure ; donnez en tout le bon exemple. Ayez également conscience de votre force, car dans la paroisse vous êtes une force réelle avec laquelle on devra compter.

Ajoutons à cela que nombreux furent les membres qui prirent part, à Dinan, à la journée de Retraite du 16 août, aux Cordeliers.

Avant-Garde

Un groupe d'enfants, de 11 à 16 ans, forment cette Avant-Garde de la Jeunesse Catholique. Le grand nombre d'adhérents promet beaucoup pour l'avenir.

Directeur : M. l'abbé FOURNEL.

Union Catholique Diocésaine — Groupe de Plouër

Directeur : M. l'abbé FOURNEL.

Président : M. le capitaine SÉVIN, de Lizenais.

Secrétaire : M. Joseph LAMORT.

Trésorier : M. Félix BOIVIN.

Membres : MM. Fernand BURGOT ; Jean CAMPION ; Joseph DELACHIEUNE ; François DURAND ; Pierre FOUCHER ; J.-M. JAMBON ; Joseph LECHEN ; Pierre MINIAC ; Francis PIAT.

Depuis les dernières élections législatives, qui furent lamentables dans leur ensemble, le gouvernement, dans sa prise de possession, a franchement affirmé son intention de refaire la guerre entre Français, comme si la Grande Guerre n'avait pas suffi. Menaces contre le Vatican, contre les religieux et contre les religieuses, contre les libertés religieuses de l'Alsace-Lorraine reconquise, application intégrale des abominables lois laïques, etc., etc., telle était la conséquence des élections.

Vaines menaces, peut-être, direz-vous ?... Hélas ! non ; les actes suivaient. Tandis que l'on amnistiait déserteurs, insoumis, traîtres, voleurs, criminels, sous prétexte de pacifier, on lançait des décrets d'expulsion contre des religieuses coupables de se livrer à la prière et à la pénitence. Maisons religieuses, écoles libres et collèges étaient également inquiétés...

Un sursaut d'indignation secoua les catholiques : « Comment ! Encore ! On va recommencer ! Toutes les preuves que nous avons données ne suffisent pas ! On ne veut toujours connaître en nous que des ennemis, alors qu'on sait qu'il n'y a pas de citoyens plus paisibles, plus soumis, plus ennemis de tout bouleversement, plus prêts à tous les sacrifices pour le bien commun ! Non, cela ne sera pas ! nous ne le permettrons pas ! Nous voulons qu'on nous... laisse la paix ! »

Et parce qu'il ne suffit pas de dire : nous voulons la paix, pour qu'on nous la donne ; parce qu'on ne respecte que ceux qui sont forts ; et parce que, pour être forts, il faut être organisés, partout on a voulu se grouper, s'unir ; et partout on a travaillé pour cela.

Le Diocèse de Saint-Brieuc, pays de foi profonde, avait plus à craindre que beaucoup d'autres. Il a su s'organiser solidement, sous la direction de son Evêque bien-aimé, et pour se protéger lui-même et pour seconder les autres diocèses de France, dans leurs luttes en vue de la paix.

Le programme de l'Union préconisée par Monseigneur était simple : assurer la paix religieuse dans le respect de nos droits. Il s'est réalisé. Par un supplément à l'*Echo de Plouër*, du 21 décembre 1924, tous nos hommes furent instruits sur toutes ces questions. Et, le 4 janvier 1925, M. l'abbé Le Douarec, licencié ès-lettres (histoire), ancien aumônier de la 60^e D. I., Chevalier de la Légion d'Honneur, sous-directeur des Oeuvres, vint à notre invitation lancer nos hommes et nous aider à fonder notre organisation à Plouër.

Le succès fut complet. Le groupe paroissial était

représenté par plus de 80 membres à la grande manifestation du 1^{er} février à Saint-Brieuc. Tous s'en revenaient charmés et remplis d'enthousiasme.

Le dimanche 29 mars, M. le chanoine Heurtel, docteur en droit canonique, directeur des Oeuvres, secrétaire de l'*Union Diocésaine*, secrétaire à l'Evêché, vint à son tour entretenir et stimuler l'élan de nos hommes. Leur nombre imposant fit bonne impression au conférencier.

Les catholiques, leur dit-il, ne sont ni des perturbateurs, ni des révolutionnaires. Le seul but poursuivi par eux est la paix ; de tous les côtés on la réclame... Qu'on ne dise pas que les évêques et les catholiques ont commencé, ce serait absolument faux. C'est M. Herriot lui-même, dans sa déclaration ministérielle ; il ne s'est pas seulement contenté de menaces : il a déjà passé aux actes... Nous ne sommes plus à l'époque du Combisme : les catholiques ne se laisseront pas faire. Aussi peut-on dire que ce réveil catholique, ce grand mouvement de protestation sous la conduite des évêques a été causé par M. Herriot. En tout ce qui concerne l'ordre, le bon droit, la défense nationale, les catholiques sont là, prêts à défendre et à aider le gouvernement. Ils ne demandent aucun privilège, seulement ils ne veulent pas être traités en français de 2^e zone ni brimés par Monsieur Herriot ; ils paient tous les impôts, même plus que les autres, y compris l'impôt du sang ; ils sont respectables et entendent être respectés. Les religieux et les religieuses ne partiront pas ; ils ne font que du bien, et on les respectera comme les autres... Dans bon nombre de diocèses, la preuve est faite de la force des catholiques, et le Président du Conseil en est fort inquiet.

Puisque le droit est de notre côté, une loi injuste n'étant pas une loi, n'ayons ni peur, ni respect humain : soyons unis, là est notre force.

Les cadres travaillent, se tiennent en contact avec

le groupe cantonal (le Président et le Secrétaire font partie du groupe de Saint-Malo de Dinan), et la vie intense règne parmi tous les membres.

Bon espoir pour l'avenir.

Création d'une Association Diocésaine

(Communication de l'Evêché de St-Brieuc)

Dans une Assemblée générale réunie le 17 avril à l'Evêché, sous la présidence de Mgr Serrand, l'Association Diocésaine de Saint-Brieuc et Tréguier a été constituée.

Conformément à la loi, l'Association Diocésaine a été régulièrement déclarée le 29 avril 1925, à la Préfecture des Côtes-du-Nord, et elle a fait l'objet d'une publication au *Journal Officiel* du 16 mai 1925.

Cette Association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique, dans les conditions déterminées par les statuts qui ont reçu l'approbation du Souverain Pontife Pie XI. Elle est ainsi composée :

Président : Monseigneur SERRAND.

Conseil d'Administration : MM. LE PENNEC et LE PETIT, vicaires généraux ; CARLUER (trésorier) et HEURTEL (secrétaire).

Des Membres titulaires, ecclésiastiques ou laïcs, au nombre de 30 (y compris l'Evêque et les autres membres du Conseil d'Administration).

Des Membres honoraires en nombre illimité.

La cotisation annuelle est fixée à 5 francs au minimum ; elle peut être rachetée par le versement d'un capital de 500 francs.

Pour procurer à l'Association des ressources qui lui sont nécessaires, nous demandons à ceux de nos diocésains qui le peuvent de solliciter leur inscription à titre de membres honoraires. De plus, un tronc en

faveur de l'Association devra être placé dans toutes les églises et chapelles publiques du Diocèse (1).

† FRANÇOIS-JEAN-MARIE,

Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Harmonie Paroissiale

Maitre : M. l'abbé G. BURGOT.

Fondée, depuis de nombreuses années déjà, cette Société rend de grands services à nos fêtes religieuses, tant à l'église, aux processions, qu'aux séances et aux fêtes patriotiques.

Le mercredi soir, à huit heures, ont lieu les répétitions. Tout en travaillant la musique, les membres entretiennent entre eux une franche gaieté et une bonne camaraderie.

Chorale

Depuis un an, nous avons le bonheur de posséder une chorale à voix mixtes (soprani, contre-alti, ténors et basses), sous l'habile direction de M. l'abbé FOURNEL, avec M. l'abbé A. CARRÉ, comme organiste-accompagnateur. Les progrès réalisés et le travail fourni au cours de l'année sont énormes. Beaucoup de villes, au dire de nombreux étrangers, n'ont pas l'avantage d'en posséder de semblable. Notre A. C. J. F. possède de beaux organes de ténors et de basses, et l'école libre des garçons fournit les beaux timbres des voix d'enfants.

Cette année, le travail sera encore plus intense ; le groupe, plus homogène, donnera en outre un meilleur rendement.

(1) A Plouër, le tronc de la statue Ste Jeanne d'Arc a cette destination.

Schola des E. D. M.

Tandis que la Chorale rehausse par son riche répertoire l'éclat de nos cérémonies, les voix fines, lucides, bien timbrées, des Enfants de Marie, rivalisent dans l'art et le bon goût. Les faux-bourbons de Perruchot, la musique moderne, le plain-chant grégorien, les cantiques, tout cela leur est familier, grâce aux maîtresses habiles de l'École Saint-Joseph. Dans la musique profane, le succès n'est pas moindre ; dans nos séances dramatiques et musicales, nous sommes toujours heureux de les entendre exécuter leurs grands chœurs avec une superbe maîtrise.

Echo de Plouër

Modeste bulletin paroissial polycopié, l'*Echo de Plouër* paraît chaque semaine. Des enfants le portent à domicile dans tous les villages avec une publication de la « Bonne Presse ». Outre cela, il y a des abonnés qui le reçoivent par la poste. Plusieurs abonnés de ce genre, résidant dans la paroisse, tiennent à l'avoir sous bande. Il serait préférable, à notre point de vue, d'en voir diminuer le nombre : tous le recevraient de la main des enfants avec un bon journal.

Pendant la campagne de la grande pêche, les marins abonnés le reçoivent, sous enveloppe, par l'intermédiaire de M. l'Aumônier de la *Sainte-Jeanne-d'Arc*. Nous invitons les marins de la grande pêche à se faire inscrire avant le début de la campagne. Quelques-uns se plaignent encore, après plusieurs mois de travail, de n'avoir rien reçu, alors que l'Œuvre des Mers les a déjà rencontrés ; ce n'est pas surprenant, car deux mois après leur départ, on nous demande encore des abonnements.

Cette année, il nous a été possible d'y joindre d'autres publications ou revues pour les groupes importants réunis sur certains bateaux, et même pour quel-

ques isolés. Pour la campagne de 1926, nous espérons pouvoir faire mieux encore.

La réclame commerciale n'est pas admise dans les colonnes de l'*Echo* ; les annonces, l'état paroissial, les comptes-rendus de fêtes, des notes historiques sur le vieux Plouër, tout ce qui peut intéresser la famille chrétienne y est fidèlement relaté.

En dépôt chez Mlle V. BINARD, au bourg.

ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

La paroisse possède deux écoles chrétiennes : une de garçons et une de filles.

L'École des garçons comprend trois classes.

Directeur : M. DUFFREAU ; *Adjoint* : MM. RUULT et MERCADIER.

L'École Saint-Joseph, pour les filles, comprend quatre classes.

Directrice : Mademoiselle ROLLET.

En outre, l'École possède une classe enfantine pour recevoir les petits enfants des deux sexes au-dessous de sept ans.

L'Œuvre de Saint-Antoine permet à ceux qui ont trop loin pour s'en aller le midi de prendre leur repas au réfectoire de l'Établissement. Les garçons de l'École libre peuvent profiter de cette œuvre si importante.

Deux Centenaires

I. ECOLE DES GARÇONS (1824-1924)

Le 2 février 1824, par acte de donation entre vifs, Mathurine Richard, veuve Sauvage, fait don à la commune de Plouër de deux maisons contiguës pour servir à l'établissement d'une maison d'instruction pri-

mairie pour les garçons, sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne. Cette donation fut autorisée à la date du premier décembre 1824. Le Conseil municipal, ayant à sa tête, comme Maire, M. Brignon de Léhen, voit dans cette donation les grands avantages qu'elle procure à la commune : « établir dans son sein une maison où l'éducation chrétienne et religieuse des jeunes gens, source unique de toute morale et principe conservateur de la société, sera soignée de la manière la plus avantageuse et la plus désirable par les pieux instituteurs qui seront appelés à la diriger... »

Dans le voisinage, des écoles de ce genre existaient déjà, et les bienfaits s'en faisaient sentir. Les conseillers municipaux de Plouër, jaloux de voir leurs concitoyens participer le plus promptement possible aux mêmes avantages, votèrent les transformations et les réparations nécessaires, en hâtèrent l'exécution et, le premier décembre 1824, le Frère Louis de Gonzague, avec un adjoint, ouvrait les classes.

— Dans sa séance du 9 avril 1855, le Conseil municipal trouve que pour une population de plus de 4.000 habitants, la commune n'a pour salle de classe communale de garçons qu'une misérable maison sans cour et bien insuffisante sous tous les rapports. En conséquence, après plusieurs démarches, on acheta 15 ares dans la partie Nord du Clos Réhen, appartenant aux époux Isaac Chevalier et Marie Nicolas, afin de construire des classes neuves. Ce ne fut qu'au mois de mars 1860 que l'Ecole nouvelle fut livrée aux Frères. Elle est située à Bel-Air. Plus tard, en 1872, le mur de clôture, la remise pour la pompe à incendie, le « violon » municipal et le préau furent construits.

En mars 1888, les Frères prirent possession des classes neuves de la Ville-Mévault ; toutefois, ils n'occupèrent la maison d'habitation qu'en juin suivant, continuant jusque là de loger au presbytère.

Un des Frères étant mort à Plouër le 15 janvier

1891, l'Administration envoya un instituteur laïc pour le remplacer. Enfin, à la mi-mars 1891, l'Ecole fut définitivement laïcisée.

Pendant cette période, les membres du clergé et les bons catholiques de la paroisse rivalisèrent de zèle pour la construction de l'Ecole libre des Landes, qui fut prête à la mi-juin ; et un mois après, le 23 juillet 1891, Mgr Fallières venait la bénir. Dès le premier jour, à l'ouverture, cette école comptait *cent vingt élèves*.

Que de bien accompli pendant ce siècle ! Que d'abnégation ! Que de dévouement de la part des maîtres ! Avec toutes les difficultés à surmonter, une œuvre humaine ne pourrait que sombrer : le doigt de Dieu est là.

II. ECOLE SAINT-JOSEPH

Mademoiselle Desguetz, une des principales bienfaitrices de la paroisse de Plouër, après avoir fondé le Bureau de Bienfaisance en faveur des pauvres, souffrait de voir les petites filles sans école depuis la Révolution.

Pour remédier à ce grave inconvénient, Mlle Desguetz, en 1825, établit des classes dans sa propre maison. Elle les confia à des maîtresses de la paroisse qu'elle chargea en même temps de distribuer les secours du Bureau de bienfaisance. La maîtresse de la première classe, Mlle Jeanne Parnet, pendant près de vingt ans, eut constamment une centaine d'élèves sous sa direction.

Le nombre des enfants ayant beaucoup augmenté, les institutrices, fort incommodées par l'exiguïté du local, désiraient vivement faire l'acquisition d'une maison située à l'entrée du bourg. Cette maison, habitée par un ancien docteur, nommé M. Olivier, avait été bâtie, avant la Révolution, par la famille de Plouër, sur l'emplacement d'un ancien temple protestant, et donnée pour un établissement dirigé par

des Sœurs de Charité, lesquelles s'en virent dépossédées pendant la Révolution de 1793.

M. le Comte de Plouër, contristé de voir la fondation de ses ancêtres détournée de son but, fut heureux d'aider les maîtresses établies par Mlle Desguetz à faire cette acquisition, en 1851. Cette propriété fut placée sous la protection du bienheureux Saint-Joseph dont l'établissement porte le nom.

En 1855, le local étant insuffisant, il fallut construire le bâtiment contenant au rez-de-chaussée deux grandes classes et la chapelle au-dessus.

En 1896, grâce à la générosité si discrète de Mademoiselle Athalie de Léhen, deux autres belles classes, avec grand préau au-dessous, ont été bâties et bénites en 1897 par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc.

Succès scolaires en 1925

I. — DIPLOME DIOCESAIN

1°) Garçons

Gabriel HAMON, du bourg.

Louis BAJOT, de la Rusais.

Louis JAMBON, des Guérets.

Jean CASTEL, de la Fortituaux.

VINCENT, de la Mettrie-Paumerais.

Jean-Marie JAMBON, de Neuville.

2°) Filles de l'Ecole Saint-Joseph

Angèle MICHEL, de la Guénerais (première du canton avec félicitations de la Commission d'examen).

Hélène DELACHIEUNE, du Port-Saint-Hubert.

Marie MARTIN, de Plumazon.

Jeanne LELOUP, du Bouillon.

Marie-Thérèse DELACHIEUNE, de la Gourbannièrre.

Louise LECAN, de Lizenais.

Pélagie DUVAL, de la Touësse.

Anaïse ROUAULT, des Landes.
Louise DUTERTRE, de Plumazon.
Germaine SÉVIN, de Lizenais.
Félicie DURAND, du Pont-Mévault.
Andrée ALLAIN, de la Touësse.
Yvonne EON, de Coutances.

II. — ECONOMIE DOMESTIQUE

Ecole Saint-Joseph

Marie RENAULT, du Tertre.

Rosa JAN, du Bouillon.

Germaine DENIER, de la Rusais.

Francine MICHELET, de Couvé.

Florentine GOUDIN, de la Mettrie-aux-Anvalins.

Hélène EON, de Coutances.

Aline MACÉ, de la Rouxelais.

Rosa PERRIOU, de la Hautière.

Yvonne LECOSQUER, de Couvé.

Rosa BRIARD, de Vildé.

III. CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES (OFFICIEL)

Ecole libre des garçons

Paul AVELINE, de la Croix-Gicquel.

Gabriel HAMON, du bourg.

Adrien RUELLO, du Bois-Asnes.

IV. — CERTIFICAT (DEGRÉ SUPÉRIEUR)

Ecole Saint-Joseph

Simone ROUAULT, des Landes.

Elisa LEMARCHAND, du bourg.

V. — BACCALAUREAT

(Nous enregistrons avec plaisir les succès de nos anciens élèves).

Pierre LECAN, des Guérandes, a passé avec succès l'examen du *Baccalauréat, 2^e partie (Philosophie)*.

VI. — AUTRES SUCCÈS

Louis LESNÉ, du Rocheret, élève aux Cordeliers de Dinan, a passé avec succès, devant un jury d'Ingénieurs et de techniciens, l'examen du Certificat Industriel.

Auguste RAULT, de la Vallée, et Julien SIMON, du Rocheret, tous les deux membres de l'A. C. J. F., ont obtenu : le premier les galons de caporal au 153^e R. I., et le second les galons de sous-officier au 24^e dragons.

Joseph ROUAULT, de Saint-Maudan, a été reçu le deuxième à l'examen (écrit et oral) de capitaine de la Marine Marchande, devant le Jury de Nantes.



Médaille Militaire. — La Médaille Militaire a été attribuée à la mémoire du soldat ROUXEL Joseph-François-Célestin, mort pour la France, au 135^e R. I. : « Brave soldat, dit sa citation, tué le 9 mai 1918 en assurant le service de sa pièce (il était mitrailleur), malgré un violent bombardement, pour soutenir l'attaque d'un corps voisin, près d'Ainval (Somme). A été cité. »

Joseph Rouxel était un jeune homme de valeur, franc, distingué, de bon esprit, de grand bon sens et fervent chrétien. Telle est la réputation qu'il a laissée à Plouër, où il ne comptait que des amis.



Décoration Pontificale. — A la fin de l'année 1924, notre Evêque bien-aimé, Mgr Serrand, revenait de Rome. Après avoir visité le tombeau des Apôtres et le Souverain Pontife, et rendu compte devant les diverses Congrégations de la vie religieuse et de l'administration de son beau diocèse, Sa Grandeur a obtenu du Chef de l'Eglise plusieurs distinctions honorifiques.

Parmi les heureux bénéficiaires, il nous plaît de relever un nom, le premier en tête de liste : celui de M. FAISANT DE CHAMPCHESNEL, de la Matz, en Plouër.

Ancien officier de l'Armée de la Loire en 1870, il fut toujours un vaillant serviteur de l'Eglise. A Plouër, comme trésorier de la Fabrique pendant de longues années, que de services n'a-t-il pas rendus ! Les paroisses de Languédias, de Trédias, de Saint-Domineuc et de Saint-Malo de Dinan n'oublieront pas non plus ses bienfaits et ses largesses.

La croix de *Chevalier de Saint-Grégoire le Grand* se trouve bien placée pour récompenser de si bons et si éminents services. Pour notre part, nous nous réjouissons bien vivement, avec sa famille et avec ses amis, de l'insigne honneur qui vient d'échoir à notre compatriote et de la si juste distinction qu'il vient d'acquérir. Qu'il veuille bien agréer nos sincères et respectueux compliments.



Nos deux Séances Récréatives

(28 Décembre 1924 & 4 Janvier 1925)

La foule qui se pressait à la première représentation prouve combien nos acteurs sont réputés, estimés et désirés. De bonne heure, toutes les places étaient envahies, si bien que bon nombre de billets durent être remboursés. Nous ne pouvons que le regretter et rester impuissants devant cet état de choses.

Si, du côté des places, il y eut des déceptions, il n'y en eut pas du côté de l'exécution du programme. Une grande fantaisie aux motifs les plus gracieux et les plus variés : *La Châtelaine*, servait d'ouverture. C'est purement un chef-d'œuvre, coloré, distingué, d'une écriture serrée et soignée, d'une rare richesse d'orchestration. Tantôt y dominent les anches, tantôt

le son royal et majestueux du trombone tient l'orchestre en suspens, tantôt la douceur des bois vient tempérer l'ardeur des cuivres sonores dont l'auteur n'a pas abusé ; parfois, entraînée par la rapidité du mouvement, la légèreté des mélodies va crescendo se jeter dans un harmonieux tutti de tempête... Que c'est beau !. Personne ne manqua d'affirmer son admiration pour le talent du dévoué chef et le souci constant d'art qu'il met dans la plus minime sonorité qu'il extrait de sa masse orchestrale, d'une baguette précise et doucement impérieuse.

Tout théâtre qui se respecte a son Polin. Le nôtre était là, et en belle forme. La *Lecture du Rapport* et la *Lettre en panne* permirent à notre artiste de nous prouver une fois de plus ses dispositions peu ordinaires.

Voici le beau drame de M. l'abbé Cornou : *Le Combat des Trente* ; une pléiade d'acteurs vont l'interpréter d'une façon magistrale. Un court prologue met au point la question historique. Organisé par les Anglais, le pillage de la Bretagne et les mauvais traitements que subissent ses enfants mettent hors de lui Beaumanoir, qui provoque le combat. Le plus terrible anxiété, qu'un traître que l'on croit converti ranime de nouveau, maintient jusqu'au bout l'intérêt grandissant.

Splendide, ce troisième acte ! Splendides ces dernières artistiques, ce riche arco-solium, cette lampe du sanctuaire ! Quelle majesté dans cette entrée des guerriers aux riches et puissants accords de l'orgue exécutant le « Chœur des Chevaliers », du *Tannhäuser*, de Wagner ! Très admiré aussi le tour musical de la phrase qui, tout à coup, de la plus grande simplicité, s'élève jusqu'à l'éloquence la plus grandiose du chœur : « O Seigneur, gloire à toi ! »

Pour être forts, les guerriers communient avant le combat :

*Du Dieu qui protégea nos pères,
Chantons les sublimes ardeurs.
Pour venger de l'Anglais les injustes colères,
L'Hostie allume en nous d'invincibles ardeurs.*

La conversion de Montauban par Dom Bertrand assure la victoire aux Bretons.

Ce beau drame a laissé une profonde impression dans nos âmes, d'autant plus que Plouër était représenté à ce combat mémorable.

Un genre, s. v. p.... Tel est le titre de la comédie où trois de nos meilleurs acteurs ont cueilli tant de bravos. On a bien ri ; le but de la pièce a donc été atteint.

Ayez pitié de deux pauvres orphelins !. Ici, c'est le clou du comique. Maquillés très habilement, nos deux pauvres sont de fameux exploités... Leurs gagnepain, le monocorde de « Gratte-à-Mort » et le trombone de « Souffle-à-Vide », malgré leur grande discrétion, portent au comble la rouerie du métier. Le succès fut énorme : les poumons n'en peuvent plus, on étouffe à force de rire ; les spectateurs, à pleines mains, jettent la monnaie qui tombe dru sur la scène et sur la figure des artistes.

Après une belle séance comme celle-là, il nous reste à remercier le nombreux public qui s'est montré généreux, les commissaires dévoués, les donateurs de bonbons, de friandises, du vin d'honneur aux acteurs, notre musique instrumentale et les membres de la Chorale. Un merci tout spécial aux acteurs. Quand on connaît le zèle dont ils ont fait preuve en venant par tous les temps, la plupart de très loin, en sacrifiant de longues heures de repos, cela pour une bonne œuvre, pour nos écoles chrétiennes, on ne peut ménager les félicitations.



La Journée Catholique du 1^{er} Février à Saint-Brieuc

Plus de 30.000 hommes des Côtes-du-Nord y manifestèrent leur volonté d'obtenir le respect et la liberté de leurs croyances. Ils étaient venus des rives de la Rance, — (Plouër en fournissait plus de 80, sous la conduite de M. l'abbé Fournel), — jusqu'à celles du Rieux, du Trégor comme de la Cornouaille, acclamer leur Evêque, Mgr Serrand, leurs députés, M. l'abbé Müller et le général de Castelnaud.

Dans leur ordre du jour, ils protestent avec énergie contre la reprise des luttes religieuses, réclament le respect des promesses faites par la France à l'Alsace-Lorraine, le maintien de l'ambassade du Vatican, l'abrogation des lois contre les Congrégations religieuses, le respect de leurs droits de citoyens français et de leurs libertés de catholiques, avec toutes leurs conséquences.

Après avoir applaudi et accepté à l'unanimité l'ordre du jour, la foule massée sur la place Saint-Michel entonne magnifiquement le chant du *Credo*.

Catholiques, souvenez-vous de cette journée grandiose... Nos ennemis sont étonnés de nous voir jouer désormais un rôle actif : ils ont peur... Pensez toujours que vous êtes une force et qu'en vous unissant vous obtiendrez le respect de vos idées, de vos croyances, le respect de vos familles et de vos foyers.

Catholiques, Bretons, Français toujours !

NOS ADORATIONS

Tandis que nos hommes à Saint-Brieuc inauguraient une ère nouvelle pour notre pays, un vaillant missionnaire, fils du bon St François d'Assise, com-

mençait nos Adorations paroissiales. Elles eurent un plein succès, nous sommes heureux d'en rendre témoignage.

La parole de Dieu est au-dessus de tout éloge ; cependant, nous ne pouvons passer sous silence la science toute apostolique, le talent et le dévouement du R. P. Antoine. Attirés par lui, les gens de toutes les catégories vinrent en foule raviver l'ardeur de leur foi au banquet de la Vérité, se purifier dans le bain de la Pénitence et recevoir le Pain des forts.

L'église était remplie à toutes les réunions du soir. Au jour de sa fête (Purification), la bonne Mère du Ciel dut combler de bénédictions ses enfants chéris et leur inspirer de sérieuses résolutions. Le mardi soir, réunion spéciale pour les hommes : ils surent montrer que leur foi n'est pas morte. Toute entière, le lendemain, la paroisse faisait escorte à Jésus-Hostie, au chant des hymnes et des cantiques les plus doux.

Les marins de la grande pêche surent, eux aussi, accomplir leur devoir, et, le jeudi matin, tous étaient à Notre-Dame de la Souhaitier à leur messe de départ. Leurs prières ont été exaucées, car pas un seul d'entre eux n'a fait naufrage cette année.

Louange à Marie !

Fête Nationale de Sainte Jeanne d'Arc

Elle fut magnifique à Plouër. Depuis longtemps, le Ciel continuait ses douches abondantes; pendant de longs jours, toutes les cataractes ouvertes semblaient persister dans leur dessein. Voilà que soudain, à je ne sais quel étage, dans les nuages, — bien haut, en tout cas, — de puissantes détonations retentissent, portées par les ondes sonores, bien au-delà des confins de Plouër. On sort aux portes, on veut voir... où est

le canon ? Des flocons de fumée portés par le vent servent à le repérer, tout en laissant quelque chose de vague sur son emplacement... Encore un coup ! c'est le départ... Où va-t-il éclater ?.. Et les réflexions continuent... Brrroum !.. C'est un fusant !! — « Avec quoi qu'tu l' bourres, ton canon ? » — « Avec du papier ?... On l'entend fameusement bien. ».. Que c'est beau, le canon ! quand ce n'est pas celui de la Marne, de Verdun ou de la Somme.. Bref, les nuages épouvantés cessent de nuire, se dispersent, et le beau temps nous revient. Telle fut le samedi soir l'annonce de la fête.

DIMANCHE 10 MAI. — A part quelques très rares exceptions, notre bourg était fort bien décoré : chez nous, on aime tant Sainte Jeanne d'Arc ! Une certaine animation règne même, à cause du scrutin de ballottage.

Entrons à l'église... La sainte héroïne, sur un trône d'honneur, artistement décoré, domine l'entrée du chœur ; son doux visage attire tous les regards et porte à la piété. Elle voit à la table de communion les membres de la Jeunesse Catholique : n'est-ce pas convenable, puisque le groupe est placé sous son patronage ? Elle entend l'Harmonie paroissiale, la Schola des Enfants de Marie et la Chorale rivalisant de zèle et de bon goût dans leurs exécutions. Au passage, signalons la cantate très entraînant, enlevée avec brio par la Chorale :

*Gloire à toi, ô Vierge lorraine,
La France entière applaudit tes grandeurs.
Protège-la, toi, sa seconde Reine,
Arme nos bras, garde nos cœurs...*

A la sortie de la grand'messe, un vin d'honneur réunissait les artistes, heureux d'avoir contribué à fêter la Sainte.

Le programme annonçait pour les Vêpres quelque

chose de bien ; aussi l'église contenait-elle une fort belle assistance. A la sortie, les enfants, joyeux d'avoir bien chanté, mangent à pleine bouche les bonbons de la fête et se préoccupent déjà des flambeaux pour la retraite du soir.

21 n. 15. — A toutes les fenêtres des maisons particulières et de la Mairie brillent d'innombrables lumières ; les gros ballons aux couleurs variées se dandinent au-dessus des verres ; les lanternes vénitienes rivalisent ; oriflammes, étendards et drapeaux tricolores claquent au vent ; les feux de bengale projettent leurs éblouissantes clartés sur cette foule joyeuse et recueillie qu'entraîne, en contournant le bourg, la musique instrumentale. Et, en ordre parfait, on se rend aux Landes pour voir le clou de la fête.

Laissant derrière elles un long panache pétillant de milliers d'étincelles, les fusées les plus variées montent dans les profondeurs de l'infini, éclatant, puis produisent généreusement leurs feux les plus agréables, ou leur chenille verte se promenant longtemps dans le bleu du ciel. De formidables bombes déchirent l'air et déversent des serpents de feu qui s'agitent furieusement ; de farouches tourniquets, dans leur course folle, yomissent et crachent le feu, détonnent violemment, puis, n'en pouvant plus, se calment pour mourir ; des saules pleureurs, des fontaines de perles, des feux de bengale, des jeux de chandelles romaines, etc., etc... tout cela fut réussi admirablement, grâce à l'habileté des artificiers, qui n'avaient rien négligé dans le montage. Entre temps, l'infatigable Harmonie Paroissiale donnait un concert très écouté et très applaudi, que la place ne nous permet pas de détailler ici... Déjà, le bouquet de 60 fusées se précipitait dans les aires ; les mains battaient de joie ; la satisfaction était générale. Aux accents de la « Marche du Temps passé », la foule considérable, tout en liesse, prenait le chemin du retour.

Aux familles généreuses qui ont offert ce beau feu d'artifice, aux enfants dévouées qui ont réalisé la col-

lecte, aux artificiers, aux musiciens, à tous ceux qui ont pavoisé et illuminé, s'en va notre sincère reconnaissance. Vive à jamais Sainte Jeanne d'Arc au cœur de tous les Français !

Première Communion Solennelle

Le 24 mai, toutes les cataractes du ciel semblaient ouvertes. Pas de chance ! Trois ans de suite, nous subissons ce contre-temps. Malgré cela, la fête de la Première Communion Solennelle versa dans tous les cœurs son charme exquis.

Au début de la cérémonie du matin, une éclaircie permit de montrer à l'extérieur notre beau cortège de communiantes et de communiantes. C'était la fête de la beauté, la fête de l'Hostie. Avec plaisir, la population a contemplé les beaux cierges, les brassards immaculés, les légers voiles de tulle ondulant, les belles robes de lumière...

*La fête des fleurs, la voici !
Voici les lys, voici les roses,
Voici les fleurs du Ciel écloses
Dans le noir de ce monde-ci...*

Les fêtes profanes n'ont rien qui soit capable d'approcher de nos solennités religieuses, surtout de celle-ci. M. l'abbé Campion, vicaire à Plumaugat, enfant de notre paroisse et oncle de plusieurs petits communiantes, par sa parole remplie de conviction, de piété et de zèle, avait admirablement préparé ces petites âmes qui buvaient son enseignement. Admirable, son auditoire...

*Tout est beau, tout est pur, tout monte, chante, plane,
Et le temple n'est plus qu'un parterre embauné...*

*Un parterre de lis, où va neiger l'Hostie,
Déposant tour à tour son immortel baiser
Sur ces lèvres d'enfants... Je vois l'Eucharistie
Pénétrer ces cœurs purs et les diviniser !...*

*Fuyez au loin, fuyez, visions décevantes
Des bals, des cris, des jeux, des spectacles charnels !
Laissez-moi contempler les grâces émouvantes
Des anges de la terre au pied des saints autels...*

Le soir, pour l'extérieur, rien de mieux que le matin : une procession léméraire, un peu rapide, autour de l'église, et ce fut tout. La solennité se passa à l'intérieur. L'or prodigué des décorations de tous les autels, les gerbes de lis brillantés, de marguerites, les corbeilles de yuecas et d'hortensias rutilaient sous les mille lumières étincelantes. C'est dans ce cadre céleste que se fit l'impressionnante rénovation des vœux du Baptême.

Du haut de son trône, la Vierge au regard si doux, aux mains abaissées vers les communiantes, agréa avec joie leur consécration. C'est là qu'offrant à Marie, avec des gestes si gracieux, leurs couronnes superbes de roses blanches, les enfants chantèrent : « *Prends ma couronne, — je te la donne.* » (Ici les mains présentent les couronnes qui s'élèvent). — ... *Au Ciel, n'est-ce pas ? Tu me la rendras.*

Où, chers enfants, Marie vous la rendra au Ciel, votre couronne, si pendant toute votre vie vous gardez un souvenir reconnaissant de ce beau jour ; c'est le vœu le plus ardent que nous formons pour vous ; ce sera un gage de vie éternelle. Et, dans votre reconnaissance, vous n'oublierez pas celui qui vous a fait tant de bien par sa prédication.

Voici, à titre documentaire, les noms des enfants de la Première Communion solennelle :

Ecole libre des Garçons

Auguste PICARD, François JAN, Louis LEMARCHAND,
Joseph DUVAL, Julien PASCUAL, Louis JAMET, Au-

guste MACÉ, Joseph BAJOT, Mathurin DERRIEN, Emile LEMARCHAND, Louis ROUAULT, Jacques LEGROS, Louis MICHELET, Albert DELAMBILY, Emile HAUTIERE, Albert CHEVERT, Piette ALLEMAGNE, Joseph AUBERT, Jean CAMPION, Auguste LANGUILLE, Mary LA BÉE, Jules SOLON, François HERVÉ.

Ecole Saint-Joseph

Hélène DELACHIEUNE, Félicie DURAND, Rosa DURAND, Cécile PARIS, Eugénie GUENROC, Aline LEDUC, Francine PERRIOU, Anaïse ROUAULT, Germaine DEBREUX, Madeleine DEBREUX, Céline ALCAN, Yvonne NICOLAS, Mathilde HERVÉ, Francine BRIARD, Louise ALLEMAGNE, Marie SOUQUET, Noémi BAJOT, Marie LEBRET, Germaine RAULT, Hélène BOUILLET.

Ecole Communale des Garçons

Roger BASSET, Edouard BOUDOU, Jean CARO, Henri CHUPAUX, Auguste COHAS, Arsène DÉJOUÉ, Marcel FAUCHEUR, Francis GERVAISE, Emile JOUAN, Louis PLESSIX.

Ecole Communale des Filles

Louise GANCHE, Marie HAMON, Marie OGER, Renée ROUVRAIS, Simone THOMAS.

Prix de Catéchisme

Seuls les enfants ayant fait leur deuxième Communion solennelle ont été admis à concourir :

FILLES. — *Mention Très Bien*. — 1. Rosa JAN ; 2. Germaine SÉVIN ; 3. Francine MICHELET ; 4. Louise DUTERTRE ; 5. ex-œquo, Marie MARTIN et Angèle MICHEL.

Mention Bien. — 7. Anna DUVAL ; 8. Marie RENAULT ; 9. Marie SAUVAGE ; 10. Marie DEBREUX ; 11. Yvonne EON.

Mention Assez Bien. — 12. Marie BRÉBEL ; 13. Marie LECAMUS.

GARÇONS. — 1. Adrien RUELLO ; 2. Louis JAMBON ; 3. Henri BLAS ; 4. Mathurin LECHEN ; 5. François DELÉPINE ; 6. Léon BRISORGUEIL ; 7. Eugène MÉHEUST.

BOTREL

Botrel est mort. Il était de chez nous ; sa famille, jadis à Broons, était venue s'établir à Dinan, où naquit notre barde breton. « Chantre ardent de belles et saines idées, bon chansonnier, au verbe clair et au rythme prenant, Botrel fit du bien et fit plaisir. Il jeta à pleine gorge ce qu'il y avait dans son cœur de pensées nobles et chevaleresques, ce qu'il y avait d'idéal, et il y en avait beaucoup. » Que de sujets religieux n'a-t-il pas chantés magnifiquement ! Que de fois n'a-t-il pas dit leur fait aux tyrans ! Que de services n'a-t-il pas rendus aux bonnes œuvres par ses concerts merveilleux ! Pensons à lui dans nos prières. Que sa voix chaude et vibrante s'unisse à celles des anges pour chanter l'Hosanna éternel !

NOS SÉANCES

(30 Août à 6 Septembre 1925)

Nous sommes encore sous le charme des impressions ressenties. Qu'on nous permette de laisser courir notre plume — plutôt notre stylet — « la bride sur le cou ».

La Confrérie du Battoir : que de fois nous avons fait la promenade du « Tour de Rance » entre Léhon et le Pont de Dinan ! C'est là que tiennent, à genoux devant des pupîtres de granit poli, leurs fréquentes assises, les nombreuses confréries du battoir de la localité. Il serait très imprudent, dit-on, de les compter ; pourtant, nous n'avons jamais été témoin de scènes regrettables. Plus redoutables que celles-là sont les mégères de notre théâtrale confrérie : si elles jouent du battoir, elles ne sont pas moins habiles à manœuvrer leur langue vipérine. Sans avoir l'accent

trop parisien, ces péronnelles, ces crâneuses, ces faraudes, savent se mettre la tête dans le même bonnet, se syndiquer contre une infortunée veuve de guerre, aux mains trop fines pour le battoir. Leur audace est pourtant tempérée par la crainte de la police... il faut se méfier.

L'une d'elles possède un homme à hauteur, un orateur qui prépare le grand soir... Il péroré. A la sortie de l'usine, on le coffre. Sa moitié ira, flanquée de ses cinq mioches, au commissariat, encouragée par la bande syndiquée, qui mettra le feu, si besoin est, à la cambuse de la police... La douce Madame Cormiel, humble et modeste, n'est plus soupçonnée de mouchardage, on la reconnaît, ses bienfaits de jadis ne sont pas oubliés. Dans les boîtes du gouvernement, ses trémolos plaintifs, non appuyés des trompettes du lavoir, n'ont pas eu de succès... Pendant ce temps, la virago a élargi son homme ; la râclée qu'elle lui a administrée pour sa couardise devant les juges, avec son battoir, a motivé la sentence : on pourrait l'envoyer à la Nouvelle, il ne serait pas mieux dressé. Les camarades se serrent les côtes en applaudissant à la victoire du sexe faible. Quant à Madame Cormiel, c'est un concours de bonnes volontés pour laver son linge. Elle en a tellement peu que pour contenter tout le monde, elles seront de semaine chacune à leur tour. Jolie pièce de E. Boulay. Autant de personnages, autant de têtes légères que ces laveuses, saisies sur le vif, mais au fond pas trop méchantes.

Une chanson pour varier : *Chante, paysan*, de Jouberti et F. Borel. Possédant une voix juste, souple et remarquablement douce, la chanteuse méritait les applaudissements nourris qui lui furent adressés.

Pourvu qu'elle meure ! Ici on n'y tient plus : le fou-rire vous empoigne. Marqués au coin du bon sens, les traits d'esprit pullulent ; les actrices se les renvoient avec un naturel parfait ; c'est un feu roulant. Malheureusement, il n'y a que trop de vérité dans cette bouffonnerie de R. Bastien : trouver un étage ou

un appartement à louer, sans graisser le marteau, n'est plus chose facile.

Mouettes et Alcions, soli et chœurs, musique de Ch. Pourny. Voilà de la musique bien française. Splendide, ce grand chœur du début, pénétrant, enlevé par toute la masse chorale avec un entrain et un ensemble irrésistibles, malgré son andantino berceur. Puis, avec légèreté, solo et duo se renvoient les thèmes mélodieux avec la plus grande courtoisie, d'une façon très gracieuse. Vient ensuite la tempête... Le morceau, digne d'entrer dans une symphonie picturale, déploie ses beautés harmoniques. Enfin revient le chœur du début qui amène, avec sa forme élégante, sa conclusion classique. Ce qui charme dans cette œuvre, c'est l'expression si juste de la musique qui traduit avec joie le vol des oiseaux, avec tristesse les frémissements de la nature au souffle de la tempête, puis enfin la joie et la sérénité du retour.

Avec le bon goût des décors, le luxe des costumes, le souci de la mise en scène dont elles sont coutumières, les directrices du théâtre nous ont monté un véritable chef-d'œuvre : *Les Chrétiens aux Lions*, de Jehan Grech. La place nous fait défaut pour en esquisser une analyse, qui, trop pâle, dénaturerait ce noble sujet. Ajoutons tout de suite que la musique est aussi agréable que simple, et qu'elle a aidé grandement au succès de la pièce. Musique simple, mais très distinguée cependant, accompagnée avec une discrétion voulue, mais reposant des longs poèmes lyriques, trop savants, compliqués, nuageux, quoique d'une inspiration plus puissante, que beaucoup de sociétés musicales affectionnent trop. Nous ne mettrons aucun rôle en vedette : c'est un principe chez nous. Aux actrices qui ont joué avec une grande modestie, — c'est avec joie que nous le signalons, — ne cherchant pas à se mettre isolément en valeur, qui, avec une si grande maîtrise d'elles-mêmes, ont si bien tenu leurs rôles, nous adressons les plus sincères félicitations. Parmi les spectateurs, de fins connaisseurs avaient vu jouer

ce drame à Rennes dans un pensionnat, puis à D... La comparaison n'était pas défavorable à Plouër. Nous ne pouvons mieux faire que d'exprimer le désir de la voir remettre en scène chez nous dans quelques années.

A la musique instrumentale, toujours prête à se dévouer ; à ceux qui ont vendu des billets ; aux commissaires ; aux personnes généreuses qui ont offert des friandises ; aux nombreux spectateurs ; aux aimables et dévouées artistes ; aux infatigables et dévouées maîtresses ; aux oubliés : félicitations et remerciements !

ETAT PAROISSIAL

Naissances depuis un an

Carmen-Marie-Emilie FAUSTIN, au Port-Saint-Hubert, le 19 octobre 1924.
Eugène-François-Roger RESMOND, au Repos, le 21 oct.
Alicé-Prudence-Marie-Joseph PIAT, au Repos, le 28 oct.
Blanche-Francine GUILLEMOIS, au Bois-Asnes, le 31 oct.
Simone-Augustine-Constance-Alexandrine GILLARD, à la Rouxelais, le 15 nov.
Francis-Mathurin ALLAIN, à la Mettrie-Paumerais, le 21 nov.
Anonyme BOUILLET, au Bois-Asnes, le 20 nov.
Bernard-Auguste COTTAIN, au Bouillon, le 23 nov.
Anonyme PORCHÉ, à Vildé, le 25 nov.
Maurice-Auguste-Edouard LE BRET, à la Gourbannière, le 26 nov.
Pierré-Alain-Maurice FOUCHÉ, au Petit-Palais, le 29 nov.
Joseph-Alain-François JAN, à la Herdiais, le 2 déc.
Louise-Renée ROPERT, à la Falaise, le 4 déc.
Elisa-Geneviève-Berthe LESNÉ, au bourg, le 12 déc.

Naissances en 1925

Joseph-Louis DESBOIS, né à Toulon, le 13 janvier.
Anonyme LEBIGOT, aux Dix-Croix, le 13 février.
Georges-Jules SOLON, à la Rouxelais, le 12 février.
Anonyme LEGAIGNOUX, à la Motte, le 24 février.
Michel-René-Eugène ROUVRAIS, au Port-Saint-Hubert, le 27 mars.
Anne-Françoise-Cécile RICHARD, à Lorient, le 4 avril.
Anonyme CHAUVEL, aux Landes, le 7 avril.
Joseph-Marie VÉTIS, au bourg, le 26 avril.
Paule-Thérèse JACQUEMIN, aux Landes, le 6 mai.
Aline-Jehanne-Rosalie DURAND, aux VauxGrappins, le 9 mai.
Roger-Marcel-François GAUBERT, au Repos, le 14 mai.
Marie-Angéline GAUTIER, au Pré, le 8 juin.
Michel-Jean-Malo MÉNARD, au bourg, le 14 juin.
Joseph-Jules-Ernest-Jean DROGUET, au Verger, le 14 juin.
Cyrille-Pierre-Alexandre CHARITÉ, à la Chiennais, le 18 juin.
Simone-Louise CHAS, à la Gourbannière, le 26 juin.
Joseph-Edmond-Mathurin FOUCRIT, au Bouillon, le 4 juillet.
Anonyme HAUTIERE, à Rouault, le 10 juillet.
Anonyme MAHÉ, à Saint-Ouen, le 15 juillet.
Louise-Lucienne ROUAULT, à la Gouriais, le 22 juillet.
Anonyme PINAULT, au Primetierre, le 26 juillet.
Anonyme LANGUILLE, à la Ville-aux-Rais, le 31 juillet.
Annick-Jeanne-Yvonne COLAS, à Lannois, le 5 août.
Auguste-Louis MOY, à la Vallée, le 10 août.
Anonyme THOMAS, à la Mettrie-Paumerais, le 13 août.
Anonyme ROUAULT, à la Caillibotais, le 16 août.
Anonyme ROUAULT, à la Gouriais, le 19 août.
Jean-Michel-André BOURGES, aux Landes, le 23 août.
André-François LOËDEC, à Gallienne, le 22 août.
Victor-Léon-Edouard THOMAS, à la Chiennais, le 30 août.
Anonyme GAUVAIN, à la Ville-au-Bault, le 1^{er} sept.

Maurice-Mathurin-Louis LUCE, au Mézeray, le 4 sept.
Pierre-François-Jean ROUXEL, à la Vallée, le 9 sept.
Adrien-Louis-Raymond MALCAVET, à Lizenais, le 11 septembre.
Anonyme MÉHEUST, à la Chiennais, le 14 sept.
Anonyme MARMIGNON, à la Mettrie-aux-Anvalins, le 19 sept.
René-Marie-Joseph AUVRAY, à la Mettrie-Paumerais, le 18 septembre.
Anonyme FOUGERAY, au bourg, le 21 sept.
Francis-Auguste-Louis MORIN, à la Chiennais, le 21 sept.
Germaine-Augustine TROTARD, à Brizard, le 24 sept.
Germaine-Louise-Marie BONNIER, à la Mettrie-Paumerais, le 5 octobre.
Francine-Joséphine-Rosa MAUNY, à St-Maudan, le 14 octobre.

Mariages depuis un an

Alphonse LOËDEC et Louise LEMAITRE, le 4 nov. 1924.
Marie-Ange DÉPAGNE et Henriette GUILLOIS, le 4 nov.
Pierre DUJARDIN et Anna DESBOIS, à Saint-Servan-sur-Mer, le 12 nov.
Eugène DELAHAYE et Valentine BROUZIN, le 22 nov.
Edouard BINARD et Marie-Céleste RICHARD, le 22 nov.
Francis GAUVAIN et Cécile LE GUILLERM, le 19 nov.
Félix BONNIER et Louise PIAT, le 25 nov.
Auguste MOY et Louisa RAULET, le 25 nov.
François MAUNY et Joséphine FLAUD, le 13 déc.
François BOTREL et Louisa FLAUD, le 13 déc.
François COCHARD et Anna RUELLO, le 15 déc.
Pierre ROUXEL et Léonie MAUTRAY, le 15 déc.

Mariages en 1925

Louis QUERCYRON et Yvonne MÉHEUST, le 13 janvier 1925.
Ferdinand LEPEIGNEUL et Léonie ROUVRAIS, le 13 janv.
Roger VIVIER et Jeanne-Marie TROALIC, à Paris, en janvier.

Henri TROTARD et Marie TIREL, le 24 janv.
Léon SOUHARD et Jeanne CHATELIER, le 7 février.
Henri LEFEUVRE et Anna BINARD, le 23 février.
Célestin ARCELIN et Louise BRILLAULT, le 2 mars.
M. le Dr Joseph-Célestin ÉON et Mlle F. BÉCHEREL, le 2 mars.
Auguste COHUET et Lucie LAFFICHÉ, le 21 avril.
Jean-Baptiste MORIN et Nathalie CARO, le 27 mai.
Pierre DESBOIS et Jeanne PAPE, le 8 juin.
Auguste QUINTIN et Louise BIZEUL, le 9 juin.
Ange LESNÉ et Esther REVERDY, le 16 juin.
Hippolyte CHÉROT et Eugénie BELCEIL, à Pleslin, le 20 juin.
Théophile BIZEUL et Marie LE MAB, le 24 juin.
Aimé LEGAIGNOUX et Amélie KERVADEC, le 4 juillet.
M. René KERNEF et Mlle Marie-Brigitte VIDAMENT, le 22 juillet.
Edouard BÉZARD et Françoise AUBEL, le 8 sept.
Arthur FLAUD et Reine BOTREL, à St-Briac, le 3 oct.
Auguste DRUAIS et Marie FOUTEL, le 14 oct.
Jean-Marie ROUXEL et Marie BOVIN, le 20 oct.
Victor BONNIER et Madeleine DELACHIEUNE, le 20 oct.
Louis LE TESSIER et Marthe HESRY, le 24 oct.
Pierre BONNIER et Louisa ROUXEL, le 27 oct.

Décès depuis un an

Marie LEMÉE, au Chalonge, 74 ans, le 27 oct. 1924.
Françoise LEDRAN, à la Rusais, 74 ans, le 11 nov.
Jean LEMOINE, à Brizard, 42 ans, le 15 nov.
François FAVRON, à Lizenais, 82 ans, le 30 nov.
Arthur ROUXEL, au Pont-Haye, 21 ans, le 9 déc.
François DURAND, aux Guérets.
Théophile CHEVALIER, au bourg, 66 ans, le 27 déc.

Décès en 1925

Pierre PERRIER, à la Ville-Main, 69 ans, le 2 fév. 1925.
Olympe BÉZARD, au Bas-Bout, 77 ans, le 8 février.
Marie ALLAIN, à la Mettrie-Paumerais, 16 ans, le 9 fév.
Jean BOTREL, au Bouillon, 31 ans, le 20 fév.

Cécile BERTRÉ, en religion *Sœur Solange*, de la Congrégation du Bon-Secours, décédée et inhumée à Chartres, en février.

Eulalie RICHARD, à Couvé, 57 ans, le 9 mars.

Auguste BRIZARD, aux Landes, 65 ans, le 11 mars.

Berthe ROUXEL, à la Croix-Gicquel, 43 ans, le 15 mars.

Lucie GEORGELIN, à Bel-Air, 73 ans, le 23 mars.

Julienne BRÉBEL, au Pré de la Ville-Josse, 79 ans, le 26 mars.

Marie-Céleste BONNIER, à la Rouxelais, 74 ans, le 2 avr.

R. P. Edouard FOUACE, religieux Mariste, décédé en mars dans sa mission de Bondé (Nouvelle-Calédonie), à 53 ans.

Jean VIDELOUP, au bourg, 79 ans, le 7 avril.

Julie FERTÉ, à la Croix-Corbin, 76 ans, le 14 avril.

Théophile AUBERT, au bourg, 74 ans, le 16 avril.

Joseph BINARD, sur la Lande, 23 ans, le 19 avril.

Ange SALADIN, à St-Malo, 51 ans, le 24 mars.

François BOULARD, au Port-Saint-Hubert, 44 ans, le 15 mai.

Jean LEDUC, à la Bouillie, 64 ans, le 8 juin.

Marie JOUAN, à Lizenais, 47 ans, le 14 juin.

Marie-Joseph LAMANDÉ, à la Hautière, 48 ans, le 20 juin.

Henry LANGUILLE, à la Galerie, 70 ans, le 2 juillet.

Célestine ROUXEL, à la Rusais, 80 ans, le 17 juillet.

Anne-Marie DUBOIS, à l'Hôpital de Dinan, inhumée le 20 juillet.

François MOUSSET, au Bois-Asnes, 68 ans, le 31 juill.

Julienne GAUVAIN, chez les P. S. des Pauvres à Dinan, 85 ans, le 9 août.

Joseph COUPEAUX, à la Mettrie-aux-Anvalins, 81 ans, le 22 août.

Jeanne AUBRY, à la Moignerais, 82 ans, le 26 août.

Pierre ARCELIN, à la Matz, 76 ans, le 12 septembre.

Joseph LEMOINE, à la Gourbannière, 58 ans, le 1^{er} oct.

M. le D^r Jean CHEVALIER, aux Landes, 76 ans, le 18 oct.

Anne-Marie LEDUC, à la Bouillie, 27 ans, le 20 oct.

Seigneur, donnez-leur le repos éternel !



ADMINISTRATION CIVILE

Maire : M. PÉPIN, à la Mettrie-aux-Anvalins.

Adjoints : M. ROGER, à Gallienne, et M. ECLIN, au bourg.

Conseillers : MM. BONNIER, D^r CHEVALIER, DESBOIS, DESPRÉS, GUILLOIS, HERVÉ, HOITTE, JAMBON, JUHEL, LEGAIGNOUX, LOUET, NICOLAS, PARNET, PASQUIER, PIAT, ROUAULT, ROUILLÉ, ROUVRAIS.

Secrétaire de Mairie : M. Jean GRIGNON, au bourg.

Garde-Champêtre : M. Jean LEMOINE.

Commission des Travaux

MM. ROGER, ECLIN, LEGAIGNOUX et PASQUIER.

Commission Scolaire

MM. ROGER, ECLIN, ROUILLÉ, PASQUIER, PIAT, LEGAIGNOUX et DESBOIS.

Répartiteurs

MM. DESBOIS, DROT, LAMORT, PARNET, PIAT et ROUILLÉ.

Bureau de Bienfaisance

MM. DESBOIS, PASQUIER, D^r COLAS, D^r LANGLAIS et ROUILLÉ.

Commission de révision des cotes foncières

MM. Jh LEGAIGNOUX, ROGER et MINAC. — Deux étrangers à la commune doivent y prendre part : MM. Eugène GAREL, de Taden, et François Houzé, de Langrolay.

Recette Buraliste

M. BIZEUL, au bourg.

Pompes Funèbres

M. DENIS, aux Guérets.

Entretien du Cimetière

Commission : MM. ECLIN, HERVÉ et ROUILLE.

Fossoyeur : François DOUAI, à la Croix-Gicquel.

Ecoles Communales

GARÇONS : Directeur : M. GROUALLE.

Adjoints : MM. KERNEFF et LEBARS.

FILLES : Directrice : Mme BOURGET.

Adjointes : Mme GROUALLE ; Mlles LOË-
DEC et LEGUINAIRE.

Sapeurs-Pompiers

Chef : M. HERVÉ.

Syndic de la Marine

M. BOURGULT, à la Ville-Mévault.

Douaniers

MM. GUILLERMIN, patron ; — FALLON, sous-patron ; —
GANCHE, GEILLE et KERGALL.

Perceptions

Le premier lundi de chaque mois, à partir de huit heures du matin, le Percepteur de Dinan, M. LÉPINE, se tient, à la Mairie de Plouër, à la disposition des contribuables.

Postes, Télégraphe, Téléphone

Directrice : Mlle MAUPOMÉ.

Adjointe : Mlle BEDFER.

Courrier : M. VIDELOUP (service automobile).

Port des Dépêches : M. CHATTON.

Facteurs : MM. BOUTTIER, DELÉPINE et GALLAIS.

Abonnés au Téléphone

MM.

8. Chemins de Fer de l'Etat, gare de Pleslin-Plouër.
2. ALLORY, marchand de porcs, au Port-Saint-Hubert.
7. M^e LE BIHAN, notaire, au bourg.
4. BURGOT, aux Moulins de Plouër.
3. LEMARCHAND-HENRY, grains, graines, pommes de terre, pommes à cidre, engrais, etc., au bourg.
6. MINIAC, à Plumazon : bois en tous genres, scierie, produits agricoles, ardoises, etc.
9. PIAN, aux Landes : forge, quincaillerie.
1. SAMSON-LEMOINE, capitaine au long-cours, au Port-Saint-Hubert.
10. Hôtel ECLIN, Plouër.

Tabacs

M. BIZEUL et Madame QUINTIN, au bourg et au Port-Saint-Hubert.

Ponts & Chaussées

Cantonniers : MM. BELONCLE, DUCLOS, BRIARD et THOMAS.

Docteurs en Médecine

MM. COLAS et LANGLAIS, au bourg.

Pharmacien

M. François DESVAUX, au bourg.

Notaire

Maître André LE BIHAN, Chevalier de la Légion d'Honneur, au bourg.

Experts-Géomètres

MM. LEGAIGNOUX-FLAUD, à la Motte ; MACÉ, à la Rouxelaie.

Dépôts de Journaux & Publications

Mlle V. BINARD : *L'Echo de Plouër* (1), *La Croix de Paris*, *La Croix des Côtes-du-Nord*, *L'Echo du Noël*, *Le Pèlerin*, *Romans de la Bonne Presse*, *Livres de piété*, *Livres variés de chant grégorien*, *Catéchismes*, *Evangiles*, *Histoires Saintes*, etc...

Mme HAMON : *Le Nouvelliste de Bretagne* et *L'Eclair Dinannais*.

Mme SÉVIN : *L'Union Malouine et Dinannaise*.



(1) *L'Echo de Plouër* ne se vend qu'avec une publication de la Bonne Presse : *La Croix*, *Echo du Noël*, *Le Pèlerin*, *Les Veillées des Chaumières*, *Le Sanctuaire*, etc...

Les étrangers à la paroisse peuvent s'abonner directement : s'adresser à M. l'abbé A. CARRÉ, vicaire à Plouër, imprimeur-gérant.

Quelques pages sur Plouër autrefois

Loin de nous l'intention d'écrire l'histoire de Plouër : ce qui ne serait pas sans grosse difficulté. Nous avons simplement étudié quelques figures fort intéressantes, plusieurs familles illustres mêlées activement à l'histoire de notre Bretagne et de la France. Dans notre Bulletin paroissial, l'œuvre entreprise sera continuée ; elle plaît aux lecteurs, nous en avons l'assurance. Pour cela, nous la rendrons aussi intéressante que possible.

Les Foires à Plouër

Une famille de la paroisse nous a procuré l'affiche suivante, sortant de l'imprimerie de J.-B. LECONTE, de Saint-Malo, datant de 1763 :

AVIS AU PUBLIC

On avertit qu'il y aura désormais à PLOUER trois foires par an,

SAVOIR :

La première, le 8 Mai prochain ;
La seconde, le 2 Août suivant ;
La troisième, le 1^{er} Décembre suivant.

Et ainsi chaque année : les deux premières se tiendront dans le bois de haute fûtaye près le Bourg de Plouër ; ce bois, qui contient environ 15 journeaux, sera fort commode pour les bestiaux, étant planté en avenue ; ce qui les mettra à l'abri du soleil. Il y a plusieurs flaques d'eau propres à abreuver les bestiaux.

La troisième foire, c'est-à-dire celle du premier décembre, se tiendra dans le Bois de Lupin, vis-à-vis le Château de Plouër, près ledit Bourg. On préfère ce champ de foire pour l'arrière-saison, parce que le terrain y est toujours sec. Les Foires seront toujours franches de tous Droits de coutume.

A Plouër, ce 18 Avril 1763.... (etc.).

Hélas ! les foires de Plouër ne sont plus qu'à l'état de souvenir. Leurs Majestés les Bêtes y étaient pourtant bien traitées, et, de nos jours, on est loin de la délicatesse d'autrefois à leur

endroit. Le manque de voies de chemins de fer et de pont sur la Rance, les tractations à domicile, surtout depuis quelques années, voilà les vrais motifs de l'anéantissement de nos foires. Faul-il le regretter ?..

M. BOURDÉ

Monsieur Guillaume-François-Joseph BOURDÉ, né à Plouër le 8 mai 1763, commença à naviguer en 1774 ; il fit les campagnes de 1780 à 1782 aux Indes Orientales. C'était pendant la guerre d'Indépendance en Amérique. Aux Indes, dès le début des hostilités, l'Angleterre s'était emparée sans difficulté des comptoirs français, puis des hollandais. Il y eut à lutter contre le redoutable sultan de Mysore, Hyder-Ali. En attendant, le bailli de Suffren, de l'Ordre de Malte, partit de Brest en 1780, battit une escadre anglaise dans la baie de Praya (Cap Vert), ravitailla en passant la colonie hollandaise du Cap ; à l'Île-de-France, il fit sa jonction avec le comte d'Orves et arriva dans les Indes (1781). Il remporta une première victoire devant Madras sur l'amiral Hughes, signa un traité d'alliance avec Hyder-Ali et l'aïda à prendre Cuddalore. Le comte d'Orves mourut ; le bailli de Suffren prit la tête de l'expédition ; sous ses ordres, nos vaillants compatriotes remportèrent les victoires de Pondichéry, de Négapatam, reprirent Trinquemalé (Ceylan) et battirent une quatrième fois l'amiral Hughes. Hyder-Ali mourut ; son fils, rude guerrier lui aussi, le remplaça et vit l'ennemi commun vaincu devant Gondeloure par Bussy et Suffren. Le traité de Versailles, en 1783, mit fin à cette grande guerre.

Bourdé, dans tous les engagements, se distingua par son esprit de discipline, joint à un grand esprit d'initiative et de décision, par sa ténacité et sa haute valeur morale. Bientôt, il sortit du rang ; nous le trouvons enseigne de vaisseau en 1793, lieutenant l'année suivante et capitaine en 1796. Il fit alors partie de l'escadre de l'amiral Villaret-Joyeuse, et se trouva à tous les combats qu'elle livra à l'armée anglaise. Il commanda ensuite une division de frégates en croisière dans la Méditerranée. Sa valeur le fit désigner pour commander les forces françaises et vénitienes qui s'emparèrent de Corfou, de Xante et de Céphalonie, en 1797.

Notre compatriote était alors au faite de la gloire. Hélas ! ce qui est le partage de beaucoup de grands hommes lui arriva. Nous ne voulons accuser ni le hasard ni la fatalité. Dieu a ses vues ; et, dans la complexité des événements, nous reconnaissons sans peine l'intervention de son bras.

Ici, ce fut au moins de la malchance. Dans un combat qui

fut livré par la frégate « *La Sensible* » à une frégate anglaise, « *Sea-Horse* », il fut obligé de se rendre. Le général Baraguay d'Hilliers, qui était à bord de « *La Sensible* », publia les détails de ce combat ; et en reconnaissant que Bourdé avait du courage, il déclara qu'il manquait d'expérience. Par nous-mêmes, nous ne pouvons juger ce fait d'armes. Qu'il nous soit cependant permis de douter de cette assertion. Un héros tel que celui-là, qui tant de fois avait vu la mort de près, qui avait manœuvré à tous les rangs de la hiérarchie, qui par sa valeur avait gagné tous ses grades, ne pouvait manquer d'expérience. Pas plus que nous n'accuserons Napoléon d'avoir manqué sa manœuvre à Waterloo, pas plus que nous ne traiterons le général Nivelles d'avoir été imprudent en avril 1917, pas plus que nous ne rendrons responsable de l'affaire du Zapéion l'amiral, notre sympathique compatriote, nous ne jetterons la pierre à notre valeureux Bourdé. Eut-il de la malchance ? Soit ! Ne put-il couler son bateau et s'ensevelir dans les flots ? Soit ! Mais qu'on ne l'accuse pas de manquer d'expérience. A ce moment, les fiches n'étaient pas inventées ; elles existaient cependant sous une autre forme, et Bourdé était peut-être désigné pour être victime de ses idées, qui n'avaient rien de révolutionnaire. La preuve de sa non-culpabilité est facile. Si, le 3 août 1798, il était destitué par le Directoire, il fut acquitté dans la suite à l'unanimité devant un Conseil militaire où il fut traduit.

Les véritables marins ne laissèrent pas de lui continuer leur confiance et leur admiration. En 1807 et 1808, Bourdé faisait partie de l'escadre, sous les ordres de l'amiral Rosilly, qui fut bombardée par les Espagnols dans la baie de Cadix. En 1812, nous le retrouvons au bombardement de l'escadre et du port d'Anvers. Il continua sa carrière jusqu'en 1814, méprisant la mort, « sans jamais, dans les occasions périlleuses, regarder derrière lui. »

Nos lecteurs, sans doute remplis de sympathie pour leur illustre compatriote, sont en droit de se demander à quelle famille il appartenait. Voici quelques renseignements que nous avons pris dans les registres de l'Etat-Civil et ecclésiastique.

Né au bourg, le 8 mai 1763, fils légitime de noble homme Joseph-Laurens Bourdé, sieur de Champ-Levrier, et de dame Claire-Perrine Jean, des Rouairies, dame de Champ-Levrier, ses père et mère, Guillaume-François-Joseph Bourdé fut baptisé le lendemain par le Recteur de Plouër, messire Henry Jamet ; il eut pour parrain noble homme Guillaume Avice, sieur de la Lande, et pour marraine Demoiselle Françoise Macé.

Guillaume Bourdé avait deux frères et deux sœurs. L'aîné, Joseph-Louis-Pierre-François Bourdé Villeaubault, né à Saint-Servan (I.-et-V.), et domicilié plus tard à Plouër. Il fut capitaine au long-cours. Il épousa Dlle Marie-Anne Eon ; de leur union naquit Marie-Joseph Bourdé Ville au Bault, qui devint maire de

Plouër : il avait pour épouse Mlle Marie-Céleste-Constance Deserville, fille légitime de Laurent-Jacques De Serville, chevalier de Saint-Louis. Le 27 avril 1851, à l'âge de 36 ans, mourait Marie-Joseph Bourdé Ville au Bault, « propriétaire et maire de Plouër ».

Le plus jeune se maria à Saint-Malo, où sa famille existe encore.

De ses deux sœurs, l'une mourut jeune et l'autre, Claire-Jeanne, épousa Laurent Macé, percepteur à Dinan, dont les parents, originaires de Dinan, possédaient à Plouër de belles propriétés.

La paroisse de Plouër garde la mémoire de cette illustre famille Bourdé-Villeaubault-De Serville-Hingant-Macé-Gervy, dont les membres se sont toujours distingués par leur grande générosité aux bonnes œuvres.

Notre héros se fixa à La Rochelle, où il se maria. Il y a laissé des descendants. L'un de ses petits-enfants devint curé de la cathédrale de Saintes ; il y était encore en 1896.

Souhaitons qu'un jour, Plouër étant devenu ville, avec des gares de tramway, un pont sur la Rance... notre municipalité donne à une place ou à une rue le nom de G. Bourdé-Villeaubault. Ce sera la meilleure façon d'en garder la mémoire.

ROCHEFORT

Le touriste qui descend la Rance de Dinan à Saint-Malo aperçoit, sur la rive gauche, après avoir franchi l'écluse de Livet et admiré le joli manoir du Châtelier, un moulin de marée, encaissé dans les profondes déchirures qui séparent Plouër de Saint-Samson. S'il a la curiosité de demander quel est ce moulin, on lui répond que c'est Rochefort, sans lui donner d'autres détails. Qu'il ait en main tout ce qu'on a écrit sur Dinan et ses environs, qu'il lise le tout, il n'en saura pas davantage.

Sires de Rochefort, preux chevaliers, intrépides compagnons des Beaumanoir et des Du Guesclin, vous dont les armes vairées d'or et d'azur ont brillé d'un si vif éclat dans les armées des rois de France et des ducs de Bretagne ; et vous, pieux prélats, qui préférâtes la crosse épiscopale à la lourde épée du chevalier ; illustres enfants du vieux Plouër, comme vous êtes oubliés !

Si, partant du moulin de Rochefort, qui est sur la Rance, vous longez l'étang ; à l'endroit où la vallée s'infléchit à gauche, vous trouvez une digue qui est là pour arrêter la marée et protéger une belle prairie, jadis étang d'eau douce. Une partie de l'antique déversoir, en belles pierres de taille, subsiste encore.

Gravissez à droite une colline escarpée : vous arrivez sur un plateau inculte, couvert de décombres, d'ajoncs et de ronces. Arrêtez-vous pour méditer sur les ravages du temps, la morsure des siècles, et la fragilité des œuvres humaines : vous foulez les ruines du Château de Rochefort, première banrière de Bretagne, et dont le Banneret avait, aux Etats de la Province, la préséance sur tous les autres.

Il était bien nommé, ce vieux castel : fièrement assis sur un sol de granit, il dominait les coulées profondes qui le séparaient du Châtelier. Du fond des prairies et du ruisseau qui les arrose, aux premières assises du château, il y a trois hauteurs de grands arbres : chênes, ormes, châtaigniers ombragent les flancs de la colline, où l'on voit, de distance en distance, des blocs énormes de pierre, suspendus sur des précipices.

Rochefort était un quadrilatère irrégulier. La façade principale, qui dominait l'étang, avait environ quarante-cinq mètres de long. Au-dessous, à mi-coteau, on voit encore le colombier, dont il reste un grand pan de mur recouvert de lierre. Les exigences de la position avaient fait asseoir le château au Sud-Est. Hêtres, châtaigniers, érables, ronces, épines, genêts et ajoncs poussent à l'envi dans la partie Sud-Ouest. Toutes ces essences, toute cette végétation prenant racine dans les restes des murs les ont écartés, dominés, cachés absolument par leur orgueilleuse frondaison.

Le puits, d'après un document sérieux, ménagé tout près de l'angle Sud-Ouest, dans un mur, était encore bien conservé, il y a 80 ans. Pour nous informer de son emplacement, nous y sommes allés en compagnie d'un guide du pays, homme bien pacifique, qui depuis plus de 50 ans connaît ce joli promontoire : malheureusement, nous n'avons pu le repérer. Nous en attribuons la cause à l'insolence des ronces et des épines.

La porte principale s'ouvrait au Nord-Est et faisait face au village de La Matz. Il y a, dans cette partie, à fleur de terre, des murs d'une très grande épaisseur. De beaux hêtres exploités depuis peu d'années recouvraient toute cette partie. En cet endroit, le terrain très sensiblement incliné révèle que sans doute il y avait là pont-levis et fossé, pour mettre Rochefort à l'abri d'un coup de main.

Le jardin, encore muré en partie, dominait l'étang d'eau douce, puis s'inclinait vers l'étang de marées et la Rance. Les lapins y règnent en seigneurs. La chasse, très soigneusement gardée, nous a dit une brave femme des environs, qui avait soin d'une charmante enfant et faisait paître ses chèvres, leur permet de se multiplier à foison, de sauter et de s'amuser dans l'enceinte de leur forteresse. Nous venions de le constater : à peine notre mentor venait-il de nous quitter, nous orientant vers Genilleuse, nous aperçûmes plusieurs petits derrières blancs, la queue en l'air, détalant à toute vitesse dans les fourrés broussailleux. Pourtant, nous n'avions pas de chien à nous accompagner, et

nous ne portions pas de fusil, pas même de parapluie. Leurs étroits passages nettement dessinés sur l'herbe verte conduisent tous à des coins mystérieux.

Les ruines de Rochefort sont à l'extrême-limite Sud de Plouër, à cinq kilomètres du bourg. On peut s'y rendre en quittant le pont de Rochefort, au bas de la côte de ce nom, sur la route de Plouër à La Hisse, en suivant la rive gauche du ruisseau, sans descendre au fond de la vallée ; il ne faut que cinq minutes. Les personnes un peu moins agiles pourront s'y rendre de Genlleuse. Enfin, si la promenade est plus longue, après la visite des étangs, du moulin et de la boulangerie, il sera possible de remonter le petit chemin au bout de la chaussée séparant les deux étangs.

Ouvrons ici une parenthèse, nécessaire pour la compréhension de l'histoire de Rochefort.

BANNERETS. — On en attribue l'institution à Conan Mériadec. Lobineau et quelques critiques prétendent qu'il n'a pourtant jamais existé. Il aurait divisé son royaume en plusieurs cantons qu'il distribua à ses chevaliers, avec pouvoir de rallier sous leurs bannières ceux de leurs quartiers qui pourraient porter les armes. Le titre de Banneret était réservé à la haute noblesse ; la bannière était carrée. Outre les archers et les arbalétriers, le Banneret devait avoir 50 lances : 25 pour combattre et 25 pour garder la bannière. Les Chevaliers Bannerets portaient les éperons dorés. Dans l'origine, ce titre était personnel, et celui qui le portait ne le devait qu'à son épée et à sa valeur.

*Banneret est moult grand honor,
Tant à roi, prince que Signor ;
Et sa fondation première
Vint d'Alexandre et sa bannière,
Quand la Perse allait conquérant
Et toute l'Asie querant.
L'ordre du Banneret est plus que Chevalier ;
Comme après Chevalier, accor fait Bachelier,
Puis après Bachelier, Ecuyer ; de manière
Qu'après le Duc ou Roi est toujours la bannière. (1320)*

Fermons ici la parenthèse. — Je ne puis dire précisément quand on bâtit Rochefort forteresse, ni en quelle année il fut rasé. Il existait encore très certainement au milieu du xv^e siècle, car j'ai sous les yeux un procès que se firent en 1453, pour des tombes placées dans le chœur de Plouër, Jean de Saint-Pol et Jean de Beaumanoir, banneret du Bois de la Motte. Dans cette pièce, Alain Boutier, sieur de Beauchesne, témoin pour Beaumanoir, dépose que : « Défunt Messire Jehan de Beaumanoir, père de ce présent sire du Bois de la Motte, fut marié avec dame Mathéline Goueon (Gouyon), qui fut fille du défunt Messire Goueon et de

Marie de Rochefort, seigneur et dame de Matignon ; et fut ce témoin es-noces et epousailles des dits Messires Jehan de Beaumanoir et de dame Mathéline de Goueon, lesquelles noces furent au château de Rochefort. » Mais, en 1513, Rochefort était détruit : la Réformation de cette année pour l'Evêché de Saint-Malo porte que : « Noble escuyer Guillaume de Beaumanoir, sieur de Beauchesne, tient noblement, à Plouër, un emplacement de chasteau, le manoir de Rochefort. »

Nul ne conteste les hauts faits des Sires de Rochefort, ni leur beau titre de *Premiers Bannerets de Bretagne* ; mais les seigneuries de Donges, d'Acérac, d'Ancenis et autres, qui sont successivement entrées dans leur Maison par des mariages, et surtout Rochefort en Brou-Ereck, près de Rieux, ont fait oublier le vrai Rochefort, le berceau de leur famille. Disons tout d'abord que pendant des siècles, Rochefort et Châteauneuf, sur l'autre rive de la Rance, ancienne citadelle de Bure, appartinrent à la même famille ; qu'à l'époque de la Révolution, Châteauneuf, bien que marquisat, devait encore à Rochefort des rentes considérables, notamment 50 boisseaux de blé et une paire d'éperons ; que la Herviaye, la Tiemblaye, le Chatellier, dépendaient de cette grande seigneurie. Je dois dire cependant que depuis un temps immémorial, la Cour de Justice était à Châteauneuf.

JARNOGON DE ROCHEFORT. — On sait que l'usage du sceau est beaucoup plus ancien que celui des armoiries. Dans les Bénédictins, on trouve le sceau de Jarnogon de Rochefort : il porte un homme presque nu, sur un cheval fougueux ; le cavalier brandit dans sa main droite une longue épée.

A cette époque, Conan III, dit le Gros, était duc de Bretagne. C'était le gendre de Henri I, roi d'Angleterre, qu'il seconda dans ses expéditions en Normandie ; plus tard, il fut favorable au roi de France. Il régna de 1112 à 1148.

De concert avec Olivier de Pontchâteau et Robert de Vitré, J. de Rochefort fit la guerre au Duc, son souverain.

*Quand le Ber de Rochefort, un de ces trois susdits
Un jour eut noise o Duc, tous furent si hardis
Que de le menaiser, se ne voulait retraire,
Que bien savaient moyen comme il le fallait traire.*

(ROMAN DES BANNERETS).

HAMON DE ROCHEFORT. — Eleonore d'Aquitaine, — fait bien connu dans l'histoire, — séparée, après jugement canonique, de Louis VII, roi de France, porta ses domaines à Henri Plantagenet (1152). Deux ans plus tard, sous le nom de Henri II, celui-ci fut reconnu roi d'Angleterre, et, par la dot de sa femme, il étendait sa domination sur la Guyenne, l'Anjou, le Maine et la

Normandie. Il fallut bientôt y ajouter la Bretagne. En 1165, en effet, il en prenait la régence au nom de son deuxième fils, Geoffroy.

Henri II eut quatre enfants : Henri le Jeune, Geoffroy de Bretagne, Richard Cœur-de-Lion et Jean-Sans-Terre. Tous furent de mauvais fils. Il faut dire que le roi de France, Philippe-Auguste, les gagna tous adroitement, et, par politique, les soutint dans leur rébellion contre leur père.

En Bretagne, Raoul de Fougères, entouré de vaillants chevaliers, lui fit une guerre acharnée. A la bataille de Dol, qui précéda le siège, furent pris bon nombre de ces valeureux guerriers. Bien plus considérable fut le nombre des chevaliers et écuyers prisonniers dans la tour de Dol. Parmi eux, nous trouvons notre compatriote *Hamon de Rochefort*, en compagnie de Guyon Gouyon, d'Olivier de la Roche, etc., etc. C'est le premier nom de cette noble famille que l'histoire nous révèle.

ALAIN DE ROCHEFORT. — En 1166, Geoffroy, duc de Bretagne, vint à Paris, où il se fit bientôt tuer dans un tournoi (1186). Son fils, le jeune comte Arthur, héritait de la Bretagne. Pierre de Dinan, évêque de Rennes, venait de le couronner au milieu des transports d'allégresse universelle des Bretons.

Héritier de Richard-Cœur de Lion, le jeune Arthur, pourtant recommandé par sa mère Constance à Philippe-Auguste, roi de France, pour enrichir son oncle Jean-sans-Terre, dévoré par une ambition sans bornes, se voit déposséder par politique de ses Etats, sauf de la Bretagne, et encore il ne garde pas longtemps cette dernière province. Jean-Sans-Terre ayant déçu à plusieurs seigneurs d'Aquitaine, ceux-ci proclamèrent le jeune Arthur roi à sa place. A Mirebeau, l'oncle s'empare du prince, son jeune neveu, et projette la conquête de ses Etats.

C'est pour cette raison qu'au printemps de l'année 1203 parut à Dol ce potentat, « un des plus sinistres qui ait jamais déshonoré les annales humaines » : Jean-Sans-Terre. Sa flotte mouillait devant Cancale et Saint-Coulomb. Avec grand renfort de manœuvres et d'ouvriers, il fortifiait en même temps Dol et le Mont-Saint-Michel, lorsque Philippe-Auguste déranger ses plans.

C'est alors que le jeune prince Arthur, déjà transféré à Rouen, disparut mystérieusement. Un crime affreux venait d'être commis. Jean fut accusé publiquement d'avoir, la nuit, poignardé son neveu et de l'avoir précipité dans les flots de la Seine.

Les Bretons, adorateurs de la victime, se soulevèrent d'indignation. *Alain de Rochefort*, Alain de la Roche, Jean et Geoffroy Gouyon de Matignon, Pierre de Dinan, évêque de Rennes, et plusieurs autres grands seigneurs, appuyés par le peuple, organisèrent une réunion des Etats à Vannes, qui portèrent une plainte énergique à Philippe-Auguste.

Cité par son suzerain, le roi de France, pour ce crime, devant

la Cour des Pairs, le meurtrier ne comparut pas. Il fut jugé par défaut, déclaré déchu de tous ses fiefs et condamné à mort en 1203. La France et la Bretagne se saisirent de ses Etats, sauf de l'Aquitaine.

Hamon et Alain de Rochefort : ces deux noms suffiraient pour rendre célèbre la famille. Nobles héros, ardents chevaliers, vaillants défenseurs du droit outrage, intrépides vengeurs de la justice violée, montrez à notre jeune génération le rôle qu'elle doit jouer dans la lutte contre la franc-maçonnerie qui veut arracher sa foi à la France chrétienne. A n'en pas douter, ce sont vos vertus qui ont suscité d'autres héros, nombreux dans votre famille.

JEAN DE ROCHEFORT. — Joinville met Jean de Rochefort au nombre des chevaliers qui suivirent le roi Saint-Louis à Tunis, pendant la 7^e Croisade. Pour lui, le fils de Blanche de Castille avait une affection toute spéciale, sans doute à cause de sa valeur guerrière, — il était premier Banneret de Bretagne, — et à cause de sa conduite irréprochable au milieu des camps. Jean, nous dit en effet l'historien, était de « l'Hostel le Roy ». Ses armes, qu'on trouve aux Galeries de Versailles, sont vairées d'or et d'azur.

THIBAUT DE ROCHEFORT. — Nous n'avons à dire ici rien de lui, sinon qu'il est le père de Guillaume de Rochefort...

GUILLAUME DE ROCHEFORT. — En 1276, il devint vicomte de Donges et sire d'Acérac, par son mariage avec la vicomtesse de Donges. Ce fut lui qui, probablement, bâtit Rochefort dans l'évêché de Vannes. Il approuva et adopta pour ses terres l'*Institution du rachat*, proposée par Jean Leroux. En 1277, eut lieu un accord entre le Chapitre de Dol et Barthélemy Urvoy, au sujet des dîmes de Pleudihen, devant Olivier l'Orphelin, chevalier, sénéchal de Guillaume, fils mineur de Thibault de Rochefort. Quelques années plus tard, en 1281, Guillaume ratifia comme seigneur supérieur, un acte de 1277, par lequel Robert, dit Le Veier, cède, pour neuf ans, aux religieux de Léhon, les moulins et pêcheries de Brachesac, près Léhon.

Philippe III, surnommé le Hardi, en 1270, fut proclamé roi sous les murs de Tunis, où son père, le vaillant et pieux Louis IX, venait de rendre le dernier soupir. Il rentre en France accablé de deuils nombreux, et se voit obligé de porter la guerre et en Sicile et en Espagne. Quand il organisa cette dernière expédition contre Pierre III d'Aragon, Guillaume de Rochefort vint à son secours avec beaucoup d'autres seigneurs bretons. Parti de Toulouse au mois d'avril 1285, Philippe-le-Hardi entra dans Perpignan, enleva Elne, pénétra en Aragon et força la place de Girone. Les chaleurs

brûlantes et la peste ravageant son armée, il prit le chemin du retour et expira à Perpignan, le 5 octobre 1285. Pierre d'Aragon mourait quelque temps après. Notre compatriote revint sain et sauf de cette campagne. Il existe, en effet, à la date de 1291, un accord entre lui et l'évêque de Dol pour le droit de pâturage et autres que Guillaume prétendait avoir sur Launay-de-Parois, les Réages et toutes les terres qui sont entre la Brunière et la Crevee de Saint-Guinoux.

Nous trouvons, en 1295, THIBAUT, SEIGNEUR DE ROCHEFORT et vicomte de Donges, que nous ne confondrons pas avec le père du précédent. Ce chevalier donne l'attestation suivante : « Sachent tous qu'en notre cour, au Château Neuf de la Noe, Raoul, seigneur de Coëtquen, a reçu en prêt cinquante livres de monnaie courante, des Religieux hommes du couvent de Léhon... » En 1307, Thibault maria sa fille Aliette à Olivier, vicomte de Rohau ; il lui donna une somme de 2.000 livres et lui assura 300 livres de rente...

Ce même Thibault fut, en 1312, l'un des exécuteurs testamentaires d'Arthur, duc de Bretagne.

GEOFFROY DE ROCHEFORT, probablement frère du précédent, fut sacré évêque de Vannes, en l'an 1316.

Quelques années plus tard, en 1338, BONADES DE ROCHEFORT, évêque de Nantes, fait sa soumission à la Chambre apostolique.

En 1349, un troisième prélat, de cette famille, GUILLAUME DE ROCHEFORT, fera lui aussi sa soumission à la Chambre apostolique.

Sans cependant en avoir de preuve, il nous est permis de penser que ces deux derniers élus du Seigneur étaient aussi frères de l'illustre Girard de Rochefort, dont nous allons parler.

GIRARD DE ROCHEFORT. — Le 30 avril 1341, le duc de Bretagne, Jean III, meurt sans postérité. Deux héritiers se présentent : Charles de Blois, neveu du roi de France Philippe de Valois, marié avec Jeanne de Penthièvre, nièce propre du défunt, et Jean, seigneur de Montfort-l'Amaury (actuellement en Seine-et-Oise), demi-frère du défunt. Dans ce conflit, lequel des deux aura la Bretagne ?

La Cour des Pairs de France reconnaît comme duc et duchesse de Bretagne Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre. Jean de Montfort ne l'entend pas ainsi, et déjà il a commencé à envahir le duché. Tous deux, pour se faire la guerre, se procurent des alliés. Le premier sera aidé par les troupes du roi de France et

le second aura recours aux Anglais. Cette lutte, qui durera 23 ans, sera désastreuse pour le pays, qui sera meurtri et piétiné par les armées.

Les villes fortifiées étaient partagées entre les deux rivaux.

JUGON, place de première importance : « *Qui a Bretagne sans Jugon — A chape sans chaperon* », était pour Jean de Montfort. Le gouverneur, Girard de Rochefort, était en quelque sorte l'âme de la cité. Un riche marchand bourgeois de Jugon ravitaillait sa garnison : il fut surpris dans la région de Dinan par Robert de Beaumanoir, maréchal de Charles de Blois, et conduit à ce dernier, qui guerroyait en Basse-Bretagne. Habitué dans le bien-être, pour conserver sa vie et ses aises, le prisonnier promit tout ce que l'on voulut. Le bourgeois, nous dit Dom Morice, s'obligea de livrer à Charles de Blois, pendant la nuit, une des portes de la ville dont il gardait la clef, lorsqu'il était sur les lieux, et, pour sûreté de sa parole, il lui laissa son fils en otage. Les choses ainsi réglées, le bourgeois retourna à Jugon, où il ne tarda pas à exécuter sa promesse. Au jour marqué, Charles de Blois s'y rendit et entra, à minuit, par la porte que le bourgeois lui avait désignée et ouverte. Les sentinelles du château ayant découvert ce qui se passait dans la ville, crièrent : « Alarme ! Alarme ! Trahi ! Trahi ! » Presque tout Jugon s'engouffra dans le château, ce qui permit plus facilement aux assiégeants de se ravitailler et de piller la ville. Par maladresse, le bourgeois entra lui aussi dans le château : ce ne fut que pour y recevoir le châtimement de sa trahison ; la justice immanente agit ainsi assez souvent. Girard de Rochefort le fit pendre aux créneaux de la tour. Fiers de leur réputation, les Jugonnais n'ont pas voulu conserver le nom de ce misérable.

Trop nombreux pour tenir longtemps, les assiégés, manquant de ravitaillement, malgré la solidité de la citadelle perchée sur l'éperon entre les deux étangs, furent obligés de capituler. Les promesses de Charles de Blois gagnèrent Girard de Rochefort, qui embrassa son parti avec toute la garnison et prêta serment de fidélité. Il fut maintenu par le vainqueur dans son poste de gouverneur.

GUY DE ROCHEFORT (premier du nom). — Cette prise de Jugon (1342), fut suivie dans toute la Bretagne d'une foule de sièges de places fortes. Dinan, entre autres, fut prise par les Anglais, en 1344, sous la conduite de Thomas d'Ageworte. Le fort de la guerre était surtout en Basse-Bretagne ; aussi cette région dut-elle supporter une grande famine. Pour ravitailler ses places, obligé d'aller au loin escorter ses convois, Thomas d'Ageworte rencontra un jour les hommes d'armes de Charles de Blois, très nombreux, et, par ruse, il les vainquit. Honteux de son échec, dans ce combat pourtant inégal, Charles de Blois rassembla ses guerriers et les divisa en trois corps. Le chevalier Guy de Roche-

fort commandait le 3^e corps. « Les choses étant ainsi disposées, Charles fit marcher toutes ses troupes à pied et attaqua les Anglais de toutes parts ; mais il ne put les forcer dans le poste qu'ils occupaient. La nuit sépara les combattants et donna lieu à Thomas d'Ageworde de continuer sa route sans avoir perdu aucun des siens, quoiqu'ils fussent presque tous blessés. Dans cette journée, les Français perdirent Guy de Rochefort » et plusieurs personnages de marque ; les prisonniers furent nombreux également. Cette affaire se passait le 9 juin 1316.

GUY DE ROCHEFORT (deuxième du nom), chevalier, fils ou cousin du précédent. — Furieux de la mort de Thomas d'Ageworde, tué dans un combat, les Anglais, sous la conduite de Richard Bembro, ont organisé le pillage systématique de la Bretagne ; les mauvais traitements qu'ils font en outre subir aux vieillards, aux femmes et aux enfants du pays mettent hors de lui Beaumanoir, commandant la place de Josselin. Il s'en va trouver Bembro, chef de la forteresse de Ploërmel, lui reproche toutes ses violences, et, sur les réponses de l'Anglais, la querelle s'échauffe ; finalement, un combat de trente Bretons contre trente Anglais est proposé et accepté. Le rendez-vous est donné au chêne de Mi-Voie, à mi-chemin entre Ploërmel et Josselin, le 27 mars 1351. A ce combat, Plouër édit représenté par Guy de Rochefort, choisi après le sire de Tinténiac, c'est-à-dire le second, par Robert de Beaumanoir, son beau-frère. Louis Goyon, qui y fut tué, Geoffroy de la Roche et Geoffroy de Mellon, dont les noms bien connus parmi nous sont synonymes de bravoure, étaient aussi de la partie. « Messire Guy fit des prodiges de valeur » dans ce beau fait d'armes où les Anglais furent si rudement malmenés.

THIBAUD DE ROCHEFORT. — Pendant toute cette période, Charles de Blois, pris à La Roche-Derrien (1347), était enfermé en Angleterre. En 1354, avec plusieurs seigneurs bretons, le fils de Guy de Rochefort, Thibaud, qui venait d'épouser Jeanne d'Ance-nis, baronnesse dudit lieu, négocie l'élargissement du malheureux. C'est à Londres que Du Guesclin ira le rejoindre ; et, bientôt, moyennant certaines conditions, la délivrance du prisonnier sera obtenue.

En Bretagne, les Anglais ne laissent pas d'être actifs. Se trouvant près de Nantes et ayant découvert la faute de la garde, qui était au château, un soir de carême (nuit du 17-18 février 1355), pendant que tout le monde faisait bonne chère. — (Guy de Rochefort, le héros du Combat des Trente, gouverneur de la place, était allé souper en ville avec une partie de la garnison). — 52 aventuriers anglais « approchèrent covertement le château et entrèrent par une fenêtre dans la tour neuve d'icelui, par escales, et prindrent le château. » Aussitôt qu'il eut connaissance du tour

que les Anglais lui avaient joué, Messire Guy rassembla les habitants et tous ses soldats, ceignit le château et fit tant qu'il le recouvra la nuit même ; » et y furent les Anglais tous morts et pris, sans qu'il en échappât un seul, ne pouvant être secourus.

Guy de Rochefort donna le commandement de Châteauneuf à Bertrand Du Guesclin, et, au mois d'août de la même année (1362), il reçut, dans cette forteresse, les deux prétendants à la couronne ducal. C'est là que Jean de Montfort et Charles de Blois signèrent le traité de Châteauneuf-de-la-Noë.

Les Anglais, partisans du premier, occupaient notre beau pays de Plouër, sur la rive gauche de la Rance : la Roche-aux-Asnes, Plumoyson, Rochefort... et, malgré la trêve, rançonnaient indignement le pays. Guy de Rochefort, qui ne trouvait pas son compte à ce pillage, se plaignit à Charles de Blois et la guerre recommença. C'est à cette époque qu'eut lieu le siège et la prise du château-fort de la Roche, en Plouër, par Robin de Vaucouleurs, puis le siège de Bécherel.

Un grand combat allait se livrer dans les Landes d'Evran, lorsque quelques évêques qui se trouvaient là empêchèrent le carnage. Le traité d'Evran, conclu dans cette lande, porte que la Bretagne sera divisée en deux parties. De part et d'autre, on se donna des otages, et, en cette qualité, Guy de Rochefort fut livré à de Montfort. Rendu à la liberté, il rejoignit à Nantes son prince et Du Guesclin. Il s'unit au vicomte de la Bellière et à Beaumanoir pour conseiller à Charles d'accepter la proposition que faisait Montfort de partager la Bretagne, malgré l'opposition obstinée de Jeanne de Penthièvre. Le malheureux de Blois, pour complaire à sa femme, livra la bataille d'Auray et y périt avec la fleur de la noblesse bretonne (1364). Rochefort y fut fait prisonnier avec Du Guesclin, Tournemine, Beaumanoir, etc...

L'année suivante, Guy et son neveu Jean de Beaumanoir furent nommés, avec Hugues de Montrelais, évêque de St-Brieuc, procureurs généraux et spéciaux de la comtesse de Penthièvre, veuve de Charles, au traité de Guérande.

Cinq ans plus tard, uni à Du Guesclin, il bat les Anglais à Pontvallon, près du Mans. Après une ambassade dont il fut chargé par le Duc Jean le Conquérant, auprès du roi de France (1372), il rejoignit en Poitou Rohan, Clisson, Tournemine et Beaumanoir, pour guerroyer contre les Anglais ; Angoulême, Taillebourg, Saintes, tombent aux mains des Bretons. Cependant, Bécherel et Derval, occupés par les insulaires, étaient assiégés par les Français et une partie de la noblesse bretonne (1373).

Rochefort, à son passage à Rennes, approuva un fouage de vingt sous par feu qu'on leverait dans l'évêché de Saint-Malo, pour entretenir les assiégeants et chasser l'étranger. Les comptes de Jean le Flamant, trésorier du roi Charles V, portent un prêt de 348 livres pour Messire Guy de Rochefort et sa route.

Le vieux chevalier, toujours fidèle au roi, tant qu'il ne fut

question que de besogner contre les Anglais, se trouva dans un cruel embarras, quand il vit que Charles voulait confisquer notre indépendance ; le Duc Jean était exilé en Angleterre, et toute la noblesse de la province se disposait à le rappeler et à défendre jusqu'à la mort la nationalité bretonne. Messire Guy fut envoyé à Dinan par le Duc d'Anjou, chef du parti français, avec des lettres pour Charles de Dinan, sire de Montalant, Raoul de Montfort, Olivier de Montauban et Eustache de la Houssaye, nommés maréchaux pour le rappel du Duc. Les deux partis conclurent une trêve d'un mois (1379).

Nommé arbitre pour arranger le différend, Rochefort n'y parvint pas ; il entra alors ouvertement dans l'armée de l'Indépendance. Jean le Vaillant, rappelé d'Angleterre, envoya ce vieux brave à Paris, l'année suivante, demander la paix au roi.

C'est par cette ambassade que Messire Guy termina sa longue et noble carrière de chevalier et de diplomate. Haine à l'Anglais, nourrie et satisfaite, chaque fois que l'occasion s'en présentait ; bon vouloir pour la France, à condition qu'elle respecterait l'indépendance de son pays ; telles furent les deux passions qui animèrent constamment le chevalier de Mi-Voie.

THIBAUD DE ROCHEFORT, son fils, l'avait précédé de quelques années dans la tombe, puisqu'il mourut au siège de Brest (1378). D'où il voulait chasser les Anglais. De son mariage avec Jeanne, baronnesse d'Anecenis, il laissait deux filles : Jeanne, qui épousa Jean de Rieux, sieur de Foulgeray et de Nozay, auquel elle apporta une immense fortune, à la charge de prendre le nom et armes de Rochefort ; Marie, la cadette, fut femme de Bertrand Gouyon, sire de Matignon, auquel elle donna six enfants. Matheline Gouyon, l'une de ses filles, épousa, au château de Rochefort même, en Plouër, le 27 novembre 1407, Jean de Beaumanoir, seigneur du Bois de la Motte, qui allait bientôt recueillir la seigneurie de Plumoyson, comme fils de Jean et d'Isabeau de Trémereuc.

Le nom de Rochefort sera encore porté avec honneur, mais plus par de nos compatriotes ; aussi, c'est pour nous le moment d'arrêter notre étude sur cette illustre famille.

LES VAUX-CARHEIL

Carheil est composé de deux mots anglo-saxons : *Car*, lieu habité, et *heil* ou *hill*, coteau, colline. Cette étymologie montre l'antiquité de la maison des Vaux et lui convient parfaitement.

La seigneurie de Carheil, jadis resserrée entre Plouër, Roche-

fort et Plumoyson, ne prit une importance réelle qu'après le démembrement de ces deux dernières châtellenies, dont elle s'annexa plusieurs fiefs. Aujourd'hui, la propriété est complètement démembrée. La gentilhommière, toute transformée en château moderne ; le jardin muré avec la chapelle Saint-Lunaire ; la lande de Pehoux terminée par la pointe du Bouvet, où l'on voit encore quelques traces du château de Plumoyson, actuellement Chêne-Vert ; des tours modernes, solidement campées sur les rochers, semblant défier l'ennemi et dominant la vaste plaine couverte à toutes les marées ; l'étang situé dans la coulée descendant à la Ville-Main, devenu une prairie ; des arbres de toute beauté ombrageant les vieux fossés remplis d'eau ; tel est l'aspect que nous présente aujourd'hui la vieille maison des Vaux. Jadis, le domaine tout entier était muré ; on vendit les pierres pour faire la chaussée du chemin de Rochefort.

La chapelle Saint-Lunaire, construite en 1770, édifice très commun, sans style, est enclose dans le jardin. Il ne faut pas la confondre avec l'antique chapelle Saint-Lunaire de Mordreuc, située au pourpris du domaine de Plumoyson, non loin de la Falaise, à l'endroit où se trouve encore aujourd'hui la fontaine Saint-Lunaire. Primitivement, les Bannerets de Trémereuc avaient le droit de bouteillage sur les vins et un droit spécial sur les cerises qu'on débitait et qu'on vendait aux assemblées qui se tenaient en l'honneur du saint ; cela se comprend, car ce ne fut qu'assez tard que la chapelle cessa de dépendre de Plumoyson pour appartenir aux Vaux-Carheil.

Le culte de Saint Lunaire était tout à fait motivé en cet endroit. Un jour, nous disent les historiens, le saint traversait la Rance et le village de Mordreuc, pour aller à Paris trouver le roi Childébert. (Le passage du fleuve en cet endroit était plus facile qu'aujourd'hui, car pour faciliter la navigation, on a fait sauter à la mine des rochers, comme la Moulière).

« Deux aveugles le supplèrent de leur rendre la vue, en appliquant sur leurs yeux de l'huile consacrée et en invoquant le nom du Christ. — Etes-vous chrétiens ? leur demanda-t-il. » Sans doute que notre pays contenait encore de nombreux païens. « Les deux aveugles se dirent chrétiens, et St Lunaire, sur leurs instances, consentit à tenter leur guérison. Le premier recouvra immédiatement la vue sans difficulté. Pour le second, un seul de ses yeux s'ouvrit ; l'autre resta obstinément fermé. — Cela vient sans doute, lui dit St Lunaire, de ce que vous êtes mauvais chrétien. Confessez-moi vos péchés. — Je ne suis encore que catéchumène, reprit le borgne. Je n'ai pas été baptisé. — L'ayant alors interrogé sur la foi, St Lunaire le baptisa et son second œil alors s'ouvrit. »

Il n'y a pas à en douter, la chapelle fut érigée sur notre paroisse à l'endroit où se produisit le miracle, proche de la fontaine, dont l'eau est toujours employée utilement contre les maux d'yeux.

Amis lecteurs, qui ne connaissez pas ce lieu béni, allez-y en pèlerinage, en descendant par la Falaise. Quel coin délicieux ! Charmante, cette petite anse qui sépare les tours du Chêne-Vert de la Moirerie ! En face, Mordreuc avec le mouvement du port, puis la vaste plaine liquide ; autour de vous, les oiseaux qui peuplent les bois (ne serait-ce point là que le maître Kowalski aurait trouvé un de ses chefs-d'œuvre : *Dans les Bois ?* ; le murmure des ruisseaux ; les plantes les plus variées, rien ne manque à ce paysage enchanteur.

Les premiers seigneurs des Vaux-Carheil sont les BERTHELEMER. Une branche de cette famille habitait la Ville-Lambert, paroisse de Plorec, en 1445.

Reportons-nous en 1357, en pleine guerre de Bretagne, dont nous avons longuement parlé à l'occasion des Rochefort. Le duc de Lancastre, général anglais, assiégeait la ville de Rennes, que défendait Penhouët-le-Boiteux, avec 1.500 hommes. Du Guesclin s'était enbusqué dans les bois voisins, d'où il harcelait « malencontreusement » les Anglais. Ceux-ci ne pouvant enlever la place, s'y prirent autrement. Leur travail était grand, mais il fut conduit avec tant de diligence et d'ardeur, qu'en moins de six semaines, les choses se trouvèrent disposées. Les habitants entendirent quelque bruit souterrain... On fit mettre à terre des bassines de cuivre avec des balles de plomb : on reconnut ainsi que les Anglais faisaient une mine. On fit des prières publiques, et tout le peuple était jour et nuit dans les églises pour implorer la miséricorde de Dieu. Il se fit, disent les chroniques, un miracle visible en présence de ce qu'il y avait de plus considérable parmi les assiégés : une image de la T. S. Vierge, placée dans l'église Saint-Sauveur, étendit le doigt et montra le lieu où les ennemis travaillaient. En mémoire d'un si merveilleux effet de la protection du Ciel, les Rennais n'ont cessé d'entretenir un cierge toujours allumé devant la Vierge de Saint-Sauveur (1).

On commanda vite des travailleurs pour ouvrir la terre. A peine avait-on creusé dix ou douze pieds qu'on trouva les Anglais qui, ayant compris que l'on contremainait, commençaient à se retirer et à se couvrir de terre, « comme les blaireaux devant les

(1) Les Anglais auraient poussé leur mine jusqu'au puits qui est dans l'église de Saint-Sauveur, les cloches de cette église auraient sonné pour avertir du danger, les cierges se seraient allumés et la Sainte Vierge aurait tourné la main du côté de la mine. Certains auteurs veulent contester ce fait sous prétexte que des historiens contemporains n'en ont pas parlé. Quant à nous, nous ne prenons position pour aucun parti et laissons les historiens à leurs discussions ; mais nous avons un grand respect pour cette tradition constante du culte de la Vierge à St-Sauveur.

chasseurs ». On travailla avec tant de soin qu'on les eut bientôt atteints. Alors Geoffroy BERTHELEMER, chevalier, seigneur des Vaux-Carheil, Geoffroy du Pont et Bertrand de Saint-Pern, suivis de soldats, entrèrent dans la mine l'épée à la main ; ils tuèrent tout ce qu'ils y rencontrèrent, poussèrent jusqu'au fond de la galerie, se servant même de plomb fondu pour n'épargner aucun insulaire. Finalement, ils mirent le feu aux échafaudages et aux boiseries qui soutenaient les terres ; quand le feu eut accompli son œuvre de destruction, tout se recomba.

Le petit-fils du précédent, du même nom, GEOFFROY BERTHELEMER, comparut aux montres de Clisson, à Vannes et à la bastide de Saint-Gouesnou (1377-79).

En 1427, nous trouvons Messire ALAIN BERTHELEMER, seigneur des Vaux-Carheil, témoin noble, pour Plouër, lors de la réformation de la noblesse.

1472. — Messire ROLLAND BERTHELEMER, seigneur des Vaux-Carheil, comparut à la montre de Dinan, « armé à blanc, paige o lance. » Il faisait partie de la compagnie du sire de Coëtquen et le rejoignit à Dol.

L'histoire nous présente, en 1508, GUILLAUME MARTIN, seigneur temporel de Carheil, sans nous en dire rien de plus.

1513. — « Noble et Puissant JACQUES DE BEAUMANOIR, sieur du Bois de la Motte, tient à Plouër le manoir et la métairie des Vaux, qui, depuis 60 ans, fut à feu Messire Rolland Berthelemer, et plusieurs autres pièces nobles. » Ce Rolland Berthelemer était marié à Marguerite Baudouin, héritière noble de Robert et d'Yvonne de Plesguen.

Quelques années plus tard, le manoir des Berthelemer passait des Beaumanoir aux DE COUESPELLE. Une branche de cette nouvelle famille habitait La Chèze, en Plestan. L'armorial de Bretagne s'exprime ainsi : « René de Couespelle, seigneur du Verger-Carheil, ressort de Dinan et de Ploërmel, arrêt de la Réformation, 18 mars 1669. JEAN DE COUESPELLE, premier du nom, épousa Aliette de Kergourden. Six générations. JEAN, leur fils, épousa Bertranne Siméon. Porte d'azur à trois quintefeuilles d'argent, deux en chef, une en pointe. »

S'il faut donner croyance à un mémoire de 1780, écrit par M. Séré, Jacques de Beaumanoir, seigneur du Bois de la Motte, aurait, en 1524, cédé à François de Beaumont, dont les de Couespelle furent héritiers, tout et tel droit qu'il avait et pouvait avoir dans la chapelle de Trémereuc, en l'église de Plouër.

Je ne sais si Beaumanoir, en cédant sa chapelle, céda aussi les Vaux-Carheil, ni comment il était devenu propriétaire de cette seigneurie. Quoiqu'il en soit, Jean de Couespelle, deuxième du nom, était seigneur de Carheil en 1526, et marié à Bertranne Siméon, dame du Verger-Carheil. Il mourut en 1541 et fut inhumé dans l'église, en la chapelle de Carheil. Trois de ses filles : Jacquemine, Barbe et Françoise de Couespelle, le rejoignirent dans la tombe en 1549, en même temps que sa femme.

Son successeur (1569), arquebusier à cheval, du ban de l'archidiaconé de Dinan, JACQUES DE COUESPELLE, seigneur de Carheil, qualifié « noble écuyer », eut de Jacquemine de Pontual, sa compagne et épouse, plusieurs enfants qui moururent en bas âge : Jean de Couespelle (1555), dont le parrain fut écuyer Yves Mondy, sieur de la Herveye et de Trémereuc, la marraine Jeanne de Rochefort, dame de Rigourdenne ; Claude de Couespelle ; Jacquemine, dame de la Roche-aux-Asnes, etc...

Le seigneur de Carheil prit part aux guerres de son temps et rapporta à Plouër, en 1557, le cadavre d'écuyer G. AMIOT, sergent féodé des Isleaux, qui avait péri dans je ne sais quelle rencontre. Claude fut inhumé dans sa chapelle en 1582, sa femme en 1585. Outre les Vaux-Plumoyson, il possédait le Verger, les Riflets, le Pont-Girard, etc., etc... A sa mort, la seigneurie du Verger-Carheil fut partagée. Jacques, son fils aîné, écuyer, seigneur de Carheil, mourut en 1615, sans alliance, et fut enseveli dans la chapelle des Vaux.

En 1598, « noble homme » JEAN DE COUESPELLE, frère du précédent, seigneur du Verger et des Châtelliers, épousa Tristanne Lambert, dame douairière de la Roche-Saint-Melay. A sa mort (1623), il était seigneur de Carheil. Tristanne Lambert, douairière de Carheil, mourut à Rennes et fut inhumée à Plouër, le 24 juillet 1628, auprès de son second époux.

Les registres nous révèlent en 1615 la naissance de Jeanne, fille de Louis de Couespelle et de Françoise de Folleray, sieur et dame des Harrouardières ; Jean de Couespelle, sieur de Rochefort, était parrain.

1633. — Ecuyer FRANÇOIS DE COUESPELLE, sieur de Carheil, fut inhumé dans sa chapelle.

1636. — HENRI DE COUESPELLE, seigneur de Rochefort, conseiller au Parlement de Bretagne, et époux de Renée Bonamy, se voyant fort mal dans ses affaires, vendit à Olivier Guillemot, sieur de Vaugratién, la seigneurie de Carheil, pour une somme de 22.000 livres. Guillemot en donna 12.000 aux créanciers les plus pressés ; mais il mourut, et sa veuve fut dans l'impossibilité de

payer le reste : d'ailleurs, les puînés de Rochefort mirent opposition.

Le 15 janvier 1643, on fit une seconde vente à la Barre de la Cour de Rennes, mais François Gouyon, sieur de Launay-Comatz, conseiller en la Cour et frère de René Gouyon, sieur de la Coul-draye, mari de Tristanne de Couespelle, demanda la promesse des fiefs et bailliages des Vaux. Il l'obtint, à condition de payer sous quinzaine le prix des bailliages ; il les attacha au Verger, dont ils ne furent distraits que beaucoup plus tard. Ces bailliages étaient Coëtquen, Vildé, la Herdyaye, la Moinerie, Plumoyson et le Val.

La terre des Vaux-Carheil (et par là il faut entendre seulement la maison, le jardin, le domaine, la métairie, la chapelle Saint-Lunaire, la chapelle de Trémereuc, le colombier, le moulin de Pehou et les ruines du château de Plumoyson), fut vendu 21.000 livres à noble homme MATHURIN SERÉ, sieur de la Pasquerie, en Saint-Denoual. Carheil, à l'exception de quelques pièces, qui relevaient du comté de Plouër, était tenu du roi, sous son domaine de Dinan, à foi, hommage et devoir de rachapt.

En 1706, JEAN SERÉ acquit les bailliages de la juridiction de Carheil. Il s'intitula, en 1714, « écuyer, sieur de la Villemalterre, des Vaux-Plumoyson, Carheil et autres lieux, conseiller-secrétaire du Roy, Maison et couronne de France. » Sa femme était Jeanne Guichet. Les deux époux fondèrent cette année même, une rente de 111 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Paris pour faire dire chaque année, à perpétuité, 112 messes dans leur chapelle de Monsieur Saint Lunaire ; plus une autre rente annuelle de 23 livres, pour la cire, ornements et autres besoins de la dite chapelle. Le 28 décembre 1732, les paroissiens de Plouër apprirent officiellement la noblesse des Séré : on lut, au prône de la grand'messe, des lettres octroyées à Versailles le 2 septembre 1729, signées au collationné : « Priot de Presmenil. » Le Roy donnait par ces lettres à Jean Séré un office de conseiller-secrétaire de la Maison et couronne de France, en la chancellerie de Clermont-Ferrand. Jean s'arma « de gueules à la sirène au naturel ».

Jean Séré eut un fils nommé NICOLAS, qui épousa M.-Angélique Le Breton ; de ce mariage naquirent : JEAN-MALO, mort sans alliance à Chandernagor ; LOUIS-ALAIN, qui suit ; LUC, négociant à Cadix, en Espagne ; MARIE, demoiselle de la Villemarterre ; JEANNE ; MARIE-MODESTE ; ANNE, demoiselle de Vildé.

LOUIS-ALAIN SERÉ, seigneur des Vaux-Carheil et Plumoyson, épousa dame Anne-Rosalie Brignon de Léhen. Il vivait encore en 1800, après avoir passé la Révolution à Plouër, sans être inquiété.

MATHURIN SERÉ, son fils, homme très instruit et très vertueux, édifia la paroisse par sa vie patriarcale et fit bénir son nom de tous les pauvres, auxquels il distribua d'abondantes aumônes.

LOUIS SERÉ, son fils aîné, prit une part active devant son nom. Il épousa Arthemise du Bois-Berthelot, dont il eut quatre enfants. Georges devint colonel du 71^e d'infanterie, à Saint-Brieuc.

HENRI SERÉ (frère de Louis), écrivain de talent, journaliste religieux et légitimiste, épousa une nièce du malheureux colonel La Bédoyère, fusillé en 1815 par les Bourbons. Sous la République de 1848, Henri fut représentant du peuple.

La propriété des Vaux-Carheil, qu'on appelait aussi Vaux-Seré, fut vendue par Madame veuve Louis Seré ; en faisaient partie le domaine du Bouvet, les Channais, une partie de « Sur le Bois », la Salle, le Champ des Vaux, le Clos de la Ville-Josse, plusieurs pièces dans l'île, etc...

Le tout montait à 160.000 francs. Une « bande » de Normands, les Br. de C., marchands de biens, devenus acquéreurs, surent en profiter largement. Le morcellement permit de contenter beaucoup d'envieux.

Le château des Vaux, déjà réparé, avec l'avenue conduisant à la pointe du Bouvet, tenta les amateurs. Un prince russe, Alexandre Basilewski, et une pléiade de grands artistes, dont Maria Eloy (Ferrari de son nom d'artiste), chanteuse à Paris, vinrent y habiter.

La Roche-Robinette, plantée de bois, la construction des tours au promontoire du Bouvet, la restauration presque totale du château, transformèrent en Eden cette magnifique propriété. Possesseur de mines d'or, ayant souscrit pour 29 millions de francs à l'emprunt national, Alexandre Basilewski pouvait se permettre cela pour l'amour de l'art.

En 1867, le maître HENRI KOWALSKI, entraîné par tous ces artistes, vint à Plouër, dans ces lieux enchanteurs qu'on appellera désormais « Le Chêne-Vert ». Nos lecteurs seront heureux de trouver ici quelques lignes sur cet illustre pianiste-compositeur qui, pendant plusieurs années, fut notre ami et précieux collaborateur aux Cordeliers de Dinan :

« A six ans, il jouait déjà en public. Plus tard, doué d'une agréable voix de soprano, il faisait partie de la Maîtrise de la Madeleine, à Paris, et, comme soliste, était invité à chanter au mariage de Napoléon III un hymne d'actions de grâces. Lors de la naissance du Prince Impérial, sa céleste voix chanta, pour bercer le sommeil de l'impérial enfant, une œuvre d'Elwart :

« Sorte d'encens harmonieux qui s'élevait vers le Créateur pour Lui demander de protéger la vie de celui que l'on nommait L'ESPOIR DE LA FRANCE. »

De 1853 à 1857, Henri Kowalski est attaché à l'Académie impériale de Musique. Pianiste obligatoire des concerts officiels, il joue aux Tuileries ; à Vichy, pour la réception de Léopold I, et à Biarritz, devant le prince de Bismarck.

A partir de 1856, Henri Kowalski compose ; et ses œuvres excessivement nombreuses, hélas ! toutes très difficiles, ont été jouées dans les cinq parties du monde.

Entre temps, le maître Kowalski épousa Maria Eloy (Ferrari). Des fêtes resplendissantes furent données au Chêne-Vert à différentes occasions ; la musique municipale de Dinan s'y est fait entendre plusieurs fois, et le grand train, la grande vie que l'on y menait firent beaucoup parler du « château du mystère ».

A la chapelle Saint-Lunaire, du côté de l'Épître, on plaça de grandes orgues à tuyaux pour les fêtes religieuses. Un des souffleurs, interviewé par nous, raconte volontiers que de plusieurs heures à la ronde on y venait au Mois de Marie, peut-être moins pour prier la Mère du Sauveur que pour assister aux concerts spirituels donnés à ce propos par les artistes du Chêne-Vert. Comble était la chapelle ; l'espace entre le sanctuaire et le chemin n'offrait pas assez de place, si bien que souvent une centaine de personnes restaient en dehors de l'enclos.

Le maître H. Kowalski était l'âme de ces artistes. Sans doute, nous ne l'avons connu que plus tard, mais nous aimons à nous rappeler ses improvisations religieuses, ses préludes élégiaques de caractère parfois sévère, s'affirmant ensuite dans une épiquesse irrésistible. La réponse du ciel ne se faisait pas attendre : une pluie de notes perlées, couvrant une douce mélodie, apportait comme un lointain écho des harpes d'or touchées par les anges.

Aux fêtes de charité, Henri Kowalski apportait toujours son magistral concours. Il était en cela le bras droit de Madame Thiers et de la duchesse de Mac-Mahon. Que de services n'a-t-il pas rendus également aux Cordeliers de Dinan, sous le supérieurat de M. le Fer de la Motte, devenu depuis évêque de Nantes !

Les œuvres du Maître sont considérables. Pour s'exercer l'imagination, il se fit construire une salle spéciale, exigüe, élevée et éclairée à dessein, proche de la conciergerie. C'est peut-être là que sont nés ses « Mementos » de ses visites aux pays les plus exotiques : *Le Niagara, Les Rapides, Chanson Indienne, Sérénade Japonaise, Sur le fleuve Jaune, Près du Nil, Nuit Australienne, Souvenir de Calcutta, Sous les Tropiques*, etc... Nous nous posons la même question pour ses ouvrages dramatiques, empruntés à l'idée patriotique : *Gilles de Bretagne*, opéra en 5 actes joué à Paris en 1877 ; *Vercingétorix et Du Guesclin*. Est-ce aussi à Plouër qu'a vu le jour sa fameuse *Marche Hongroise*, qui a eu le record du XIX^e siècle pour le nombre des éditions ? A la fête de l'Hippo-

drome, donnée au bénéfice des inondés de Murcie, ce morceau fut joué à 20 pianos à queue par les 20 premiers pianistes de la capitale.

Bientôt octogénaire, le Maître, pendant la Grande Guerre, pensait encore à se dévouer pour ses malheureux compatriotes, les Polonais nos alliés. Il voulut, avant de mourir, donner au Canada, où jadis il avait remporté tant de succès, une série de concerts. Ses préparatifs achevés, il avait déjà le pied sur le bateau ancré dans le port de Royan, lorsqu'un mal impitoyable le terrassa soudain et nécessita son débarquement. Quelques heures après, Henri Kowalski rendait compte à Dieu des œuvres de sa vie.

En 1922, Madame Kowalska, munie des secours de la religion catholique, s'endormait dans le Seigneur, au Chêne-Vert. Sa dépouille mortelle, après avoir séjourné quelques mois au cimetière de Plouër, fut transportée à Paris, auprès de celle de son époux.

Une nièce, Madame Lemonnier, par testament, devenue propriétaire du Chêne-Vert, l'a revendu à M. Brouard, qui en ce moment le fait restaurer.

LE VERGER

Gentilhommière située sur la limite Sud-Ouest de la paroisse et dominant le vallon où coule le ruisseau de Coutances à Rochefort, ce manoir a conservé son portail, sa cour murée, son jardin et son domaine ; mais il n'offre absolument rien de curieux au point de vue artistique. La terre du Verger a l'étendue d'une ferme ordinaire. Vendue nationalement, elle fut plus tard acquise par la famille Foucher, qui longtemps l'exploita ; nos lecteurs savent que les familles Cholet-Poidevin et Droguet-Cholet ont continué à mettre en valeur la propriété.

En Bretagne, il y a tant de lieux nobles nommés « Le Verger » que, craignant de les confondre, et ne voulant rien donner que de certain, nous ne remonterons pas dans nos recherches sur le Verger plus haut que 1513.

A cette époque, dit la Réformation de cette date, « Nobles gens GUILLAUME MARTIN et N. Siméon, sa compagne, seigneur et dame de Carheil, tenaient noblement le Vergier, par cause d'Elle. » Martin, sieur des Murs, de la Guerche, des Champs-Gérault et du Verger, s'armait « d'azur semé de billettes d'argent, au franc quartier de gueules chargé de trois rustres d'or. » Nous supposons qu'il n'eut point de postérité, car le Verger resta dans la famille Siméon.

JEAN DE COUESPELLE, qui épousa Bertranne Siméon (voir Vaux-Carheil), était seigneur du Verger et de Carheil en 1525. A sa mort, les deux seigneuries furent partagées.

En 1551, noble chevalier JACQUES DE COUESPELLE était seigneur du Verger.

JEAN II, son fils, seigneur du Verger et des Châtelliers, eut deux femmes : Gillette Bouan et Tristanne Lambert, douairière de la Roche-Saint-Melay, qu'il épousa en 1598. Jean Lambert, seigneur de Lesmouts, chevalier des ordres du Roy, assistait au mariage.

FRANÇOIS DE COUESPELLE, fils et successeur de Jean, eut pour femme Madeleine du Couldray, qui lui donna, en 1615, une fille nommée Tristanne. Par son mariage, Tristanne porta le Verger dans la famille Gouyon.

Elle fut mariée à René GOUYON, seigneur de la Couldraye, né en 1611 ; il était fils de François Gouyon, seigneur de Launay-Comatz. L'héritière du Verger eut 5 enfants : René, Mathurin, et trois filles. Tristanne mourut en 1653, confessée par le chapelain du Pont-Haye, et fut inhumée dans la chapelle de Carheil.

François Gouyon, conseiller au Parlement, réclama et obtint pour son fils et sa bru la promesse des fiefs et bailliages des Vaux-Carheil, quand Henri de Couespelle vendit cette seigneurie à Mathurin Séré. C'est ce qui explique comment les seigneurs du Verger joignirent longtemps le nom de Carheil à leur seigneurie.

En 1659, avec la permission du curé de Plouër, le curé de Ploubalay maria Jacquemine de Gouyon, fille aînée de René, à Messire Gilles Labbé, sieur de la Trochardaye, le Meurtel et la Ville-au-Provost.

En 1661, mariage, à Plévenon, avec la permission du curé de Plouër, de messire Pierre de Montalembert, seigneur de Saint-Gravé, de la Rouërie, évêché de Rennes, et de Madeleine Gouyon, dame du Verger, en présence de messire René Gouyon, seigneur de la Couldraye, et de messire Jude Gouyon, seigneur du Verger. Madeleine mourut au Verger, en 1720, à 80 ans.

Renée Gouyon, la jeune sœur, née en 1636, épousa messire Christophe Lambert, seigneur de Rigourdenne, en 1674. Un empêchement au troisième degré fut levé par Mgr Sébastien de Guémadeuc. La parenté venait de Françoise Gouyon, dame douairière de Rigourdenne, qui fut inhumée au Chanceau, en 1609. Renée mourut veuve en 1685.

JUDE GOUYON, seigneur du Verger, épousa Marie-Anne de Bréhand, qui mourut au Verger en 1727, et fut inhumée « dans le tombeau de Messieurs de Gouyon ». Elle avait, quand elle mourut, 85 ans, et était veuve depuis 1687. Anne Gouyon, fille aînée de Jude, fut mariée en 1690 à noble homme Guillaume Boullant, de Combourg, sieur du Fresne. Marie-Anne Gouyon, demoiselle de Lormel, mourut au Pont-Girard, en 1739, ayant donné ses robes à l'église, pour faire des ornements.

FRANÇOIS GOUYON, seigneur du Verger, né en 1680, épousa Madeleine de Chantelou, fille du gouverneur des châteaux de la Latte et de Saint-Pol. Madeleine Gouyon, sa fille, demoiselle du Verger, qui avait en biens d'héritage 4.000 livres de rentes, fut mariée en 1727 à messire François Gouyon, seigneur de Pontourande et du Guilleuc. Fils d'Amaury-Henry, seigneur de Beauport, François était arrière-petit-fils de Charles, baron de La Moussaye et comte de Plouër.

Messire RAPHAËL GOUYON, seigneur du Verger, capitaine des milices garde-côtes de Plouër, eut deux femmes : dame Louise Launay, qui mourut au Verger, à 70 ans, en 1753 ; puis dame Madeleine Françoise Hingant. Raphaël mourut dans sa maison du Verger, en 1756.

En 1786, Messire HYACINTHE-MARIE GOUYON, chevalier, seigneur du Verger, décéda dans son château du Verger, à l'âge de 30 ans. Il avait épousé dame Thérèse-de-Jésus-Julienne-Joseph Marie-de-la-Paix Arizon, dont il eut un fils posthume, nommé Marie-Joseph. L'enfant fut nommé le 29 avril, par messire Christophe d'Arizon, marquis de Casa-Arizon, et Madeleine Hingant, dame veuve Gouyon du Verger.

FRANÇOIS HINGANT habita le Verger sous la Restauration. Né en 1761, il fut destiné à la robe par sa famille. Comme il était doué d'une mémoire très heureuse, d'un jugement sûr, et qu'il avait une grande ardeur au travail, il réussit au barreau et devint, tout jeune encore, conseiller au Parlement de Bretagne.

Il émigra en Angleterre au moment de la Révolution. Comme il n'avait que la science pour tout bagage, il eut à souffrir de rudes privations dans son exil, si bien que son cerveau en fut momentanément ébranlé.

On prétend qu'il se lia en Angleterre avec le célèbre vicomte de Chateaubriand, auquel il aurait même fourni beaucoup de matériaux pour son bel ouvrage *Le Génie du Christianisme*.

Rentré en France, Hingant consacra ses loisirs à l'étude des questions d'utilité publique. En 1810, l'Académie de La Rochelle mit au concours ce sujet : « Quel est le genre d'éducation le

plus propre à former un administrateur ? A quel degré les lettres et les sciences lui sont-elles nécessaires ? Quel secours l'homme de lettres et l'administrateur peuvent-ils réciproquement se prêter ? » Hingant traita ces questions avec une supériorité remarquable et remporta le prix. Son travail fut imprimé en 1812, in-8°, chez Didot.

En 1822, la Société d'Agriculture de Rouen proposa le sujet suivant : « De l'influence, de la durée des baux sur les progrès de l'agriculture, etc... » Hingant concourut et remporta le prix, qui était une médaille d'or. Son travail fut imprimé à Rouen, en 1824, in-8°, aux frais de la Société.

L'arrondissement de Dinan possédait une Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie. Hingant en fut le secrétaire pendant de longues années ; il était l'âme des travaux et de toutes les opérations. C'est à lui qu'on doit en grande partie, dans nos cantons, la culture des prairies artificielles, une amélioration sensible dans les races de bestiaux, l'introduction de plusieurs instruments aratoires perfectionnés, quelques modifications heureuses dans certains procédés de l'industrie manufacturière.

Les progrès réalisés à cette époque ont été poursuivis et dépassés dans notre beau pays de Plouër, qui, certes, n'est pas en retard sur ce point. Pour cela, que de luttas n'a-t-il pas fallu engager contre la routine des paysans !

Sous les ombrages du Verger, Hingant travaillait aussi la littérature. Il composa un roman (1826) dont le fond, hélas ! dénote un auteur imbu des doctrines philosophiques du dix-huitième siècle, mais dont on loue, à juste titre, le style rapide et animé, ainsi que les scènes fort dramatiques.

François Hingant mourut au Verger le 16 août 1827, d'une attaque d'apoplexie.

PANORAMA

Imaginez-vous dans un observatoire, dans le clocher de notre église, par exemple ; le centre de Plouër ressemble à une vaste cuvette avec fond relevé. Les parois évasées auraient pour arête supérieure le Tertre-au-Monnier, la Channais, la Ville-Josse, les Guérandes, Rouge-Terre, Lande-Chaude, Vildé, se continuant, après la dépression de la Gouriais, par Saint-Maudan, Bel-Event, la Croix des Buchettes, la crête de Lesmonts, la Lande du Bois, la Hautière et Rigourdenne. En s'inclinant en pente douce vers le fond de la cuvette, le terrain est garni de villages populeux.

aux maisons fraîches et coquettes, entourées de cultures les plus variées, d'innombrables pommiers en fleurs, de vigoureux châtaigniers, qui constituent, avec la marine, la grande ressource du pays.

En commençant par les Moulins de Plouër, promenez vos regards par le Pont-Mévault, le Château, le Val, le Gué-Bernard, la Mettrie, la Gévais, le bas de la Chiennais, les Isleaux, Notre-Dame de la Souhaitier, vous contournez alors le fond bombé qui a pour points culminants le bourg et les coteaux de la Rance.

Si vous désirez donner des bords à cette immense cuvette, le territoire vous le permet ; ils seront la plupart du temps inclinés en dehors du centre et les extrémités passeront par les moulins de Rochefort, de Rouault et de Coutances, pour se continuer par Bercelien, la Grabotais, la Houssaie, les Vaux-Saint-Cyr et Montplaisir.

Rien de plus charmant que les côtes de la Rance, vers le matin, quand le soleil levé darde ses chauds rayons sur les gracieux villages dont les maisons serrées, orientées au midi, ressemblent aux légions romaines rangées en bataille.

Les profondes découpures dégagent Genilleuse et La Matz ; d'agréables dépressions de terrain mettent en relief la Touësse et le Tertre-au-Monnier, que domine encore l'inébranlable cylindre de maçonnerie privé de sa coiffure et de ses puissantes ailes. Tandis que la Moignerie baigne ses murailles et se mire dans les eaux argentées du fleuve, la Falaise, mieux exposée, surplombe le vallon ombragé qui garde la fontaine de St Lunaire aux eaux miraculeuses. Contemplez ce bois qui, de son dôme aux essences variées, couvre le plateau et la colline de Carheil et de Péhoux. Voulez-vous visiter le plus beau coin de Plouër ? Voyez ce rocher, ce petit Mont-Saint-Michel solidement campé, flanqué, à sa base, d'énormes blocs de pierre couvrant à la marée ; remarquez ces tours crénelées, ces sapins merveilleux. Jersey et Guernesey peuvent présenter leurs ceintures de tours Martello, ils n'ont pas de ces beautés-là. Saint-Malo même, si l'on excepte le château, n'a rien d'aussi coquet. C'est un bijou de forteresse que ce promontoire. Là fut jadis le château-fort, si redoutable, de Plumoyson. Que ceux qui ont un tempérament d'artiste s'approchent !. Suivez « le chemin de Madame ». Les ajoncs d'or, bel ornement de nos falaises, vous procureront une double haie parfumée, jusqu'à la lande. Chemin faisant, cherchez « la Grotte-à-la-Fée », que baigne le courant à une grande profondeur ; reposez-vous là un instant, entouré de myriades d'atomes agités par la chaleur et dansant sur les rayons du soleil. Quoi de plus délicieux ! Le clapotis des vagues caressant ces énormes roches, vous berce et vous porte à la rêverie.

Ils l'avaient deviné, ces artistes qui vinrent, il y a trois quarts de siècle, dans ces parages enchanteurs (voir Vaux-Carheil).

Ne tardez pas trop ; allez aux tours ; montez les escaliers, si possible.

Tout en emplissant profondément vos poumons de cet air salin qui, pour l'instant, remplace le parfum des ajoncs embaumés, votre vue étonnée contourne le lac tranquille que des bandes de mouettes survolent.

À votre gauche, le territoire de Plouër se perd dans le lointain : Plumazon, la campagne de l'Isle, les Moulins, les Giraudais, la Mettrie-Paumerais, le Rocheret, les Armoiries, la Paumerais, le Port-Saint-Hubert, occupent ce qui fut le pays de Léhon. À Saint-Hubert, la plaine semble fermée. Les robustes assises renforcées du nouveau pont attendant toujours leur précieux tardeau, avec leurs pylônes et leurs câbles, en courbe gracieuse pour télécharges, unissent les deux départements. Port-Saint-Jean, Panlivar... sont là, devant vous.

La plaine, creusée à votre droite, ne se montre pas en entier, vous la découvrirez plus tard ; contemplez seulement la pointe de la Ville-Gé, plus tard vos yeux seront satisfaits. Là-bas, à droite, sur le coteau, cette église fièrement perchée qui présente vers le ciel un doigt effilé, c'est Pleudihen. Le port de cette importante commune est devant vous, à quelques centaines de mètres : Mordreuc. Vous pourriez, à marée basse, vous y rendre en enlevant vos chaussures.

Touristes, vantez la splendeur des lacs de la Suisse... ; qu'ont-ils donc de plus beau que le nôtre ?.. Ce n'est pourtant pas un jour de régates aujourd'hui, et pourtant quelle animation !. Les vapeurs passent, laissant derrière eux leur long panache de fumée disparaissant presque aussitôt dans l'immensité de l'azur. En concurrence, les vedettes, aux robes blanches et vertes fraîchement repassées, des grandes compagnies dinardaises, chargées à couler bas de promeneurs enchantés, suivent les gracieux méandres du courant capricieux, tandis que leurs oriflammes multicolores ondulent à la brise... Et les vagues fendues par les proues se succèdent jusqu'aux rives qu'elles caressent de leurs flots amis... Barques de toutes tailles, coquets bateaux de plaisance aux blanches voilures, doris utilitaires, chalands pratiques, tout cela file paisiblement sur la plaine d'émeraude.

Admirez les alignements réguliers de nos pommiers fleuris sur nos champagnes verdoyantes. Ne dirait-on pas des vignobles, quand on les voit de loin. L'illusion est bien plus accentuée quand la teinte des feuilles accuse octobre, et que la terre lumineuse s'oppose au ciel plus pâle ; les divers plants se distinguent mieux aux colorations. Ne trouvez pas mauvaise notre comparaison. Plouër n'a-t-il pas jadis beaucoup cultivé la vigne ? Tous les coteaux sud et sud-est du bourg en étaient recouverts. Beaucoup de champs s'appellent, encore aujourd'hui, « la Vigne », « les Vignes », « les Vignes Rouges »... et dans maints buissons, vous retrouverez facilement de ces ampélidées incultes. Le vin

de « Plo-ar » était célèbre et très recherché : on le débitait abondamment aux assemblées, malgré les droits assez élevés.

Si nous sommes privés du beau spectacle des vendanges et des chants monotones des ouvriers, nous sommes largement compensé par le commerce non moins rémunérateur des pommes à cidre. Chaque année, en effet, une grande quantité de bateaux quittent les rives de notre beau lac, à la faveur des marées, pour porter dans les pays moins favorisés les fruits exquis de nos contrées. Nous ne pouvons contempler ce spectacle grandiose sans que nous revenions à la mémoire ces beaux vers d'un aède dinannais :

*Seigneur, Dieu d'harmonie,
Ta main dans l'Univers
A jeté les rythmes divers,
Et leur grandeur est infinie.
Vers toi montent les oraisons
Des êtres ivres de lumière... (etc.).*

L'âme, éprise de tant de beauté, émerveillée de tant d'harmonie, transportée de tant d'admiration, ne peut qu'élever ses pensées vers le Tout-Puissant Créateur, dont les œuvres chantent la gloire infinie.

Avançons vers le nord ; changement de décors. Voici les moulins.

LES MOULINS DE PLOUER, ou du Comté de Plouër, depuis bientôt un siècle, appartiennent à la famille Burgot, qui les exploite elle-même. L'étang, dont l'eau actionne le moulin, se remplit à chaque marée. Depuis l'installation des turbines, et ses autres transformations modernes, on en a sérieusement diminué l'étendue : la chaussée de la route l'a amputé d'un coin triangulaire, en dessous des Giraudais. Ce que nous appelons « l'Enclos », sous l'Isle, côté Nord, a enlevé à l'étang sept journaux de terre, nous a-t-on affirmé. Malgré cela, jamais l'eau ne manque, et le travail est continu.

Sans doute, les Moulins de Plouër étaient le centre de menuiserie le plus réputé du pays. Coutances, Rouault et Rochefort, sur le ruisseau de Rochefort ; les moulins à vent de la Chanais, de Péhoux, (afferme, en 1715, par Jean Séré, à François Guerlavas, pour 120 livres par an), le Val et le Marais, sur le Ru de Plouër ; le moulin à vent des Tertres, au nord du calvaire, de l'autre côté du chemin de terre, que les anciens ont vu bien des fois travailler, appartenant à la famille Parnet ; le moulin de la Souhaitier, au milieu du havre, dont les anciens ont vu nettement les substractions ; enfin le Petit Moulin, situé sur le ruisseau entre Rigourdenne et Langrolay, étaient les autres endroits

où les paysans faisaient moudre leur grain, mais pas toujours à leur choix.

Disparus depuis des siècles, un moulin à eau et un moulin à founon à la porte du château Saint-Pol. Il y avait en outre un moulin à foulon, près un lieu nommé « La Fresnottière », appartenant au comté de Plouër. Enfin, la Lande du Bois était ornée d'un moulin à vent. Nous ne pouvons pour le moment préciser l'emplacement de ces derniers.

Seigneurie de Léhon-Trémereuc-Plumazon

Toute l'importante région située entre la Chapelle Saint-Lunaire et la Souhaitier, célèbre par ses forteresses de Plumozon et de La Roche, faisaient partie de la seigneurie de Léhon-Trémereuc-Plumazon. Morcelée au xv^e siècle, absorbée au xvii^e par le Comté de Plouër, elle fut entièrement démembrée à la Révolution.

Pourquoi ce nom de Léhon ?.. Les registres de Plouër, de 1503 à 1789, appellent toujours le Port-Saint-Hubert *Port Tablehon*. Plus anciennement, on écrivait *Estable-Léhon*.

L'an 1160, le duc Conan IV confirma aux Templiers les biens qu'ils possédaient en Bretagne. Nous trouvons désignées dans cette pièce les aumôneries de Saltu-Calvo (Lande-Chauve) et de Stablon (Establehon). En 1244, vente d'un hébergement et d'une vigne par-devant le Commandeur des Hospitaliers du Port-Establehon (pièce latine, *Arch. des C.-du-N.*)

Le bailliage de Léhon se divisait en 27 fiefs et s'étendait sur les villages de Plumazon, Blanchard, la Ville-Méen, le Chalonge, la Herdiais, la Ville-au-Ray, le Repos, la Bouillie, Couvé, la Geollaye, la Quinouaye.

Avant d'être organisé de la sorte, le pays de Léhon avait reçu depuis longtemps la parole de l'Évangile. De hardis pionniers avaient accompli bonne besogne. Lorsque Saint Suliac vint poser son ermitage sur la rive opposée de la Rance, il traversa le fleuve, vint chez nous et s'employa avec zèle à gagner à la foi chrétienne ce qui restait encore d'infidèles en ce canton.

Notre apôtre, lisons-nous dans l'histoire, avait réuni autour de lui quinze jeunes hommes du pays, qui partageaient les travaux de son apostolat. Ils durent s'employer activement à la conversion des païens de Plouër. Les deux villages de la Moignerais et de la Moinerie durent les abriter pendant un certain temps, leurs noms ne peuvent nullement s'expliquer autrement.

L'opinion voulant que ces deux villages aient reçu du monastère de Léhon, au-delà de Dinan, ces moines, ne peut être soutenue ; d'ailleurs, ce ne sera que plus tard que le prieuré de Léhon sera fondé.

Mais leur établissement à Plouër ne put être durable. Les invasions normandes commencèrent en 817, trois ans avant la fondation du célèbre moustier de Léhon.

Couverts de peaux de bêtes et coiffés de petits casques ou pendaient de grandes crinières, voguant sur leurs chalands de douze rames, les Barbares remontaient la Rance, égorgeant et massacrant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Force fut aux jeunes fils de Saint Suliac de fuir devant les Normands. Tout porte à croire que les six ermites que Nominoë rencontra au-delà de Dinan, pendant une chasse mémorable, venaient de Plouër.

Vers l'an 1050, le château de Léhon fut le théâtre d'une lutte restée célèbre dans nos annales. La duchesse de Bretagne, Havoise, venait de mourir. Jusque là, ses enfants, Alain et Eudon, avaient vécu en très bonne intelligence. A sa mort, ils se brouillèrent et leur division fut suivie d'une guerre civile (Dom Morice). Le mobile en fut le partage de la Bretagne. Pour sa part, Eudon eut les diocèses de Saint-Malo, de Dol, de Saint-Brieuc et de Tréguier ; Alain n'eut que ceux de Vannes et de Rennes ; mais, en récompense, il se réserva la propriété des grandes villes se trouvant dans le partage de son frère et la souveraineté sur tout le reste. Eudon, mécontent de ce partage, humilié de n'avoir que le titre de comte, alors que son frère aimé était duc, et poussé par le vicomte de Dinan, qui lui proposait ses soldats, déclara la guerre à son frère Alain.

Le vicomte de Dinan occupa le château de Léhon, tandis qu'Eudon emporta d'assaut Dol et Aleth (Saint-Servan). Aidé par l'archevêque de Dol, Alain court assiéger Léhon. Aussitôt qu'il en eut connaissance, Eudon revint en toute hâte pour dégager la place forte en danger. La marée trop haute ne lui permit pas de franchir la Rance ; force lui fut de remonter plus haut chercher un gué ou des ponts. Après une effroyable tuerie, Alain resta victorieux et planta l'étendard de Bretagne sur les remparts du château.

Faut-il contredire certains auteurs sérieux et placer le château de Léhon en Plouër ? Pourquoi pas ? N'est-il pas difficile d'admettre que les pluies ou la marée aient si fort enflé la Rance, sous Léhon, au-delà de Dinan, qu'il ait fallu aller chercher des ponts ou des gués vers Evran ? Le château de Léhon se trouvant à Plouër, on comprend que le duc Alain, revenant d'Aleth par la rive droite, ait trouvé la Rance assez grossie par la marée, à Mordreuc, pour ne pouvoir la franchir, et ait été obligé de remonter plus haut. Quelle difficulté à l'admettre ? Est-ce que la

même famille n'a pas possédé très longtemps et le fief de Léhon en Plouër et le château de Léhon près Dinan ?

Quant à nous, nous avons de bonnes raisons de croire que Léhon fut primitivement à Plouër, que le château de Léhon fut bâti à Plouër, à l'époque des invasions anglo-saxonnes, et que ses propriétaires, chassés de chez nous par le flot envahisseur des Barbares, remonterent la Rance et bâtirent le château de Léhon, sous Dinan.

Quoi qu'il en soit, le fief de Léhon-Plumazon passe de la famille d'Evran (la même que celle des Beaumanoir), aux Trémereuc. C'est à Trémereuc même (*Tré-Marhoc*, trêve du chevalier) que se trouvait le berceau de ces seigneurs, issus fort probablement de Bressel-Marhoc, seigneur de Plouër. Des ruines entourées de douves, que pendant des siècles on a pu contempler, attestaient la demeure de cette famille. Ce castel, si bien assis chez nos voisins, fut, à une époque indéterminée et très reculée, totalement rasé, pour ne plus jamais être relevé.

Au début du xiii^e siècle, sans pour cela abandonner leur vieille seigneurie, les Trémereuc vinrent se fixer à Plouër définitivement, dans leur château-fort de Plumazon.

Cette propriété était grevée de certaines redevances aux moines de l'abbaye de Léhon, près Dinan. Rolland de Trémereuc, son frère, et leurs complices, ennuyés de payer leurs dettes, malmenèrent les religieux. Mal leur en prit. Le prieur se plaignit à Philippe-le-Bel, sous la garde de qui le monastère était directement placé. Celui-ci enjoignit au bailli de Tours d'envoyer à Plumazon Aulfred, sergent royal, pour signifier, au nom du roi, un ajournement à Trémereuc.

Les deux frères et leurs complices injurièrent et battirent Aulfred et son escorte, leur prirent et chevaux et bagages, et le château, barricadé, fut tenu fermé aux envoyés du roi.

Le châtimement ne se fit pas attendre.

Plaignant et accusés, cités à la Cour du Roi, furent entendus le mercredi après la Trinité 1306. Le monarque porta la sentence suivante : « On ferait détruire totalement la forteresse de Plumazon ; la porte de la forteresse serait enfoncée et détruite ; mais on ménagerait les maisons avoisinant le manoir. Rolland de Trémereuc serait détenu à la prison du Châtelet, à Paris ; toute sa terre serait aux mains du roi tant qu'il n'aurait pas donné satisfaction convenable au Roi et à ses officiers ; les dépenses qu'il ferait au Châtelet seraient prises sur les produits des fruits de la terre et on prélèverait sur ces revenus provision suffisante pour l'entretien de sa femme et de ses enfants. »

Après sa dure captivité, Rolland donna satisfaction, répara ces désastres et rebâtit son château.

La guerre de la succession de Bretagne battait son plein. (Voir notre étude sur les Rochefort et sur les Berthelemer, des Vaux-Carheil).

Les Trémereuc de Plumazon prirent fait et cause pour Charles de Blois contre Jean de Montfort. A Plouër, la lutte fut acharnée : les seigneurs de Pignevel et les Saint-Pol ne restèrent pas indifférents : à cette époque, le château de la Roche-aux-Anes fut pris par les Anglais et repris par Robin de Vaucouleurs. Les rôles joués dans cette guerre par les Rochefort et par les Berthelemer nous sont trop connus pour y revenir ici.

Les batailles se terminèrent par celle d'Auray en 1364. L'année suivante, le 11 mars 1365, était signé le traité de Guérande (Loire-Inférieure). Alain de Trémereuc vit alors démolir ses forteresses par le parti vainqueur. Tous ses biens, terres, seigneuries, châteaux, furent confisqués et donnés aux Anglais. Le duc de Bretagne, avec les Anglais ses alliés, avait été si malmené pendant la guerre par le sire de Plumazon, et il redoutait tellement la puissance de son château-fort si avantageusement placé, qu'il lui garda une rancune odieuse. Nous lisons, en effet (chapitre xvi du traité), « que toutes les terres confisquées et données pendant « avant la guerre, excepté celles de Plumoyson, de Saint-Pol, etc., « dont les détenteurs jouiront en acquittant les charges ordinaires. » (Dom Morice).

Alain de Trémereuc laissait trois fils : Rolland, Pierre et Robert, qui firent tous les campagnes de Du Guesclin. Rolland (le dernier des sires de Plumazon) et Pierre firent leur soumission au duc de Bretagne et, pour cette raison, furent rétablis dans une partie seulement de leurs biens ; ils ratifièrent le second traité de Guérande.

En souvenir de ces deux traités, de celui qui les avait complètement ruinés et de celui qui les rendait possesseurs de quelques propriétés, ils firent construire la maison des *Guérandes*, propriété actuelle de M. Mathurin Lecan.

En 1419, Rolland de Trémereuc, l'un des 42 capitaines de la noblesse, conduisit sa compagnie au secours des Français à Parthenay. L'année suivante, il fut un des libérateurs du Duc de Bretagne, prisonnier des Penthièvre.

Isabeau, sa fille, unique héritière, porta son nom et sa fortune à Jean de Beaumanoir, sire du Bois de la Motte, petit-neveu du grand Beaumanoir, maréchal de Bretagne.

L'un de ses descendants (1453) eut un procès avec Jean de Saint-Pol. Les considérants qu'il faisait valoir pour confondre sa partie, sont intéressants à citer. Il alléguait qu'« il était notoire au pays que le sire de Plouër et le seigneur de Trémereuc avaient toujours été les plus puissants et élevés aux plus grands honneurs, que les limites de ses fiefs s'étendaient de la chapelle St-Léonaire (St Lunnair) de Mordreuc à celle de N.-D. de la Souhaitier ; qu'il lui appartenait de lever le droit de bouteillage sur les vins vendus et détaillés es-assemblées qui sont es-dite cha-

pelle, laquelle chapelle est paroissiale et si vieille que nul n'en connaît le fondateur. »

La branche aînée des Trémereuc se fondit dans Beaumanoir ; les branches cadettes se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Le Port Saint-Hubert

Aux époques reculées de l'Histoire de Plouër, le Port n'est pas cité comme ayant joué un rôle prépondérant, car sans doute il n'avait pas l'avantage de posséder de forteresse ; le château de la Roche-aux-Anes n'était-il pas là, assis sur son rocher qui, depuis, a disparu, baigné tout autour par la Rance et relié à la terre ferme par un pont-levis ? Il défendait fièrement le pays et faisait payer cher aux ennemis leurs incursions et leurs rapines.

Si la traversée de la Rance était plus facile qu'aujourd'hui, il y avait cependant un service régulier, nécessaire évidemment et merveilleusement organisé. Sur la rive opposée, l'ordre à la fois religieux et militaire des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem possédait un établissement servant d'hôpital, avec une chapelle sous le vocable de leur saint patron. Leur fonction de bateleurs leur permettait de vivre, rétribuée qu'elle était officiellement par plusieurs seigneurs, entre autres par le Comte de Plouër, et par de nombreuses paroisses. Aussi avaient-ils « bateaux francs audit port vers Plouër afin de passer et repasser, de côté et d'autre, les personnes, marchandises, bestiaux, chevaux et autres choses pour l'aide et le soulagement du pauvre peuple. »

Que le service devait être bien fait !. L'heureux temps où la traversée était gratuite !. En outre, les passagers devaient recevoir une bonne parole propre à élever leur âme et à les porter à la piété ; les pauvres et les pèlerins l'assurance d'être recueillis et hébergés gratuitement à l'hôpital si besoin était.

A une époque très reculée, que nous ne pouvons fixer, en Plouër, une chapelle dédiée à Saint Hubert fut édiflée au bord de l'eau, tout proche de la pile récemment construite, en aval, qui attend le pont suspendu. Depuis lors, le village n'a pas cessé de porter le nom de son saint protecteur.

Se laissant entraîner par le jusant, en allant approvisionner de bois et de toutes sortes de denrées la ville de Saint-Malo, les marinières saluaient au départ ou à leur passage ce sanctuaire qui, d'une façon tout à fait différente de la forteresse sa voisine, protégeait ce Gibraltar de la Rance, témoin de tant d'événements.

Ce coin charmant est le rendez-vous de tous les touristes. De tout temps, le voyage en bateau les a tentés. Le roi de France

lui-même, Charles IX, voulut se rendre de Dinan à St-Malo par mer, le 24 mai 1570, avec toute la famille royale. Les Dinannais firent escorte à leur Souverain jusqu'à la Courbure, où la jeunesse malouine, avec les juges et officiers municipaux, l'attendait sur une flottille. Le monarque s'embarqua sur un bateau splendide de 24 rames. Dans la plaine, en face Plumazon-La Moinerie, les galions de la ville de St-Malo, où bon nombre de notables et de commerçants s'étaient embarqués, saluèrent le Roi avec leur artillerie, tandis que les buccins sonores, les tambourins et les trompettes faisaient retentir les alentours de la plaine de leurs ondes mélodieuses. Le roi monta alors dans un plus grand navire splendidement pavoisé et débarqua bientôt à Solidor... Il reçut les clefs de St-Malo des mains du Sénéchal, et le lendemain, jeudi de la Fête-Dieu, il assistait à la procession dans la cathédrale, au milieu des lumières et des draperies semées de fleurs de lys d'or.

Du haut du village, la vue s'étend jusqu'au Mont St-Michel, dont la silhouette, par temps clair, se dégage nettement dans les profondeurs de l'horizon. La plaine que nous avons décrite, prise de Péhoux, présente d'ici un aspect non moins agréable.

Le mouvement continu du port, les enfants jouant dans le sable, les pêcheurs, le passeur, les chantiers du pont en construction et de la Société d'Electricité Lebon, attirent toujours les curieux.

Lorsque le Pont sur la Rance entre Saint-Hubert et Port-St-Jean sera inauguré et que le tram d'Ille-et-Vilaine sera relié à celui des Côtes-du-Nord, alors St-Hubert prendra une importance considérable, d'autant plus qu'une gare y est prévue. Ce sera pour Plouër une petite compensation. Si, lors de la construction de la grande ligne Dinan-Dol, un homme influent était intervenu, depuis un demi-siècle presque le grand train passerait par Plouër. Il en fut sérieusement question à ce moment et il suffit de regarder une carte pour se rendre compte que la voie la plus simple et la plus directe est par Plouër-St-Hubert-Port-St-Jean. Plouër eut encore le même sort avec la construction de la ligne Dinan-Dinard. Et les vedettes ? Elles s'arrêtaient jadis à Saint-Hubert : pourquoi ont-elles déserté ce port, qui pourtant n'est pas inhospitalier ?.. Les vedettes feront de nouveau escale au Port, peut-être même dans d'autres coins enchanteurs de notre beau pays.



sonner la charge, il devait égayer ces lieux enchanteurs en faisant trembler et fuir les sinistres choucas des deux rives. Il n'y a pas lieu de rougir des hôtes de ces lieux : leur réputation n'est pas mauvaise. Jamais on ne leur a attribué les méfaits commis pas ceux de Rigourdenne.

Des souvenirs hantent notre mémoire ; nous ne pouvons résister à la tentation ; les hors-d'œuvre ont parfois du bon. « Si j'étais poète, je chanterais ses charmes. Je me rappelle m'être déplacé pour visiter, en fin mai 1917, aux ambulances de Muizon, près de Reims, un camarade blessé. Tout près, voisinant le stockage du génie, un terrain en rond de bosse entouré de fils de fer barbelés ; une quantité de ces mignonnes créatures, — venues d'Espagne, disait-on, — pas beaucoup plus fortes que de beaux gros chiens, y prenaient leur repos. C'était curieux de les voir jouer tout comme de jeunes agneaux, bondissant, se tossant, se poussant, folâtrant de mille façons. A cause de leur bonne humeur, de leur serviabilité, ils ne connaissaient ni bride ni licol. Leurs services étaient de la plus haute importance ; leur taille liliputienne leur permettait de passer dans toutes les tranchées, dans tous les boyaux de communication, emportant sur leur dos une charge de première nécessité, la soupe, le pinard, toutes les variétés du ravitaillement, sans être aperçus de l'ennemi. »

Quel précieux animal ! Au temps de Napoléon, il servait à la vivandière. Qui ne connaît les couplets que la musique d'Ofenbach a immortalisés ?

Ce n'est pas un âne ordinaire,
Un lourdeau, un âne bête ;
Martin possède l'art de plaire,
Il a d' la grâce et d' la beauté.
Doué d'un charmant caractère,
Il est loyal, soumis, constant.
Y a bien des hommes sur la terre
Qui n'en pourraient pas dire autant :
Hi ! han ! hi ! han ! hi ! han ! (etc...).

GARROT

En route pour Rigourdenne

Notre promenade en curieux nous amène naturellement de la Roche-aux-Anes à cette jolie grève, au-delà de la pointe de la Haye, en-dessous du Bas-Bout. Les enfants y creusent des fondations dans le sable, y édifient villes et châteaux et suivent ensuite

du regard leurs légers bateaux de papier qu'emporte l'émeraude liquide. A certaines époques de l'année, nombreux sont les paysans qui viennent charcher le goémon entassé préalablement sur le sable ou sur les cailloux, et tous les autres engrais que la mer fournit généreusement. Si vous aimez à vous baigner, profitez de la belle saison et de la commodité du lieu ; Plouër ne peut mieux vous offrir, et vous ne serez pas gênés par les courants.

Voyez ces pentes abruptes, cette crête chauve, par endroits bréchée : c'est Garrot. C'est là que se produisaient cet hiver et ce printemps dernier ces formidables détonations qui pour nous étaient autant de points d'interrogation.

De tout temps, il a existé des alchimistes, car on est toujours porté, comme malgré soi, vers les sciences occultes. C'est au Moyen-Age que cette science semble avoir atteint son maximum dans la recherche de la pierre philosophale, capable de transmuter en or l'argent et les autres métaux, capable, prise en potion (*aurum potabile*), d'empêcher l'homme de vieillir !!! C'était la panacée universelle.

Nos industriels modernes, profitant des progrès réalisés par leurs devanciers, ont voulu transformer en or le Garrot d'outrance.

Ils ne sont pas assez sots pour s'empoisonner par de dangereuses expériences, comme le fit en public (1783) le médecin anglais James Price. Tout simplement, ils recherchent l'or de la montagne. Si nous avions le temps et le loisir de traverser le fleuve et d'interpeller les gens de Saint-Suliac, que de choses intéressantes ne nous raconteraient-ils pas à ce sujet ?

Quoiqu'il en soit, des ouvriers outillés à la moderne, ont mutilé Garrot, y ont pratiqué des saignées formidables, ont ébranlé ses flancs par des mines puissantes, ont creusé des puits profonds... ; ils en ont extrait de la pierre et... voire même de l'or... Notre « grand argentier national » y comptait-il pour ses finances ???

Hélas ! toute médaille a son revers. Nos lecteurs connaissent tous le serpent de Garrot, autrefois si terrible. Peut-être, enchaîné dans les profondeurs du sol, subit-il là sa punition et, se sentant menacé dans son domaine d'or, refuse-t-il de contribuer à secourir les hommes toujours insatiables... La peur du serpent y est-elle pour quelque chose ? C'est peu probable. Mais le résultat de cette affaire est que les industriels ont cessé leurs travaux, que désormais Garrot pourra encore couler des jours heureux, sous prétexte que pour une exploitation de grande envergure, la quantité de métal précieux est trop infime et pas assez rémunératrice.

Si les hommes se donnaient autant de soins pour amasser le trésor incorruptible que la teigne et la rouille ne peuvent attaquer, ils auraient tôt fait de gagner le ciel.

Reposons nos yeux fatigués par la sévérité de Garrot. A gauche, en Plouër, ces beaux coteaux, ces riantes vallées, le ruisseau

de Pompry, le Val Chevrel, le Clos Chevrel ; quelles belles frondaisons ! Ce sont des forêts de pommiers, grande richesse du pays. Admirez, chers lecteurs, au fond du havre, la coquette chapelle de Notre-Dame de la Souhaitier. Plus tard, nous y viendrons en pèlerinage et nous l'étudierons pour l'aimer davantage. En contournant le mur du terre-plein, saluons la Vierge et récitons un *Ave Maria*. Jetons un regard sur les maisons étagées et ensoleillées, à flanc de coteau, de la Vallée ; empruntons la ruelle qui monte. Cette ruelle, plus ombragée qu'aujourd'hui, malgré la proximité de la chapelle de Notre-Dame de la Souhaitier, fut le théâtre d'un crime épouvantable.

Deux frères, seigneurs de Rigourdenne, courtoisaient une jeune fille de la Gourbannièrre et désiraient l'épouser à cause de sa remarquable beauté. Un jour, l'un d'eux, se rendant chez elle, rencontra l'autre qui revenait de lui faire visite. Poussé par une jalousie violente, il se rendit coupable de fratricide. L'émotion fut grande dans le pays ; et depuis, la tradition constante, malgré tant de détails, n'a pas voulu conserver le nom du malheureux criminel. A cause de la honte éprouvée, la famille ne voulut probablement pas d'érection de croix en ce lieu, comme cela se pratique dans beaucoup de localités.

Sans nous attarder en ce lieu funeste, prenons plus à droite le chemin escarpé de la Vallée, qui gravit la colline ; au passage, admirons le plein cintre merveilleusement ouvragé de ces belles portes de granit. Obliquons à droite pour atteindre sous bois l'extrémité de la crête. Au nord, l'ancien étang du petit moulin ; au sud, le havre de la Souhaitier ; à droite la plaine de Saint-Suliac et Garrot... Nous voici à la pointe du Groin. Drôle de nom, n'est-ce pas ? justement trouvé cependant.

Vue de la plaine de Saint-Suliac, qu'elle domine, la pointe du Groin présente exactement l'aspect de la chose que le nom indique. L'illusion est complète : les naseaux mêmes sont figurés par deux anfractuosités profondes qu'ont formées, en se détachant de la montagne, les tohins, aujourd'hui disséminés sur la grève.

Pour jouir d'un beau coup d'œil, plaçons-nous sur les yeux de l'animal, figurés par des pierres énormes. Deux coulées profondes s'inclinent, l'une sur la Vallée, l'autre sur Langrolay, représentant les oreilles.

Devant nous, voilà la Rance dans toute sa beauté, la plaine de Saint-Suliac large de près d'une lieue, le joli bourg de ce nom dont les maisons sont baignées par le fleuve, l'église, monument du XIII^e siècle, et la grosse tour carrée que la Ligue transforma en une forteresse redoutable, les riches campagnes de Plouër et de Langrolay, Saint-Malo, Saint-Servan, Saint-Jouan des Guérets, Dol, Châteauneuf, la Ville-ès-Nonais mystérieusement assise dans une vallée boisée et solitaire.

Si le soleil couchant éclaire de ses rayons ce tableau féérique,

si la mer est au plein et qu'un vapeur la fasse gémir de son hélice écumante et laisse derrière lui une longue traînée de fumée, qui se dissipe en volutes ou gerbes capricieuses ; si de tous côtés nous n'apercevons que blanches voiles, yachts de plaisance, bateaux pêcheurs, vedettes gracieuses, nous contemplons, sinon le plus grandiose, du moins le plus charmant tableau de notre Bretagne.

Sur cette colline se trouve Rigourdenne (de l'anglo-saxon *Rig-or-den*, colline sur la vallée). La Rigourdaïne, comme on écrivait au Moyen-Age, est assise au point culminant de la colline, à l'endroit où se dessine le Groin. Le vieux manoir dominait la plaine de Saint-Suliac et commandait le paysage de Plouër à Langrolay.

En juillet 1698, le roi Louis XIV unit et incorpora, par lettres patentes, au Comté de Plouër, la terre et seigneurie de Rigourdenne, que Pierre de la Haye avait achetée par contrat d'écuyer Jacques Tarennès, sieur de Condale. Dans un aveu rendu au roi en 1703, après avoir déclaré « la maison et le manoir noble de Rigourdenne, consistant en deux corps de logis, exposés l'un à l'est et l'autre au midi, tourelles, cour, enclos, avec grande et petite porte de taille, douves faisant le circuit », Pierre de la Haye mentionne :

Le jardin ou clos de la Vigne ; le Transport des Issues, où il y a fontaine et vivier ; un canton de terre planté de chênes, châtaigniers et noyers ; les Falaiseaux ; le clos du Moulin ; la pièce du Douru, contenant 5 journaux ; le Domaine de Rigourdaïne, 19 journaux 9 cordes ; la Vallée, terre et varenne du Groin ; les deux vallées de Rigourdaïne ; le verger du Figuier ; la vigne du Colombier ; les Grands Champs ; le verger de la Fontaine ; le moulin d'eau douce de la Souhaitié ; la Lande du Bois, où il y a masse de moulin à vent et justice patibulaire.

LA GARDE SUR LA RANCE

Nos lecteurs s'attendent peut-être à trouver sur cette colline, au nord de la paroisse, une sentinelle avancée, une vigie sérieuse capable de servir de couverture. Ce serait une erreur. Jamais Rigourdenne n'a eu la prétention d'être une solide forteresse. Du reste, il n'en était pas besoin en ce lieu ; il y en avait d'autres dans la région capables de repousser les ennemis du large et de résister à de sérieux assauts. En plus des redoutables châteaux-forts de la Roche, de Plumoyson, de Rochefort, que nous avons étudiés dans nos articles, n'y avait-il pas sur l'autre rive du fleuve la forteresse de Châteauneuf-de-la-Noë et la commanderie du Port-Establehon ? Ce serait sortir de notre cadre que de donner des détails sur les rentes de ces Templiers que déjà nous avons eu l'occasion de rencontrer.

Plus tard, une capitainerie garde-côtes remplissait ce rôle. Elle était commandée par un capitaine. Un major général et un lieutenant général, qui formaient l'état-major, étaient chargés du détail des compagnies détachées. En Bretagne, il y avait de vingt à vingt-cinq capitaineries. D'après le nouveau règlement de 1701, confirmé par un plus récent de 1716, les domiciliés jusqu'à deux lieues, de 18 à 60 ans, étaient tenus d'entrer dans les milices garde-côtes. Les familles nobles de Plouër ont souvent fourni des capitaines et des lieutenants à ces unités. Il y avait le *Service militaire*, pour s'opposer aux descentes de l'ennemi, et le *Service d'observation* dans les paroisses, pour y veiller continuellement. Les côtes de France, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée, comprenaient environ deux cent mille hommes « de pied et de cheval ».

Notre région de la Rance était aussi sérieusement défendue que les îles anglo-normandes de Jersey et de Guernesey avec leurs tours Martello, encore debout aujourd'hui, dont les cylindres de maçonnerie ressemblent à d'antiques moulins à vent décoiffés, propres à loger vieux hiboux et chauves-souris.

De nos jours, les forts de nos côtes, les flottilles de torpilleurs garde-côtes et nos régiments en garnison rempliraient, en cas de surprise, ce rôle de la plus haute importance, en attendant le concours de nos escadres.

★

Maintenant, avouons notre grand embarras : par où commencer à parler de Rigourdenne ? Le manoir et ses seigneurs, les maisons nobles des Vaux-Saint-Cyr et des Riffayes, qui en relevaient, les seigneuries vassales des Isleaux et du Clos Chevrel, tout cela est fort curieux... Il nous paraît cependant plus logique de commencer par ce qu'il y a de plus ancien.

LES ANES DE RIGOURDENNE

Bien avant les seigneurs du lieu, les Rochefort et les Lambert, les ânes de Rigourdenne nous sont connus par l'histoire et surtout par la légende.

Étaient-ils descendants de l'âne de Balaam, qui s'arrêta devant l'Ange de Dieu et montra plus de sagesse que son maître ? N'étaient-ce pas plutôt de beaux « roussins » sélectionnés d'Arcadie ? Peut-être bien. Pendant la conquête de la Gaule, les Romains n'auraient-ils pas pu en amener jusqu'au pays des Curiosolites ? Si notre doux Seigneur était né en Bretagne-Armorique, il ne les eût pas dédaignés pour ses courses et pour son triomphe... *Plou-à-l'Âne* (Plouasne) revendiquera peut-être un jour leur origine.

Questions oiseuses que nous refusons d'approfondir.

Utile partout, l'âne était indispensable à Plouër, avant qu'il y eût des chemins. Pour escalader les rampes ardues de la falaise et gravir les coteaux, il fallait cet intrépide portefaix. Non moins propre à haler qu'à porter, il traîne charrettes et carrioles avec une ardeur et une gentillesse remarquables. Il est très fier quand on l'attelle, il redevient triste et mélancolique dès qu'on lui remet le bât de l'ancien temps et les hottes pesantes...

Saint Suliac, abbé du monastère de Meibot, en Grande-Bretagne, se voyant en butte à certaines persécutions, après la mort de son père, passa la mer, avec quelques religieux. Il aborda à l'embouchure de la Rance, marcha deux lieues; côtoyant la rivière, il s'arrêta en un coin désert et solitaire, fort propice à son dessein de se faire un petit ermitage.

Un seigneur voisin — probablement celui de Rigourdenne — lui donna autant de terre qu'il en fallut, la propriété du Merhi (forêt baignée par la mer) que la Rance baignait alors et qu'elle envahira plus tard, au commencement du VIII^e siècle.

Ayant obtenu ce don, Saint Suliac se mit à travailler et, en peu de jours, il édifia une petite chapelle et quinze petites celules, pour se loger lui et ses religieux.

Il laboura de ses mains une pièce de terre, y sema du blé qui devint fort beau.

C'est beaucoup pour quelqu'un d'avoir une ligne dans l'histoire. Tout autre était le mobile qui fit passer la Rance à gué aux ânes de Rigourdenne. L'appétit, l'herbe tendre, quelque diable aussi les poussant, si les malheureux s'étaient contentés de tondre la largeur de leur langue !. Ils se jetèrent une nuit dans ce champ qui n'était pas fermé et en gâtèrent une partie.

Le matin, on vint avertir Saint Suliac, lequel ne s'émut pas beaucoup ; seulement, il se mit en prières, puis prit son bâton, dont il traça une ligne tout à l'entour du champ et aux quatre coins, il planta quatre petites houssines pour toute haie et fossé, priant Dieu de ne permettre que le bétail outrepassât ces bornes pour endommager les semailles de ses serviteurs. Son oraison fut exaucée.

La nuit suivante, les mêmes animaux, sortant des pâturages voulurent se jeter sur ledit champ. Mais, chose merveilleuse, sitôt qu'ils touchèrent cette ligne que le saint avait tracée à l'entour de son champ, ils devinrent tous immobiles, sans se mouvoir ni remuer, non plus que s'ils eussent été de marbre ou de bronze. Au matin, les paysans les trouvèrent dans cette posture tout à l'entour du champ de Saint Suliac, et le bruit de cette aventure merveilleuse ayant couru par le pays circonvoisin, une grande multitude de peuple se rendit en l'ermitage pour voir une chose si étrange. Mais le saint abbé, craignant que cette affluence de monde n'interrompît les exercices de ses religieux, s'en alla dans le champ, donna la bénédiction à ces animaux et leur

défendit désormais de ne plus venir ravager son blé, ce qu'ils observèrent inviolablement.

Un artiste du Moyen-Age s'est chargé d'immortaliser le châ-timent exemplaire que subirent les ânes de Rigourdenne. Il y avait, avant la Révolution, dans l'église de Saint-Suliac, une délicieuse sculpture où l'on voyait en relief ces animaux, la tête retournée en arrière, sans doute pour montrer le regret qu'ils éprouvaient d'avoir quitté le beau pays de Plouër, sur l'autre rive.

LE SERPENT DE GARROT

La côteière de Rigourdenne, bien que sectionnée par la Rance, se prolonge sur la rive droite, et forme là le mont Garrot. Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire du serpent de Garrot, nous en dirons quelques mots, au risque d'inspirer de grandes terreurs dans la contrée.

Saint Samson, évêque de Dol, visitant son diocèse, se détourna de sa route expressément pour venir visiter Saint Suliac, lequel le reçut dans son monastère et l'y logea trois jours, le traitant à l'ordinaire de pain, de légumes et de laitages. Dans la compagnie de l'évêque, il y avait un personnage délicat, une bouche fine, qui, ne trouvant pas bon le pain du monastère, cacha sa portion dans son sein, laquelle, sur-le-champ, fut convertie en un serpent qui lui ceignit le corps.

Toute l'assistance s'émut de cet accident ; mais Saint Suliac, faisant le signe de la Croix, lui fit lâcher prise, et lui commanda de se retirer au lieu le plus écarté d'une montagne appelée le mont Garrot, ce qu'il fit aussitôt, obéissant au commandement du saint abbé.

La tradition ajoute que le serpent se casa dans un trou dont on voit encore l'ouverture sur la montagne.

Au porche nord de l'église de Saint-Suliac, on peut voir, sous de gracieuses arcades ogivales, plusieurs statues aux poses roides, aux draperies plissées et collantes suivant les règles de la statuaire de l'époque. Debout, au milieu, sur un chapiteau de colonne, est campé un personnage qui foule aux pieds un serpent et enfonce dans sa gueule béante sa crosse abbatiale.

On reconnaît là Saint Suliac et le serpent de Garrot. Légende et statues, tradition pieusement conservée, tout cela ne rappelle-t-il pas la Victoire du Saint sur le paganisme, représenté ici, sans nul doute, par le serpent infernal ?



TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
Calendrier pour 1925	5 à 16
Renseignements et Souvenirs	17
Enseignement Chrétien	27
Nos deux Séances récréatives	33
La Journée Catholique du 1 ^{er} Février à Saint-Brieuc ...	36
Nos Adorations	36
Fête Nationale de Sainte Jeanne d'Arc	37
Première Communion Solennelle	40
Botrel	43
Nos Séances	43
Etat Paroissial	46
Administration Civile	51

QUELQUES PAGES SUR PLOUËR AUTREFOIS :

Les Foires à Plouër	55
Monsieur Bourdè	56
Rochefort	58
Les Vaux-Carheil	68
Le Verger	76
Panorama	79
Seigneurie de Léhon-Trémérec-Plumazon	83
Le Port-Saint-Hubert	87
La Roche-aux-Asnes	89
Bienheureux Alain de la Roche	90
Garrot (en route pour Rigourdenne)	93



ENTREPRISE DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Sculpture
Gravure

E. GALLÉE

— PLOUËR —

Entourage des Tombes — Grilles

GRANIT FIN DE LANHÉLIN

Polissage — Travaux d'Art



TOUT LE MONDE LIT

L'Union Malouine et Dinannaise

(FONDÉ EN 1850)

Le Journal Hebdomadaire le plus complet, le mieux informé,
le plus vivant

„ : BUREAUX A DINAN, 7, RUE DE L'HORLOGE : „

✱ TÉLÉPHONE 2.05 ✱

Dépôt à Plouër chez Madame Sevin

SI VOUS VOULEZ

DE BEAUX IMPRIMÉS

AUX MEILLEURS PRIX

adresses-vous à l'Imprimerie de l'Union Malouine
& Dinannaise, qui met à votre disposition

UN MATÉRIEL MODERNE

servi par un personnel expérimenté

TOUTES IMPRESSIONS ORDINAIRES ET DE LUXE

PÂTISSERIE - CONFISERIE

MAISON GAHARD

Rue des Rouvrieries : DINAN

SPÉCIALITÉ

de chocolats fins fabriqués par la Maison

Grand Choix de Bonbonnières et Coffrets de toutes sortes
BOITES POUR BAPTÊMES

Salle pour Repas, Diners de Noces, Banquets

Cuisines sur Commande & à Domicile
TRAITE A FORFAIT

TÉLÉPH. 1.32

R. C. Dinan, n° 3924

SELLERIE :: BOURRELLERIE

Félix Boivin

A PLOUER

GARNITURES DE VOITURES
ET D'AUTOMOBILES

SOMMIERS ET MATELAS

TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

ACHETEZ VOS VÊTEMENTS
vos tissus, vos toiles

AUX DAMES BRETONNES

Ancienne Maison DURAND

JH. AUBRIE, Succ^R

DINAN

Succursales : PLOUBALAY, PLEURTUIT, PLOUER, MATIGNON
PLEUDIHEN

*Très beau Choix de Confections
pour hommes, jeunes gens & enfants*

Cirés et Articles pour Marins

Assortiment complet pour Mariages et Communions

*Madame MORANT, à Plouër, se charge de tous les travaux
de coupe et de couture*

LIVRES DE CHANT GRÉGORIEN
pour enfants, jeunes gens et jeunes filles

Paroissiens très Complets

Mademoiselle Binard
au bourg de Plouër

Clinique St-Luc

RUE CHATEAUBRIAND

DINAN

CONFORT MODERNE

Frais de séjour peu élevés

Docteur EON :: Docteur LEBRET

CHIRURGIE
RAYONS X

ASSURANCES

« La Providence »

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
et les Accidents de toute nature

M. GRIGNON
SOUS-AGENT A PLOUER

DRAPERIE :: TOILES & BLANCS

Madame LAMORT
A PLOUER

Rideaux :: Lingerie :: Confections

Articles pour Enfants

Vêtements de Travail :: Parapluies :: Bonneterie :: Mercerie

:- Couvertures Laine & Coton :-

Tissus en tous Genres & Haute Nouveauté

(Classique & Fantaisie)

CONFECTIONS POUR DAMES

BOIVIN-LEMARCHAND

PLOUER (Côtes-du-Nord)

Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
Façon Tailleur sur Mesure

Grand Choix de Costumes pour mariages & 1^{re} Communion

PARDESSUS

TRÈS BEL ASSORTIMENT

de cravates, chaussettes
chemises et cache-cols

Imperméables et Caoutchoucs
Pèlerines

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

en tous genres

Seul représentant de la
marque *Le Mont St-Michel*,
à Plouër.

**Cirés et articles
POUR MARINS**

SOUS-VÊTEMENTS
de première qualité

Gilets, Tricots, façon tailleur

CHANDAILS

Spécialité de la Casquette bleue
Casquette fant. de marque



BONNETERIE - MERGERIE - FOURRURES
Toiles & Blancs - Lingerie - Corsets
Plumes et Duvets : Parapluies

Entreprise Générale de Peinture

LOUIS MORANT

A PLOUER (Côtes-du-Nord)

PEINTURE :: VITRERIE
ENCADREMENTS

Peinture Décorative et de Voitures

Papiers peints et collage

R. C. Dinan, 4.217.

F. DESVAUX

Pharmacien de Première Classe

PLOUER

Pharmacie d'Ordonnances — Exécution rapide
des Ordonnances

SPÉCIALITÉS

Eaux Minérales — Accessoires de Pharmacie
Produits Vétérinaires

Lunetterie — Bandages

Cycles, Motocyclettes, Machines à Coudre

VENTE ET RÉPARATIONS

Charles HAMON

Cycles à Plouër

Agence exclusive des grandes marques

"FAVOR" "SPARTING" & "MOON"
"MOTOS"

"FAVOR" & "MONET" & "GOYON"

MACHINES A COUDRE
VIGNERON & SIGMA

garanties 10 ans

Installation d'Eclairage & de Chauffage
par incandescence

Voitures d'Enfants, tous Modèles

R. C. Dinan, 4.416

V. COCHERIL

12, Place Foch, 12

☞ DINAN ☞

Fabrique de MEUBLES de Tous Styles		Ateliers Mécaniques — Menuiserie de Bâtiment
-------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

PHOTOGRAPHIE

AGRANDISSEMENTS ::

:: DE TOUTE NATURE

MOISAN-DUBOIS

22. PLACE DES CORDELIERS, 22

☞ DINAN ☞

LIBRAIRIE & PAPETERIE

ADMINISTRATIVE :: CLASSIQUE

COMMERCIALE ET MODERNE

AU BON ÉCOLIER

DINAN :: 9, rue Thiers (en face la Poste)

Louis GIBLAT

Propriétaire

Piano :: Harmonium

MUSIQUE + ACCORDAGE

LEÇONS A TOUS LES DEGRÉS

MAISON PAUWELS

Boulevard Féart
et rue Levassieur

DINARD

Cirés pour Marins

BONNETERIE

Caleçons, Chandails, Jerseys, Chaussettes, Bas de sports, Echarpes, Cache-cols

Vêtements en laine pour petits enfants

CORSETS - LINGERIE

ROUAULT-CHENU

Aux Landes :: PLOUER

CONFECTIONS

COMPLETS pour Hommes & Enfants

PARAPLUIES

Pèlerines caoutchouc pour Hommes et Enfants

Matelas, Edredons, Plumes et Duets,
Couvertures laine et Coton

TISSUS EN TOUS GENRES

CHEMISERIE

Epicerie - Vins - Liqueurs

R. C. Dinan, 4.050.

JOUETS POUR ENFANTS

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

TH. MÉNARD

Place de l'Apport :: Dinan

GRAND CHOIX

de Montres, Chronomètres, Pendules, Horloges, Réveils
Tableaux, Trois-Quarts & Carillons Westminster

SPECIALITE D'ARTICLES

pour Mariages et Communions, Articles Religieux

Réparations en tous genres soignées et garanties

Dépôt à Plouër chez Mademoiselle Rosalie RIBAULT

Prix très Modérés

R. C. Dinan, n° 2229

Adresse Télégraphique :

GARAGE LUCAS, DINAN

TELEPHONE 1.05

R. C. n° 2976

GARAGE LUCAS

LOUIS LUCAS & SES FILS

ING. A. & M.

Agents de Citroën, Chenard et Walker Delaunay-Belleville
Hotchkiss, Talbot, Unic

RUE CHATEAUBRIAND

→ DINAN

ATELIERS MODERNES POUR 25 VOITURES

GARAGE POUR 50 VOITURES — BOXES PRIVÉS

Toutes réparations pour toutes marques

BANQUE HENRY BAZIN

Gilbert & C^{ie} (DINAN) Suc^{rs}

J.-G. DE BOISMENU, Directeur, DINAN

Rue de l'École (près la Porte St Malc)

Païement de tous Coupons

*Rentes Françaises. Crédit Foncier. Ville de Paris
et tous Coupons Français et Etrangers*

Païement au plus haut cours des Coupons payables en Devises

Echange sans frais des Titres

de Crédit National, de Rentes Françaises

Escompte, Cession & Renouvellement de Bons de la
Défense Nationale

VENTES ET ACHATS

**Renouvellement et Remboursement
de tous titres et devises**

sur la place de Paris et les places étrangères

Cession et Reprise à tout moment

*des Bons du Trésor 6% à 500 francs, majorés
des intérêts courus*

**Souscription sans frais à toutes les Emissions Françaises
& ETRANGERES**

Service de Renseignements Financiers

AUTOMOBILE, COURSES & VOYAGES

Peinture, Vitrierie, Encadrements, Papiers peints, Papier vitrail
Couleurs et Vernis — Ripolin
Encaustique, Cire, Lait de Cire, Produits d'Entretien

HUILE A GRAISSER & HUILE CONSISTANTE
CARBONYLE ET COALTAR

Pinceaux, Brosserie en tous Genres, Tapis, Brosses à Carpettes
Toiles Cirées et Linoléum

Vannerie. Maroquinerie, Valises, Sacs d'écoliers, Sacs à main
PORTE-MONNAIE — PAPETERIE.

Objets de Piété — Faïences, Verrerie

Charles FURET

Aux Landes :: PLOUER (C.-du-N.)

Quincaillerie - Articles de Ménage - Email
Fer battu. Aluminium, Fonte inoxydable

LAMPISTERIE — LANTERNES EN TOUS GENRES

OUTILLAGE

Lits de Fer - Sommiers - Fournitures pour Sommiers

GHAISES ET MARGHEPIEDS, BROUETTES

Balances & Bascules

Grillages, Tôles Galvanisées, Lessiveuses

Blancherie, Fourneaux de Cuisine

Tuyaux et toutes pièces détachées — Appareils de Chauffage

Livraison à domicile et Pose

